

## Immunité collective *Ce rêve tant caressé*

*Le contexte international n'est pas  
fait pour faciliter les choses*



Le niveau de vie au Maroc s'est amélioré entre 2013 et 2019, mais à un rythme plus long. Sous l'effet de la crise sanitaire et sans les aides publiques, la pauvreté aurait été sept fois plus élevée et la vulnérabilité multipliée par deux



Page 14

Démantèlement d'une cellule terroriste à Oujda. Quatre extrémistes affiliés au soi-disant "Etat islamique" appréhendés



Page 2

A Nouakchott, l'EN en quête du point qualificatif à la CAN 2021. Vahid Halilhodzic : Notre objectif reste la victoire



Page 31

"Amghar" de Bouchaib El Messaoudi primé au London international filmmaker festival



Page 16

# Démantèlement d'une cellule terroriste à Oujda

Quatre extrémistes affiliés au soi-disant "Etat islamique" appréhendés



Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) a réussi, jeudi matin, à démanteler une cellule terroriste affiliée au soi-disant "Etat islamique" et composée de quatre extrémistes âgés entre 24 et 28 ans qui s'activaient à Oujda.

Cette opération intervient dans le cadre de la poursuite des efforts déployés pour neutraliser les dangers de la menace terroriste et démanteler les organisations extrémistes visant à porter gravement atteinte à l'ordre public et à ébranler la sécurité et la stabilité du Royaume, indique le BCIJ dans un communiqué.

Le démantèlement de cette cellule terroriste et la mise en échec de ses plans extrémistes imminents ont été

réalisés grâce à une coordination étroite entre les services de la DGST et les services de renseignements américains, "ce qui confirme, une fois de plus, l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre les menaces terroristes, et prouve l'efficacité des partenariats distingués qui jouent un rôle majeur dans le succès des opérations de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent", précise la même source.

L'interpellation des membres de cette cellule terroriste s'est faite, poursuit le communiqué, dans quatre opérations sécuritaires simultanées menées dans quatre quartiers à Oujda, durant lesquelles les éléments des forces spéciales de la DGST ont dû lancer des bombes sonores pour neutraliser le danger émanant du suspect

principal, tandis que le deuxième suspect a été traqué et interpellé sur les toits des maisons voisines alors qu'il tentait de s'enfuir dans des circonstances mettant sa sécurité et celle des autres en danger. Et d'ajouter que la perquisition du domicile du suspect principal a permis la saisie d'une importante somme d'argent en devise européenne, de quatre passeports appartenant aux membres de la cellule, qu'il gardait dans un endroit sûr à son domicile, de plusieurs armes blanches, et du matériel informatique qui sera soumis à l'expertise technique nécessaire.

Les recherches et investigations préliminaires menées ont révélé que les membres de cette cellule terroriste ont déclaré leur "loyauté" à l'émir présumé de "l'Etat islamique" (EI) et pla-

nifié de rejoindre les camps de cette organisation terroriste dans la région du Sahel pour mener des opérations de combat, avant d'être mobilisés et chargés par l'un des dirigeants de l'EI pour mener des plans terroristes au sein du Royaume contre des installations nationales vitales, des locaux sécuritaires et des bases militaires, précise la même source.

Les recherches préliminaires indiquent, en outre, que les mis en cause interpellés ont mené plusieurs opérations de reconnaissance pour identifier les cibles et les installations sensibles à viser, précise le BCIJ, notant que les suspects cherchaient à acquérir une expertise dans la fabrication des explosifs et des engins explosifs, outre leur coordination avec le leader susmentionné de l'EI en vue de leur fournir les ressources et le soutien logistique nécessaire pour financer leurs projets destructeurs. Cette nouvelle opération proactive confirme la croissance continue des menaces terroristes qui guettent la sûreté du Royaume et la sécurité des citoyens, et la détermination des extrémistes imprégnés de l'idéologie de Daech à mettre en œuvre des projets terroristes visant à porter gravement atteinte à la sécurité des personnes, des biens et de l'ordre public, poursuit le communiqué.

Les mis en cause interpellés ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée par le BCIJ sous la supervision du parquet chargé du terrorisme, en vue d'identifier les complices et les participants impliqués dans cette cellule terroriste, et déterminer les ramifications régionales et leurs liens éventuels aux projets terroristes au niveau mondial, conclut le BCIJ.

## Les succès diplomatiques du Royaume ont convaincu de nombreux pays de reconnaître la marocanité du Sahara

*Selon le journal mauritanien "Al-Wiam", les derniers événements régionaux et internationaux ont transformé les ambitions algéro-polisariennes en mirages*

Les succès diplomatiques successifs remportés par le Royaume du Maroc ont convaincu de nombreux pays de concrétiser leur reconnaissance de la marocanité du Sahara, souligne mardi un journal mauritanien.

"Les grands succès diplomatiques successifs et diversifiés du Maroc, réalisés d'abord sur le continent africain, puis sur d'autres continents, ont persuadé de nombreux pays de par le monde, à leur tête les Etats-Unis, de concrétiser leur reconnaissance de la marocanité du Sahara, en ouvrant leurs représentations diplomatiques dans les villes de Laâyoune et de Dakhla", écrit le journaliste mauritanien Ismail Rabbanî dans un article publié par le journal "Al-Wiam" sous le titre "Pour ces raisons, le Polisario

hisse le drapeau blanc".

Selon le journal, "les dirigeants du front séparatiste, soutenus par l'Algérie, ont réalisé qu'ils élaboraient leurs plans d'escalade sur des sables mouvants un jour de tempête", affirmant que "les facteurs internes et de nombreux changements régionaux et internationaux ont transformé leurs ambitions en mirage".

Et d'ajouter que parmi ces facteurs, en plus des succès diplomatiques obtenus par le Royaume, il y a "les déclarations répétées de l'ONU, soutenues par des décisions du Conseil de sécurité, qui considèrent l'initiative d'autonomie au Sahara marocain en tant que solution convaincante, réaliste et pratique", en plus des rapports de la Minurso affirmant que le Maroc a fait preuve de la plus grande retenue pendant la crise

du passage d'El Guerguarat, tout en rendant "le Polisario responsable de tout éventuel effondrement de l'accord de cessez-le-feu signé en 1991".

Dans ce sens, la publication a mis en avant "le rejet par la communauté internationale, en particulier des pays d'Europe du pourtour méditerranéen, de toute escalade militaire dans la région, qui peut constituer un environnement propice au terrorisme, à la migration irrégulière et à la drogue", soulignant que la crise d'El Guerguarat a donné une leçon claire aux dirigeants des séparatistes".

Le journal a également mis en lumière "la recrudescence du mécontentement dans les camps de Tindouf face aux violations continues des droits de l'Homme, au détournement de l'aide internationale et aux divisions entre les

dirigeants du front séparatiste", soulignant que "l'Algérie, qui vit une révolution populaire inachevée et une lutte de pouvoir qui est en train d'atteindre son paroxysme, en plus d'une crise économique étouffante en raison de la corruption et de la pandémie de Covid-19, enregistre une hausse des courants appelant à la suppression du soutien au Polisario de la liste des priorités".

Et de conclure qu'"au vu de ces faits régionaux et internationaux, il ne reste plus au Polisario que de hisser le drapeau blanc", soulignant que la déclaration des séparatistes exprimant "leur disposition pour une solution réaliste en vue de mettre fin au conflit, n'est pas le fruit du hasard, alors même que le mouvement a épuisé toutes les tentatives d'imploration, de parade et de mise en alerte".

# Immunité collective

## *Ce rêve tant caressé*



*Le contexte international n'est pas fait pour faciliter les choses*



Le Maroc pourrait atteindre l'immunité collective dans 3 à 5 mois si l'opération de vaccination arrive à toucher 80% de la population. Notre pays, comme beaucoup d'autres, compte sur cette immunité pour réduire les effets négatifs induits par la propagation de la pandémie et assurer un retour à la vie normale. Pourtant, cette question n'est pas tranchée par les scientifiques puisqu'elle est bien plus compliquée qu'une simple affaire d'anticorps.

Selon le site *futura-sciences*, il ne passe pas un seul jour ou presque sans que ne tombe une nouvelle étude sur la durée de l'immunité au coronavirus. Si certaines sont plutôt rassurantes et mettent en avant un niveau d'anticorps significatif après plusieurs mois, d'autres alertent, au contraire, sur la faible durée de vie de ces anticorps, notamment chez les personnes asymptomatiques ou ayant développé des formes peu sévères. Certains patients n'en développent même pas du tout ! Or, cette question est fondamentale, précise notre source, si l'on veut entrevoir la fin de l'épidémie: si la durée de l'immunité est faible, il faut s'attendre à des vagues successives sans fin et à multiplier les rappels de vaccin. Si, au contraire,

elle dure des années, le virus disparaîtra lorsque suffisamment de personnes auront été immunisées.

Mais que désigne-t-on par « immunité collective » (ou « immunité de la population ») ? Il s'agit selon l'OMS de « la protection indirecte contre une maladie infectieuse qui s'obtient lorsqu'une population est immunisée soit par la vaccination et non en permettant à une maladie de se propager au sein d'une couche de la population, car cela entraînerait des cas de décès inutiles. Pour aboutir en toute sécurité à cette immunité, une part importante des personnes doit être vaccinée, ce qui réduit la quantité globale de virus capable de se propager dans l'ensemble de la population. La recherche de l'immunité collective vise notamment à préserver et à protéger de la maladie les groupes vulnérables qui ne peuvent pas se faire vacciner (par exemple en raison de problèmes de santé comme des réactions allergiques au vaccin).

L'OMS estime que le pourcentage de personnes qui doivent être immunisées pour parvenir à l'immunité collective dépend de chaque maladie. Par exemple, l'immunité collective contre la rou-

geole est obtenue quand environ 95% de la population est vaccinée. Les 5% restants sont protégés du fait que la rougeole ne se propagera pas parmi les personnes vaccinées. Pour la poliomyélite, le seuil est d'environ 80%.

Concernant la Covid-19, l'OMS ignore la proportion de la population qui doit être vaccinée pour commencer à induire une immunité collective. « Il s'agit d'un domaine de recherche important qui aboutira probablement à des conclusions différentes en fonction des groupes, du vaccin, des populations prioritaires pour la vaccination et d'autres facteurs », précise l'organisation onusienne.

Que disent les recherches scientifiques ? D'après le site *futura-sciences*, la majeure partie des études se focalisent sur les anticorps qui apportent la réponse la plus directe et la plus rapide pour combattre le virus. Sauf que le système immunitaire est bien plus complexe que cela et dispose d'autres moyens pour se protéger. Une étude, encore non revue et publiée sur le serveur *bioRxiv*, suggère qu'en prenant en compte l'ensemble de la réponse immunitaire, nous pourrions être protégés du coronavirus pendant « des années », voire « des décennies ».

Les chercheurs se sont pen-

chés sur les quatre principales composantes de la réponse immunitaire, à savoir les anticorps, les lymphocytes B, ainsi que les lymphocytes T CD8+ et T CD4+. Les échantillons ont été prélevés chez 189 patients américains, âgés de 19 à 81 ans, la plupart présentant des symptômes légers. Non seulement les chercheurs ont noté une baisse relativement modeste des anticorps 6 à 8 mois après l'infection mais ils se sont aperçus que le nombre de cellules B était en hausse; une surprise non anticipée. Les cellules T ne montrent elles aussi qu'une légère et lente diminution, ce qui laisse espérer une persistance à long terme. « Cette étude est la première à tracer la réponse immunitaire de manière aussi détaillée », se félicitent les auteurs.

Ces résultats encourageants sont en ligne avec d'autres études. Il a ainsi été montré que des survivants de l'épidémie de Sras de 2003 ont encore des anticorps neutralisants 17 ans après. Une autre étude de l'université de Fribourg (Allemagne) montre que les patients atteints de Covid-19 développent une réponse immunitaire puissante par l'intermédiaire des lymphocytes T CD8+, capables d'éliminer les agents pathogènes même en l'absence d'anticorps.

Pour le Pr. Moulay Mustapha Ennaji, directeur du Laboratoire de virologie de l'Université Hassan II de Casablanca, ce débat sur l'immunité collective n'a rien de nouveau. « Les études et les scientifiques divergent sur plusieurs points. Pourtant, ils sont unanimes à considérer que cette immunité est possible dès la vaccination de 70% et plus de la population totale », nous a-t-il indiqué. Et de préciser que la vaccination reste la condition sine qua non pour atteindre cette immunité. A ce propos, il nous a expliqué que l'objectif du Maroc d'atteindre cette immunité en mai prochain reste aujourd'hui peu probable vu le contexte international marqué par l'assèchement des sources d'approvisionnement en vaccins. « Notre pays a tout mis en place pour réussir sa campagne de vaccination et le rythme de celle-ci a été très soutenu (6.000 personnes vaccinées par jour), mais il ne peut pas aller au-delà faute de vaccins », nous a-t-il fait savoir. Et de noter, cependant, que le retour à une vie normale ne sera pas possible. « Rien n'est inscrit dans le marbre. La vie est un changement continu. La vie d'avant la Covid-19 ne sera pas la même que celle d'après. Il y aura des changements qu'il faut accepter et vivre avec ».

Hassan Bentaleb

Me Hubert Seillan, avocat au Barreau de Paris et président de la Fondation France-Maroc

## Paris doit ouvrir un consulat au Sahara marocain

La France doit joindre l'acte à la parole et procéder à l'ouverture d'un consulat au Sahara marocain, a estimé Me Hubert Seillan, avocat au Barreau de Paris, président de la Fondation France-Maroc et membre de la Plateforme internationale France-Maroc.

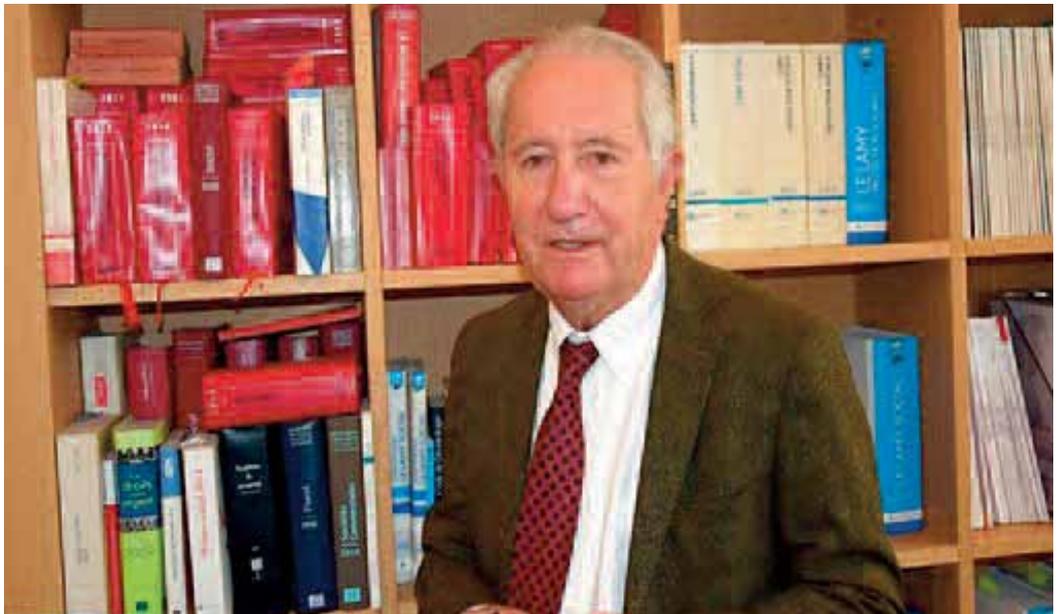
Face aux récents développements de la question du Sahara et dans le sillage de la reconnaissance américaine de la pleine et entière souveraineté du Maroc sur le Sahara, "la France ne devrait pas rester en marge de cette dynamique internationale", a souligné Me Hubert Seillan dans un "appel" adressé au président français, Emmanuel Macron.

Rappelant les décisions de très nombreux Etats d'installer des consulats généraux à Laâyoune et à Dakhla, parmi lesquels les Etats-Unis, première puissance mondiale, Me Hubert Seillan estime que le fait que "la France soit absente de cette dynamique vertueuse interroge les diplomates et les amis du Maroc".

Selon lui, "les liens que nos deux peuples ont établis depuis des siècles ne sauraient être enfermés dans le débat colonial". "D'une part, parce que le Maroc n'a jamais été une colonie dans toute son histoire et d'autre part, parce qu'il est aujourd'hui le plus proche partenaire de la France et de l'Europe dans le dialogue Nord Sud".

"Il apparaît ainsi que des considérations géostratégiques demandent de trancher le nœud des considérations politiques qui maintient un statu quo juridique d'un autre temps, c'est-à-dire des oppositions frontales Est-Ouest des années soixante", a-t-il argumenté.

"La politique de la France, pays membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, est garante de l'ordre mondial fondé sur le droit



international, et doit défendre la norme fondamentale de l'intégrité territoriale des Etats et a fortiori, celle de ses alliés", a affirmé Me Hubert Seillan, qui juge "inconcevable que la France ne défende pas davantage l'intégrité territoriale du Maroc, un allié stratégique et un partenaire incontournable dans la réponse aux multiples défis dans le bassin euro-méditerranéen".

Il a souligné, dans ce contexte, que l'ouverture par la France d'un consulat général dans la ville de Dakhla ou de Laâyoune fera "honneur" à la profondeur des relations entre la France et le Maroc.

"Une telle position fera avancer le processus des Nations unies vers une solution politique et ainsi ouvrira la voie vers une région sahé-

aharienne plus stable et prospère et donc une Europe plus sûre", a-t-il affirmé, estimant que "la France doit être audacieuse dans ses choix". "Il est temps pour elle d'ouvrir elle aussi une représentation consulaire au Sahara. Tout retard pourrait être jugé comme un manquement à l'histoire", a-t-il averti.

Dans son "appel" au chef de l'Etat français, Me Hubert Seillan rappelle qu'"un contentieux d'un autre âge, dont on pouvait penser qu'il n'avait plus de racines vivantes depuis la fin de la guerre froide, est en cours devant le tribunal de l'Union européenne". Il concerne le Sahara marocain et les accords agricole et de pêche UE-Maroc.

Ce contentieux est "le fait d'un groupe mercenaire dénommé Poli-

sario, qui, bien que n'ayant aucune reconnaissance des Nations unies, prétend représenter fallacieusement la population de cette région", souligne l'avocat français.

Dans ce contentieux, "la France s'oppose à sa demande (du Polisario) d'annulation de cet accord dans des termes identiques à ceux du Conseil et de la Commission européens", rappelle Me Hubert Seillan.

En outre, "dans le cadre de sa stratégie de la fuite en avant, visant à éluder ses responsabilités dans le cadre du processus politique, l'Algérie et le Polisario cherchent à instrumentaliser des questions périphériques, dont celles des ressources naturelles", affirme l'avocat français.

Et de souligner que "face aux récents développements de la question du Sahara marocain (ouverture des consulats généraux à Laâyoune et à Dakhla, retraits des reconnaissances de la pseudo-RASD, décision américaine du 10 décembre 2020, appui international à l'Initiative d'autonomie comme seule base pour une solution politique), qui confortent l'approche lucide et responsable prônée par le Maroc pour régler ce différend, l'Algérie et le Polisario se sont engagés dans une guerre juridique autour des ressources naturelles, dont l'objectif est de camoufler les responsabilités réelles dans ce différend régional, prenant ainsi en otage le développement socioéconomique dans la région".

Laurent Garcia, maire de Laxou en Meurthe-et-Moselle et député français

## La reconnaissance européenne de la souveraineté du Maroc sur son Sahara ne tardera pas à venir



La reconnaissance européenne de la souveraineté du Maroc sur son Sahara ne tardera pas à venir, a souligné, mercredi, le député français Laurent Garcia.

"Les Etats-Unis ont fait un pas avant les Européens en ce qui concerne le Sahara marocain. Je pense que l'idée va faire son chemin en Europe au regard de notre passé commun et de notre futur commun, humain et continental", a affirmé Laurent Garcia, également maire de Laxou en Meurthe-et-Moselle lors d'un

entretien avec le consul général du Maroc à Strasbourg, Driss El Kaissi.

Le député français s'est félicité du "rôle joué par le Royaume en tant que pont entre l'Europe et l'Afrique", soulignant l'excellence des relations entre le Maroc et la France, leur histoire commune et leur "futur commun qu'il faudrait concrétiser".

Il a salué à cette occasion les actions entreprises par SM le Roi Mohammed VI pour le développement du Royaume et sur la scène internationale et régionale.

S'agissant des relations avec l'Union européenne, le député français a affirmé que l'Europe a tout intérêt à continuer à entretenir "des liens forts et de respect avant tout avec le Maroc".

Laurent Garcia est un député apparenté au groupe Mouvement Démocrate (MoDem). Il est également membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation et de la Commission pour la modernisation de la diffusion audiovisuelle à l'Assemblée nationale française.

Selon "Al Ittihad Al-Ichiraki"

# L'hostilité d'Alger envers le Maroc entrave toute tentative de progresser vers un avenir commun du Maghreb

En persistant dans leur hostilité envers le Maroc, le président algérien Abdelmadjid Tebboune et son ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, n'ont d'autres préoccupations dans leurs déclarations que de provoquer le Royaume et de porter atteinte à son unité nationale, entravant ainsi toute tentative de progresser vers un avenir commun de la région du Maghreb, écrit notre confrère « Al-Ittihad Al-Ichiraki ».

Dans un article intitulé "Avec un minimum de raisonnement – A partir du Sahara marocain, l'unité du Maghreb commence" de Talaâ Saoud Al-Atlassi, la publication se demande dans son édition de jeudi : "N'y a-t-il pas des gens raisonnables en Algérie?"

"Oui, il existe. Mais, il semble qu'ils soient engagés dans ce qui pourrait être considéré comme une grève du silence: par coercition, honte ou insouciance quant à l'orientation de l'Algérie", estime le journal.

Il affirme que des personnalités ayant servi le régime algérien, ont reconnu explicitement ou implicitement, lorsque leur conscience maghrébine s'est réveillée, l'intérêt pour l'Etat algérien de mettre fin à ses manœuvres hostiles au Maroc.

Ces personnalités pratiquent maintenant un silence qui pourrait être interprété comme une rupture avec la politique de leur Etat, ajoute l'auteur de l'article, citant "feu Moujahid Lakhdar Bouqaraa", l'un des chefs de la guerre de libération algérienne.

L'auteur de l'article rappelle à cet égard que le défunt a été interpellé pendant huit mois, dans ce qui pourrait ressembler à une rupture avec l'une des rares artères vivantes reliant le présent de l'Algérie à son histoire de libération et à son espace maghrébin.

Bouqaraa est sorti de prison, fatigué de l'oppression des "proches", avant que son immunité ne s'affaiblisse face à l'attaque du "virus" jusqu'à sa mort, regrette Talaâ Saoud Al-Atlassi.

Il fait observer que Lakhdar Bouqaraa était l'un des défenseurs de la cause maghrébine en Algérie, au côté de dizaines de personnalités qui s'activaient sur la scène politique algérienne pendant des décennies. Ces personnalités n'osent pas briser le silence aujourd'hui, certaines d'entre elles étant anxieuses, tandis que la plupart sont sous la contrainte ou la colère, déplore l'auteur de l'article.

Il relève que les généraux ont offert la présidence du pays à un président qui a passé la deuxième décennie de son "règne" malade, puis inapte. Maintenant, ils ont remis le "pouvoir" à un autre président qui souffre d'une double fai-



blesse: Maladie déclarée et incapacité apparente à assumer le fardeau d'un régime en crise, explique-t-il.

La publication souligne que de nombreux bureaux d'études européens et américains ont analysé et détaillé les crises de l'Algérie: la crise d'un Etat affecté par les conflits et les intrigues de ses patrons, les généraux, et la crise d'une société qui manque de tout et qui se soulève aujourd'hui pour ses droits à la vie et à la dignité.

Le journal estime que la crise économique structurelle résultant de la chute drastique des recettes des hydrocarbures, principal levier de l'économie algérienne qui n'a pas su développer ou diversifier ses sources de revenus, a mis l'Etat dans l'incapacité de satisfaire les besoins alimentaires des citoyens. S'y ajoute l'incapacité à répondre aux revendications du respect des droits fondamentaux du peuple algérien, ce qui a exacerbé la crise de confiance croissante en l'Etat lui-même et en l'avenir du pays, aussi bien de la part de la société algérienne, du voisinage régional que des acteurs internationaux, indique-t-il.

Pour lui, il aurait été préférable que les sages d'Algérie créent un espace ou une plateforme pour que leurs voix soient entendues. Dans ce cas, le premier conseil à donner à ceux qui parlent au nom de l'Etat algérien, ces voix provocantes, est de se taire, car ils ne font qu'accroître les préjugés et la haine contre le Maroc, argumente l'auteur.

D'après lui, c'est justement ce qui empoisonne et paralyse la capacité du pouvoir algérien à réaliser que le Maroc est immunisé et assez

fort pour préserver son intégrité territoriale et son unité nationale, avec tous les ingrédients et moyens de cette immunité et de cette force.

La publication met également en lumière l'incapacité d'Alger à faire face aux changements géostratégiques dans le monde et dans la région, soulignant que ces transformations montrent que les puissances mondiales n'encourageront pas l'Algérie et ne permettront pas la création d'un Etat qui en dépend, dans la région du Sahel et du Sahara, une zone où prolifèrent les mouvements séparatistes, terroristes et criminels. Ces pays "ne permettront pas plutôt que tout ça soit dirigé contre le Maroc", souligne le journal, notant que la récente résolution du Conseil de sécurité de l'ONU reflète cette volonté internationale de mettre fin au conflit autour du Sahara marocain à travers l'initiative de paix marocaine.

Pour le quotidien, les conflits internationaux font rage et s'aggravent de jour en jour pour reformuler et définir les positions et les rapports de force dans le monde. Ces parties ont des intérêts forts et effectifs avec le Maroc, "soit parce qu'il est un allié, un ami, ou du moins il a la volonté de coopérer et regorge d'atouts pour en faire".

Le Maroc est ouvert à toutes les parties: les Etats-Unis, l'Union européenne, la Russie, la Chine et la Grande-Bretagne, fait remarquer Talaâ Saoud Al-Atlassi, expliquant que ces puissances voient bien ce que le Maroc leur offre en matière de coopération très avantageuse dans les domaines de la stratégie, de la sécurité, de l'économie et du

commerce.

Ces pays considèrent aussi le Maroc comme un Etat stable qui a posé les soubassements solides pour son développement socioéconomique, fait observer l'auteur, évoquant les déclarations récentes du président de la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb au Parlement européen, Andrea Cozzolino, qui a affirmé que "le Maroc reste le seul partenaire stable et fiable de l'Union européenne dans toute la région méditerranéenne".

D'autre part, le journal met en avant le "test contraignant" que le Maroc a subi avec la pandémie de Covid-19 qui a changé le monde, notant que cette crise sanitaire a été l'occasion de prouver l'immunité de l'Etat marocain et sa capacité à prolonger le droit à la vie de son peuple.

Il s'agit aussi de limiter, réduire, voire absorber les effets néfastes de la pandémie sur les secteurs socioéconomiques vitaux, relève-t-il, précisant que Bank Al-Maghrib table sur un taux de croissance de 5,3% de l'économie marocaine cette année.

Par contre, l'Etat algérien est désorienté, souffre toujours de ses crises, et en manque de moyens pour s'adapter aux secousses que connaissent actuellement le monde et la région, indique la publication, affirmant qu'Alger ne peut pas séduire la communauté internationale par son offre faible et déconnectée du contexte régional et mondial sur les plans politique, stratégique économique.

En outre, l'auteur évoque le dernier "effort politique" consenti par l'Etat algérien, rappelant que cette

manœuvre inutile a été orchestrée par le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum, à travers la manipulation du gouvernement du Kenya au sein du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, pour publier un communiqué qui va à l'encontre des décisions de l'UA et son approche adoptée depuis le retour du Maroc à cette organisation continentale.

Pour l'auteur, cette manœuvre est parmi "les cris de désespoir émis ces derniers mois, que ce soit de la part de Sabri Boukadoum de temps en temps, et lorsqu'il est en mesure de parler, ou encore de la part du président Tebboune lui-même".

Ce sont des cris qui ne sont pas dirigés par un esprit politique soucieux de l'intérêt de l'Algérie, mais plutôt guidés par la mentalité de ceux qui ne s'intéressent pas à comprendre les développements politiques et géographiques autour du pays et dans la région, argumente-t-il.

Il s'agit aussi, ajoute le journal, d'un "esprit" qui ne s'intéresse pas à faire face aux crises internes en ouvrant des perspectives pour une solution, dont la plus importante reste celle de l'union maghrébine, soulignant que "le Sahara marocain sera, à coup sûr, le point de départ de sa réalisation".

L'Etat algérien a besoin en urgence des gens sages afin de le protéger de ses généraux, de leurs proches et de ceux qui profitent des crises du pays, soutiennent un mouvement séparatiste et lancent des provocations qui font monter la tension entre l'Algérie et le Royaume, conclut Talaâ Saoud Al-Atlassi.

# Le HCR interpellé sur la responsabilité de l'Algérie dans le blocus des camps de Tindouf

Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a été interpellé mercredi sur la responsabilité de l'Algérie dans le blocus imposé aux camps de Tindouf, en violation du droit international humanitaire.

"L'Algérie doit cesser d'entraver de quelque manière que ce soit l'accès humanitaire aux camps de Tindouf", a souligné l'ambassadeur représentant du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniber, qui s'exprimait lors de la 80ème réunion du Comité permanent du programme du haut-commissaire. Omar Zniber qui intervenait au titre du Point 3 de l'ordre du jour relatif à la mise à jour régionale sur les opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, a relevé que l'Algérie ne peut pas se soustraire à ses obligations et aux dispositions du droit international et doit assurer "un accès humanitaire sûr et illimité aux camps de Tindouf".

Il a attiré l'attention également sur l'insécurité prévalant dans les camps de Tindouf, dénonçant les attaques et les incidents ciblant non seulement la population civile, mais aussi les acteurs humanitaires et le personnel de l'ONU. "En octobre dernier, des groupes armés ont pénétré de force dans les locaux du HCR à Rabouni et profané publiquement son drapeau dans une action de provocation", a-t-il rappelé.

L'ambassadeur a invité le HCR, compte tenu de son rôle dans la coordination des efforts humanitaires des Nations unies dans les camps de Tindouf, à mener une enquête pour mettre la lumière sur les récents incidents de sécurité signalés dans ces



Omar Zniber, représentant du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève

camps, principalement ceux qui visent le personnel humanitaire du HCR et des Nations unies, et sur les mesures nécessaires pour combler les lacunes de sécurité dans lesdits camps. En outre, le Maroc continue, a-t-il dit, d'exprimer sa vive préoccupation concernant la dévolution des pouvoirs et du territoire par l'Algérie à un groupe séparatiste et armé, ce qui constitue une situation exceptionnelle et sans précédent en droit international.

Omar Zniber a dénoncé également la militarisation des camps de Tindouf en violation des obligations internationales sti-

pulant que les pays hôtes assument la responsabilité d'assurer le caractère humanitaire de l'asile. Il s'est élevé, de même, contre le recrutement forcé d'enfants soldats dans des milices armées dans les camps de Tindouf au mépris de la législation internationale de protection de l'enfant, avec la complicité de l'Algérie, outre le détournement continu de l'aide humanitaire par des dirigeants des camps pour fructifier leurs fortunes personnelles et financer l'achat d'armements notamment des chars et des missiles sol-air".

Dans ce contexte, l'ambassadeur a sou-

ligné que le détournement de l'aide humanitaire est encouragé notamment par la confusion entretenue délibérément sur le nombre des personnes séquestrées dans les camps de Tindouf.

Il a rappelé, à cet égard, les appels adressés à maintes reprises au HCR pour qu'il procède à l'enregistrement de cette population, conformément à son mandat et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en tenant compte du fait que le recensement améliore la transparence des opérations du HCR en réduisant le risque de fraude et de détournement".

## Une caravane médicale marocaine quitte El Guerguarat à destination de l'Afrique de l'Ouest

Une caravane médicale marocaine équipée d'un scanner moderne et mobile a fait escale dimanche au poste-frontière d'El Guerguarat, avant de reprendre son chemin par voie terrestre à destination de la Mauritanie, du Sénégal et de la Guinée.

Initiée par la société marocaine Metec diagnostic, filiale du groupe M2I Holding, leader depuis plus de 30 ans dans le domaine médical et la réalisation des établissements de santé, cette caravane médicale à caractère humanitaire et patriotique vise à amélio-

rer l'accès à des services de soins de qualité, en mettant à disposition des professionnels de la santé des pays visités des équipements de dernière technologie.

Dans une déclaration à la MAP, le président directeur général de Metec diagnostic, Azeddine El Meskouri, a indiqué que cette action s'inscrit en droite ligne avec les valeurs marocaines de solidarité et les engagements du Maroc vis-à-vis du continent, conformément à la vision de SM le Roi Mohammed VI.

"Elle permettra d'offrir des consultations gratuites au profit

des populations locales dans chacune des villes d'étape, notamment les personnes âgées et issues des couches sociales défavorisées, à raison de 50 patients pris en charge par jour (scanner et diagnostic)", a expliqué Azeddine El Meskouri.

Cette caravane s'assigne pour objectifs également de partager les expériences et le savoir-faire marocains avec les équipes médicales et les autorités sanitaires sur place, a-t-il relevé, précisant que cinq ingénieurs et techniciens de santé ont été mobilisés pour assurer le bon fonctionnement de

cette action solidaire.

De son côté, Amine Laghidi, expert international en diplomatie économique et membre de la caravane, a souligné que cette initiative citoyenne a pour objectif d'offrir des consultations gratuites, via un scanner moderne, rapide et mobile au profit de la population locale dans chacune des villes d'étape.

"C'est un plaisir de voir cette noble action se concrétiser sur le terrain, après des mois de coordination et de travail", s'est félicité Amine Laghidi.

"Cette caravane rentre dans

la démarche RSE de Metec, (responsabilité sociétale des entreprises) et s'inscrit dans le sillage de la Haute vision tracée par le Souverain, d'un Maroc fort, indépendant et solidaire avec les pays africains frères, locomotive de développement pour la région et vecteur de respect de la souveraineté et de la richesse des nations en Afrique et de par le monde", a-t-il fait savoir.

Cette mission sera, aussi, une opportunité de mettre en œuvre la nouvelle stratégie du Groupe visant à s'implanter dans plusieurs pays africains, a-t-il ajouté.

## Participation de la Chambre des représentants à une réunion de la commission parlementaire du FOPREL sur la femme

La Chambre des représentants a pris part à la 6ème réunion de la commission parlementaire spéciale sur la femme relevant du Forum des présidents des Parlements d'Amérique centrale, des Caraïbes et du Mexique (FOPREL), tenue mardi par visioconférence.

La réunion a été axée sur le rôle des Parlements dans la protection des droits des femmes migrantes en Amérique centrale, au bassin caraïbe et au Mexique, où des exposés ont été présentés par des expertes de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Ces exposés ont traité de l'intégration et la défense des droits des femmes dans le contexte de la migration, ainsi que du renforcement des capacités de prévention de la violence fondée sur le genre dans la région d'Amérique centrale, indique la Chambre dans un communiqué.

La Chambre des représentants était représentée à cette réunion par les députées Fatima Zahra Nazih, présidente du groupe de travail thématique sur la parité et l'égalité, Souad Laamari, du groupe Justice et développement et Hayat Bouffarachen du groupe Authenticité et modernité.

Cet événement a également été marqué par la participation de l'ambassadrice du Royaume au Chili, Kenza El Ghali, en tant que présidente d'honneur de la commission de la femme relevant du FOPREL.

Il a été l'occasion de souligner l'intérêt porté par le Royaume à la migration et à la participation des femmes à la vie politique, tout en rappelant la première réunion de la commission de la femme en 2015 à Rabat, laquelle a abordé la situation des femmes détenues à Tindouf et l'importance de faire entendre leur voix dans le monde.

La Chambre des représentants prend

part aux sessions et réunions des commissions du FOPREL depuis son adhésion en tant que membre observateur au sein de cette instance parlementaire régionale en 2014.

Le FOPREL comprend les présidents des Parlements des 10 pays membres, à savoir le Guatemala, le Belize, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica, le Panama, la République dominicaine, le Mexique, et Porto Rico. Ce forum siège à Managua, capitale de la République du Nicaragua.

## Agadir modernise ses transports en commun

*Coup d'envoi des travaux de la première ligne de bus à haut niveau de service*



Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement urbain (PDU) de la ville d'Agadir 2020-2024, signé en février 2020 devant SM le Roi Mohammed VI, le coup d'envoi des travaux de la première ligne de bus à haut niveau (BHNS) baptisé « Amalway Agadir Trambus » vient d'être donné.

Ce projet novateur a pour objet la modernisation du réseau des transports en commun du Grand Agadir, un service à la fois performant et respectueux de l'environnement, « une structure de développement local dédiée à la gestion de la mobilité urbaine » qui répond à la croissance démographique de la ville d'Agadir.

Ce projet initié par la Société de développement local (SDL) Grand Agadir pour la mobilité et les déplace-

ments urbains vise à assurer une forte fréquence de passage. Il permettra « d'améliorer les conditions de vie des habitants d'Agadir, de promouvoir une mobilité durable et une requalification urbaine d'un grand nombre de quartiers ».

La SDL Agadir mobilité, créée le 26 novembre 2018, maître d'ouvrage délégué en charge de la réalisation de la première ligne de BHNS, a mobilisé un budget de 1,2 milliard de dirhams. Cette première tranche d'une longueur de 3,9 km reliera le port d'Agadir et le carrefour El Kamra, en passant par le boulevard Mohammed V, l'avenue Général Kettani et l'avenue Hassan II. Ces premiers travaux relatifs à l'infrastructure de circulation du trambus seront menés par la société marocaine Générale Routière, filiale de NGE, groupe français de

bâtiments et travaux publics. Ils bénéficieront d'une enveloppe de 123,9 millions de DH et nécessiteront 14 mois de réalisation, soit une mise en service prévue en juin 2022.

Cette structure, d'une longueur de 15km, desservira plusieurs quartiers de la ville selon un axe Nord-Sud-Est reliant le port de la ville aux quartiers de Tikiouine, le centre administratif, l'avenue Hassan II, le souk El Had, l'avenue Hassan 1er, le pôle universitaire, Hay Houda, la zone industrielle Tassila et le centre de Tikiouine. Le projet prévoit la mise en circulation d'une flotte de 30 à 35 nouveaux bus d'une capacité de 130 à 150 passagers par bus qui desserviront 60.000 passagers par jour à travers les 35 stations dans un périmètre de 500 m autour de la ligne.

Abdallah Halimi

## Adoption du formulaire de candidature à l'observation des élections

La commission spéciale d'accréditation des observateurs des élections a adopté, lors de sa première réunion mardi à Rabat, le formulaire et la déclaration de candidature ainsi que la Charte de déontologie de l'observateur.

Cette réunion préparatoire de l'opération d'observation indépendante lors des prochaines échéances électorales a discuté du programme d'action de la commission en prévision de l'ouverture des candidatures pour l'accréditation d'observateurs.

Elle a aussi donné son aval à une proposition de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, pour consulter toute personne, si elle le juge approprié, sur les questions liées au genre social, aux personnes en situation de handicap, à l'amazigh et aux acteurs en matière de démocratie et des droits humains.

Tenue en présence des représentants de départements ministériels et de membres des associations représentés au Conseil, la réunion a en outre approuvé le règlement intérieur de la commission spéciale, indique le CNDH dans un communiqué.

Le conseil œuvre à l'actualisation du site web de la commission dont la présidence est assurée par Amina Bouayach, pour qu'il soit disponible en cinq langues (arabe, amazigh, français, anglais et langue des signes), afin d'accompagner l'opération d'observation électorale.

La loi n° 30-11 fixant les conditions et les modalités de l'observation indépendante et neutre des élections stipule qu'a été « créée auprès du CNDH une commission spéciale d'accréditation des observateurs des élections chargée de recevoir, d'examiner et de statuer sur les demandes d'accréditation ». Elle délivre des cartes spéciales aux observateurs et met à la disposition des personnes accréditées une charte fixant les principes et les règles fondamentales qu'ils doivent observer dans l'exercice de leurs missions. La commission est composée de quatre membres représentant les autorités gouvernementales chargées de la justice, de l'intérieur, des affaires étrangères et de la coopération et de la communication, un représentant de la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme, un représentant de l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption et cinq représentants des associations de la société civile représentée au sein du CNDH.

## Suspension

En raison de l'évolution de la pandémie de la Covid-19, les autorités marocaines ont décidé de suspendre les vols en provenance et à destination de cinq pays africains, à savoir le Mali, le Ghana, la République démocratique du Congo, la Guinée et la Libye, et ce à partir du 23 mars à minuit jusqu'au 10 avril, a annoncé mercredi l'Office national des aéroports (ONDA).

Selon un communiqué de celui-ci, les passagers voyageant de ces pays à travers un autre pays sont également concernés par cette mesure. Le nombre de pays avec lesquels le Maroc a suspendu ses liaisons aériennes est monté ainsi à 37.

Il s'agit de l'Italie, la Belgique, la Turquie, la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Suède, l'Ukraine, la République Tchèque, l'Australie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, le Danemark, le Royaume-Uni, le Brésil, l'Algérie, l'Égypte, la Pologne, la Norvège, la Finlande, la Grèce, le Liban, le Koweït, l'Argentine, la Bosnie-Herzégovine, le Botswana, le Cameroun, la Croatie, le Mozambique, le Mali, le Ghana, la République démocratique du Congo, la Guinée et la Libye.

## Vaccination

Un total de 4.284.060 personnes ont reçu une première dose de vaccin contre la Covid-19, a indiqué mercredi le ministère de la Santé dans son bulletin quotidien, précisant que 2.844.916 personnes se sont fait administrer un deuxième vaccin.

La campagne de vaccination, lancée le 28 janvier dernier, est une opération gratuite pour l'ensemble des citoyens avec comme objectif d'immuniser 80% de la population, de réduire puis d'éliminer les cas de contamination et de décès dus à l'épidémie.

La priorité est accordée aux personnels de première ligne, en l'occurrence les autorités publiques, les forces armées, les professionnels de la santé, les enseignants et les personnes âgées, vulnérables au virus, et ce, avant de l'élargir au reste de la population.

Le Royaume a recensé 439 nouvelles infections au cours des dernières 24 heures, pour un total de 492.842 cas confirmés de la Covid-19, dont 8.786 décès (+11) et 480.607 guérisons (+507).

# Des chèques remis à Fnideq à des femmes en situation difficile



Une dizaine de femmes qui s'adonnaient auparavant à la "contrebande vivrière" dans la préfecture de M'diq-Fnideq ont reçu, mercredi, des chèques de soutien pour financer leurs projets, dans le cadre du programme de soutien des femmes en situation difficile.

Lors de cette cérémonie, tenue à la Maison de la culture à Fnideq, 19 filles et femmes qui se livraient auparavant à la "contrebande vivrière" dans la préfecture de M'diq-Fnideq ont reçu des chèques pour financer leurs propres projets, avec une enveloppe budgétaire globale d'environ 450.000 dh, et ce dans le cadre des efforts continus déployés au niveau de la préfecture pour parvenir au décollage économique au profit de la population locale. Dans une déclaration à la MAP, le directeur régional de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), Abdelhalim Fatihi, a souligné qu'il s'agit du deuxième groupe des bénéficiaires du programme de soutien des femmes en situation

difficile, qui s'adonnaient auparavant à la "contrebande vivrière" pour la période 2021-2022, après un premier groupe, composé de 28 filles et femmes qui ont reçu, il y a environ deux semaines, des chèques pour financer leurs projets, notant que ce financement s'inscrit dans le cadre du programme "Régions émergentes". "Ces bénéficiaires ont déposé leurs demandes auprès de la plateforme des initiatives économiques intégrées de Fnideq, après quoi elles ont bénéficié de l'accompagnement de l'ANAPEC, et aujourd'hui elles obtiennent le financement, octroyé dans le cadre de ce programme", a-t-il fait savoir, précisant que la majorité des bénéficiaires prennent en charge leurs familles et sont porteuses de projets générateurs de revenus et créateurs d'emplois, dans plusieurs secteurs liés notamment au commerce, coiffure, couture traditionnelle et moderne et pâtisserie.

Pour sa part, la coordinatrice régionale de l'Entraide nationale, Zineb Oulhajene, a indiqué que

cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention de partenariat entre le Conseil de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (TTA), la wilaya de la région et le ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille, pour renforcer la qualification et l'autonomisation économique des femmes et filles au niveau de la région, dans le cadre du programme "Régions émergentes".

Elle a, ainsi, salué les efforts déployés par tous les partenaires, avec à leur tête la wilaya de la région, la préfecture de M'diq-Fnideq, le Conseil de la région, l'ANAPEC, l'Agence de développement social (ADS), le Conseil régional d'investissement et Al Barid Bank, pour accélérer la mise en oeuvre de cet accord de coopération.

Ces femmes bénéficieront de plusieurs ateliers de formation dans les domaines de marketing, de gestion financière, de comptabilité et d'étude technique de projets, en vue de réussir leurs projets.

Le comité technique commun de suivi et de sélection s'est réuni, vendredi dernier au siège de la plateforme des initiatives économiques intégrées de Fnideq, en vue d'examiner les demandes déposées par des femmes et filles porteuses de petits et très petits projets, en vue de bénéficier du soutien financier et de l'accompagnement offerts dans le cadre de ce programme, afin qu'elles puissent créer ou développer leurs activités économiques, et partant améliorer leurs revenus et conditions de vie.

Après avoir étudié et examiné les dossiers relatifs au programme de qualification et d'autonomisation économique des femmes et filles dans la région TTA présentés par les coopératives, les très petites entreprises et les auto-entreprises, tout en s'assurant qu'elles remplissent les conditions déterminées dans le cahier des charges relatif à cet appui, le comité technique a décidé d'accepter de déboursier la subvention par le Conseil de la région, en vertu de la convention de partenariat entre

le Conseil de la région, la wilaya de la région et le ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille.

Le programme "Régions émergentes" constitue la mise en oeuvre locale des axes du programme national pour l'autonomisation économique des femmes et des filles, et la promotion de leurs droits économiques et sociaux à travers la qualification et l'autonomisation des femmes en situation difficile ou issues d'un milieu précaire.

Il vise également à réaliser une convergence territoriale pour la mise en oeuvre du programme régional de développement et le programme national pour l'autonomisation économique des femmes.

L'enveloppe budgétaire dédiée au programme "Régions émergentes", mis en oeuvre durant la période 2020-2021, est mobilisée par le Conseil de la région (6 millions de DH) et le ministère de tutelle (6 MDH).

# Horizons

## La Chine doit créer une richesse mondiale partagée



La Chine est devenue beaucoup plus prospère au cours des deux dernières décennies, mais une plus grande richesse s'accompagne d'une plus grande responsabilité sociale. Au lieu de se quereller, les Etats-Unis et la Chine doivent commencer à résoudre ensemble les problèmes mondiaux.

L'OCDE prévoit une reprise économique inégale en forme de K après la pandémie en 2021. Les pays les plus riches avec des déploiements de vaccins plus étendus et qui peuvent se permettre de rouvrir et de renflouer leurs économies le feront. Les économies les plus pauvres auront du mal à rester en bonne santé et à éviter le rôle central dans cet effort.

Alors que la Banque mondiale estime que la pandémie pourrait conduire jusqu'à 150 millions de personnes supplémentaires dans le monde sous le seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour, les milliardaires du monde entier se sont enrichis pendant la crise. Un rapport 2020 d'UBS et de PwC a indiqué que le nombre mondial de milliardaires était passé à 2189, leur richesse combinée s'élevant à 10,2 billions de dollars, principalement en raison de rendements plus élevés sur les actions technologiques.

Pendant ce temps, le Crédit Suisse estime que la richesse des ménages mondiaux s'élevait à 400 billions de dollars en juin 2020, soit plus du triple de 117,9 billions de dollars à la fin de 2000. La richesse des ménages chinois a augmenté remarquablement rapidement, passant de 3,2% du total mondial en 2000 à 17,7% d'ici la mi-2020. Au cours de la même période, la part des Etats-Unis est passée de 36,2% à 29,4% et celle de l'Europe de 29,3% à 25,2%, tandis que celle de l'Inde est passée de 1,1% à 3,5%. Mais les avantages de

l'augmentation de la richesse n'ont pas été également partagés, car le coefficient de Gini de presque tous les pays - qui mesure les inégalités - s'est aggravé.

Pourtant, alors que le nombre de milliardaires chinois a fortement augmenté en raison des booms immobiliers et technologiques, l'écart entre les niveaux de richesse médians chinois et américain se réduit. En 2000, la richesse médiane par adulte chinois était de 2.193 dollars, soit 4,8% du niveau américain, selon le Crédit Suisse. A la mi-2019, il avait augmenté 9,5 fois, à 20.942 \$, soit 31,8% de la médiane américaine de 65904 \$.

De plus, bien que la dette chinoise par habitant ait augmenté au cours de ces deux décennies, elle ne représentait que 21% de la richesse médiane à la mi-2019. Aux Etats-Unis, en revanche, la dette par habitant représentait 95% de la richesse médiane des Américains à la mi-2019, contre 76% à la mi-2000. Cette augmentation plus rapide de la dette a ralenti la hausse de la richesse nette médiane des Américains. Ces chiffres confirment les conclusions d'Angus Deaton et d'Anne Case selon lesquelles la vie des Américains de la classe ouvrière s'est considérablement détériorée, par rapport non seulement aux 1% les plus riches de la population américaine, mais aussi à leurs homologues chinois.

Au niveau macroéconomique, les données de l'Académie chinoise des sciences sociales indiquent que la Chine comble l'écart avec les Etats-Unis en termes de richesse nationale nette encore plus rapidement qu'en termes de PIB. Après avoir noté des différences dans l'évaluation des actifs tels que l'immobilier, le PIB de la Chine (aux taux de change du marché) et la richesse nationale nette représentaient tous deux environ 12% des niveaux américains en 2000. En 2018, le PIB de la Chine (à 13,4 billions de dollars, soit environ 10.000 capita) avait atteint 65% du niveau américain, tandis que sa richesse nationale nette de 88,6 billions de

dollars représentait 80% du niveau américain de 110 billions de dollars. Le ratio richesse nette / PIB de la Chine en 2018, de 6,6, était similaire à celui de la France et supérieur au ratio américain de 5,3, et à peine inférieur au ratio australien de 6,8.

La richesse nationale nette de la Chine a grimpé de 28%, 25,3% et 11,5%, respectivement, au cours des trois derniers plans quinquennaux, grâce à des taux d'épargne et d'investissement élevés et soutenus de 40 à 50% du PIB. Les prix des actifs intérieurs de la Chine ont bénéficié de la politique du gouvernement consistant à adopter des prix, des taux d'intérêt et des taux de change déterminés par le marché.

Il est frappant de constater que l'Etat chinois détenait 162,8 billions de CN ¥ (25 billions de dollars), soit 24,6%, de la richesse nationale nette du pays à la fin de 2019. Le secteur des ménages détenait 77,4%, soit 512.600 milliards de yens. En revanche, le secteur américain des ménages détenait 117,3 billions de dollars, soit 111,7%, de la richesse nationale nette des Etats-Unis à la fin de 2019, le solde étant une dette nette de 10,6 billions de dollars due principalement par le gouvernement fédéral aux créanciers étrangers.

L'Etat chinois a augmenté sa part de la richesse nationale nette grâce à des améliorations rapides des infrastructures publiques qui ont profité aux gens ordinaires plutôt qu'aux élites. Des niveaux élevés d'actifs appartenant à l'Etat devraient permettre au gouvernement, dans le nouveau 14e plan quinquennal, de recapitaliser le secteur des retraites et de la sécurité sociale, en transférant efficacement la richesse aux travailleurs à faible revenu.

De plus, avec 90% des ménages possédant désormais un logement et les salaires réels ayant augmenté d'environ 3% par an pendant une décennie, la Chine peut désormais compter sur la consommation comme principal moteur de sa croissance. Cela explique pourquoi les décideurs chinois ont moins peur du décaplage économique des Etats-Unis que les

décideurs américains ne le supportent. Dans le même temps, la Chine profite de la mondialisation, elle n'a donc guère intérêt à s'attaquer à l'ordre mondial (ou aux Etats-Unis).

Ceux qui soutiennent que la hausse des niveaux de dette brute constitue un danger pour la Chine devraient noter que sa dette (comme celle du Japon) est principalement intérieure, tandis que le pays est un prêteur net au monde. Cela contraste avec la dette nette des Etats-Unis envers le monde de 11,7% de sa richesse nette, soit plus de la moitié de son PIB et en hausse. Un niveau d'endettement élevé n'a d'importance que s'il n'y a pas d'actifs pour le soutenir. Grâce à des actions décisives de maîtrise de la dette des entreprises, le ratio d'endettement des entreprises chinoises est passé de 160,4% au premier trimestre 2017 à 151% fin 2019.

Avec une population vieillissante mais une richesse croissante, la Chine doit relever les défis mondiaux communs que sont les inégalités sociales et le changement climatique. La prospérité partagée est une paix partagée. Personne n'est vraiment prospère si la prospérité n'est pas suffisamment partagée. La Chine a donc toutes les raisons d'être un acteur mondial responsable en s'attaquant à ses propres problèmes sociaux et climatiques, au lieu de détourner des ressources pour attiser une rivalité avec les Etats-Unis.

Une plus grande richesse s'accompagne d'une plus grande responsabilité sociale. En 2019, la richesse nette combinée des Etats-Unis et de la Chine a atteint 227% du PIB mondial. Ces deux superpuissances doivent cesser de se quereller et commencer à résoudre ensemble les problèmes mondiaux.

**Par Andrew Sheng et Xiao Geng**  
*Andrew Sheng, Distinguished Fellow de l'Asia Global Institute de l'Université de Hong Kong et membre du Conseil consultatif du PNUE sur la finance durable. Xiao Geng, président de la Hong Kong Institution for International Finance.*



## La guerre des vaccins au coeur d'un sommet de l'UE

### *Le Brésil dépasse les 300.000 morts*



Les difficultés d'approvisionnement en vaccins, au coeur d'un vif différend entre Bruxelles et Londres, devaient dominer jeudi un sommet de l'Union européenne tandis qu'au Brésil, la pandémie de Covid-19, totalement hors de contrôle, a fait plus de 300.000 morts.

Deuxième pays le plus endeuillé au monde derrière les Etats-Unis, le Brésil a enregistré près de 90.000 cas supplémentaires de contamination en 24 heures. En un an, 12,2 millions de personnes ont été infectées par le coronavirus dans ce pays de 212 millions d'habitants, et 300.685 d'entre elles en sont mortes.

Partout dans le pays, les services de soins intensifs sont au bord du point de rupture et leurs personnels à la limite de l'épuisement. La presse a rapporté des situations dramatiques: corps entassés dans les couloirs d'hôpitaux débordés, ou décès d'une centaine de personnes faute de lits en réanimation. Les stocks d'oxygène et de kits d'intubation ont atteint par endroits un niveau critique.

La flambée épidémique au Bré-

sil suscite une inquiétude croissante dans le reste du monde, en raison de la propagation du variant amazonien P1, qui serait plus contagieux et plus létal.

En Europe, où la pandémie connaît également une nouvelle recrudescence, l'UE et le Royaume-Uni, en désaccord sur la gestion des stocks de vaccins produits sur le continent par le groupe AstraZeneca, ont affirmé leur intention de régler ce litige par la négociation.

Un sommet virtuel des 27 pays membres de l'UE s'ouvre jeudi à Bruxelles et sera consacré essentiellement à l'épineux sujet des vaccins. Alors que plusieurs pays de l'UE durcissent les restrictions pour faire face à la pandémie, la lenteur des campagnes vaccinales et les problèmes de livraisons d'AstraZeneca nourrissent les frustrations et les tensions.

Pour y répondre, la Commission a renforcé un mécanisme de contrôle des exportations de vaccins mis en place en janvier. La démarche a suscité les critiques de Londres, premier destinataire des doses exportées par le continent.

Face à "une très grave situation épidémiologique", l'UE "continue

d'exporter des volumes importants vers des pays" produisant leurs propres vaccins ou ayant déjà largement vacciné leur population, a regretté mercredi le vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis.

Il faisait allusion au fait que l'UE a exporté quelque 10 millions de doses, tous vaccins confondus, vers le Royaume-Uni, mais n'a reçu en retour aucune dose produite outre-Manche. Alors que le contrat signé par AstraZeneca prévoyait la livraison de doses provenant de deux usines britanniques.

L'entreprise avait expliqué que son contrat avec Londres l'obligeait à honorer en priorité les commandes britanniques.

L'UE "exporte à grande échelle" mais "les routes doivent être empruntées dans les deux sens", a averti la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen.

Le Premier ministre britannique Boris Johnson a mis en garde contre tout "blocus arbitraire" de vaccins anti-Covid. "Je pense que les blocus des vaccins ou des ingrédients pour vaccins constituent un sujet sensible", a insisté M. John-

son, soulignant que les vaccins étaient le fruit d'une "coopération internationale".

Mercredi, l'UE et les autorités britanniques ont fait savoir qu'elles travaillaient à trouver une solution "mutuellement bénéfique" pour résoudre ces tensions.

AstraZeneca, critiqué par le régulateur américain pour lui avoir potentiellement fourni des données "obsolètes" sur ses essais cliniques, a revu à la baisse l'efficacité de son vaccin: ce dernier n'est efficace qu'à 76% contre les cas symptomatiques de la maladie, au lieu des 79% déclarés initialement.

Le Royaume-Uni a indiqué qu'il pourrait prochainement placer la France sur une "liste rouge" et durcir les contrôles des arrivées en provenance de l'Hexagone qui a ajouté mercredi trois départements aux seize soumis à des mesures de freinage de l'expansion de la maladie.

Après les mises en causes du vaccin AstraZeneca, en Europe et aux Etats-Unis, c'est celui de Pfizer/BioNTech qui pose problème à Macao et Hong Kong: son utilisation y a été suspendue après la découverte de capsules défect-

ueuses sur un lot.

Par principe de précaution, la vaccination en cours a été suspendue le temps de l'enquête. De nombreux vaccins sont expédiés sous forme concentrée dans des flacons et sont ensuite dilués avant d'être administrés.

Au Japon, le relais de la flamme olympique des Jeux de Tokyo, retardés à cet été à cause de la pandémie, a été lancé jeudi à Fukushima (nord-est) en l'absence de public.

Aux Etats-Unis, les responsables chargés de la gestion de la crise sanitaire se sont félicités de constater les premiers effets positifs de la vaccination, notamment sur les visites aux urgences des plus âgés, en baisse. "Nous voyons à présent une diminution significative du nombre de visites aux urgences des personnes de plus de 65 ans, à mesure que cette tranche d'âge a été vaccinée", s'est réjoui lors d'un point presse Rochelle Walensky, la directrice des Centres de lutte et de prévention contre les maladies (CDC).

La pandémie a fait au moins 2,73 millions de morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mercredi.

# Washington donne des gages de sa volonté de reconstruire l'alliance avec l'UE

Washington a donné mercredi une série de gages montrant sa volonté de reconstruire l'alliance avec l'Union européenne et de travailler en concertation avec ses partenaires plutôt que contre eux, face à la Russie et la Chine.

Le secrétaire d'Etat Antony Blinken a lancé mardi à l'Otan cette opération de persuasion qui devait être conclue jeudi soir par Joe Biden lors de son intervention pendant le sommet des dirigeants de l'UE.

Après ses réunions à l'Otan, Antony Blinken a traversé Bruxelles pour rencontrer la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell. Il a réaffirmé la priorité donnée au partenariat avec l'Union européenne et la volonté de se concerter face à la Russie et à la Chine.

Les messages délivrés par Washington sont une douce musique à l'oreille des Européens car ils apaisent nombre de leurs inquiétudes. "Pas question de forcer les alliés à faire un choix « nous ou eux » avec la Chine", a assuré mercredi Antony Blinken lors d'une réunion avec ses homologues de l'Otan. "Nous savons que nos alliés ont des relations complexes avec la Chine qui ne s'alignent pas toujours", a-t-il reconnu.

Les Européens ont toujours montré leur réticence à embarquer dans la relation conflictuelle avec Pékin voulue par Donald Trump.

Ils ont conclu fin décembre 2020 un accord avec la Chine sur les investissements réclamé par l'Allemagne. Mais ils se sont heurtés aux limites de la coopération avec Pékin lorsqu'ils ont demandé des engagements sur le travail forcé et la fin des persécutions contre les Ouïghours. "Il y a des



oppositions très fortes au sein de l'UE sur cet accord et les conditions politiques pour le signer ne sont pas réunies", a confié mercredi un diplomate avant le sommet européen. Washington n'a pas eu besoin d'intervenir.

L'harmonie avec l'UE est plus facile face à Moscou. "Même si nous travaillons avec la Russie pour promouvoir nos intérêts et ceux de l'Alliance, nous nous efforçons également de faire en sorte que la Russie rende compte de ses actions imprudentes et conflictuelles", a souligné Antony Blinken.

Comme sur la Chine, Washington s'est coordonné avec les

Européens pour sanctionner la condamnation de l'opposant Alexei Navalny et la répression contre ses partisans.

Le président Joe Biden n'hésite pas à heurter certains alliés. Il a fait bloquer l'achèvement du gazoduc Nord Stream 2, dont la construction divise les Européens. Antony Blinken n'a fait aucune concession sur ce point lors de son entretien avec son homologue allemand Heiko Maas. Mais les Etats-Unis ont assoupli leur position sur les financements pour les dépenses militaires. Première économie de l'UE, l'Allemagne peine à atteindre l'objectif de 2% de son PIB pour la défense en 2024. "Nous recon-

naissions la nécessité d'adopter une vision plus globale du partage des charges", a annoncé mercredi Antony Blinken à l'Otan.

La rupture est totale avec Donald Trump, qui rudoyait les Allemands, accusés d'être "mauvais payeurs" et de contribuer à l'effort de guerre de la Russie par leurs achats de gaz.

Le secrétaire d'Etat américain a également écouté et répondu aux préoccupations manifestées par de nombreux alliés européens face au comportement agressif de la Turquie.

Lors de son entretien avec son homologue turc Mevlüt Çavuşoğlu, il a "exhorté la Turquie à ne

pas conserver le système de défense aérienne russe S-400, s'est dit préoccupé par le retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul (sur la protection des femmes) et a souligné l'importance des institutions démocratiques et du respect des droits de l'homme", a affirmé son porte-parole Ned Price. "Blinken a montré que Washington prend la mesure des enjeux avec sa volonté de revitaliser l'Alliance et la relation avec l'Union européenne", a confié mercredi à l'AFP un diplomate européen. "Le fait que le président Biden s'adresse aux dirigeants européens pendant leur sommet passe le bon message sur sa vo-

## Les étudiants algériens renouvellent leur rejet du processus électoral et revendiquent une refonte du régime



Les étudiants des universités algériennes ont défilé mardi à Alger, Oran et Béjaïa, dans le cadre du mouvement de protestation populaire contre la "feuille de route" annoncée par les autorités, notamment le processus électoral, en revendiquant un changement radical du système politique, selon des médias algériens.

Les étudiants se sont donnés rendez-vous au neuvième mardi depuis le début du Hirak le 22 janvier 2019, et pour la cinquième semaine consécutive, et ont entamé leur manifestation de "la

place des Chouhadas" vers la place de "la poste centrale", sous un déploiement intense des éléments de la police au centre de la capitale.

Les participants à cette manifestation massive ont exprimé les revendications du Hirak, notamment la libération de tous les détenus d'opinion, le changement radical du système politique et le rejet des élections législatives anticipées, prévues le 12 juin prochain.

Les protestataires ont également scandé des slogans contre le régime algérien, et ont exprimé

leurs revendications et leurs positions vis-à-vis de la situation politique du pays, brandissant un portrait de Miloud Benrouane, étudiant emprisonné à Biskra (nord-est) depuis octobre 2020.

Après l'interdiction des manifestations pour une année à cause de la propagation du coronavirus, des milliers d'Algériens ont regagné les rues, mardi et vendredi, dans des manifestations massives, en prolongation des manifestations hebdomadaires du Hirak, réclamant le changement du système politique et de l'instauration de l'état de droit.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma

|                   |         |                |                          |                            |                  |             |
|-------------------|---------|----------------|--------------------------|----------------------------|------------------|-------------|
| PROPRE AU PAYS    | CRÉMONÈ | SOMME EN ENFER | SODIUM DE NOTRE TEMPS    | COLLE FORTE                | ACCORD D'UN      | CULOTTÉ     |
| SANS-ABRI         |         | POSSÉSSIF      | ULTRA VIOLET PRONOM      | RHÉSUS GÉNÉRAL VIETNAM IEN |                  |             |
| COLLE EN ITALIE   |         | EXPLOSIF       | COMMISSION               | ATTACHÉ LIBÉRER            |                  |             |
| COMMENTE          |         | NÉON CRISPÉ    | CHOISI                   | SAVOIR-FAIRE ENLEVER       |                  |             |
| LETTRES DE WAGNER |         | MELODIE        |                          |                            |                  |             |
| TRANCHE NOTE      |         | CRITIQUES      | METS                     | EN QUATRE                  | PRISE DE BEC     | FIN D'ANNÉE |
| ALANGUË           |         |                |                          |                            |                  |             |
| TERME ANGLAIS     |         | DRAME NIPPON   | ABSOLUTION               |                            |                  |             |
| RAZ DE MARÉE      |         |                |                          | DONNE LE CHOIX             | LETTRES DE DUVAL | PETIT CUBE  |
|                   |         | EN BOIS        | ACTE SPORTIF             |                            |                  |             |
| SAISON LEVANT     |         | VENU AU MONDE  | TUNIQUE MOYENNE DE L'ŒIL |                            |                  |             |

## Solution mots flechés d'hier

|         |          |
|---------|----------|
| RETENUE | CUIR     |
| CARTON  | ORNE     |
| CORSE   | SEL      |
| NAVALE  | LION     |
| POTIN   | EMIS     |
| MASSAGE | ASE      |
| NET     | ION      |
| AGIR    |          |
| MAITRE  | ENLEVE   |
| NO      | SIAMOISE |
| GRIFFE  | Z        |
| RAS     | INGENUE  |
| ET      | ENTE     |
|         | UNE      |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**

**2017 www.ojd.ma**

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

## Mots croisés

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |
| III  |   |   |   | ■ |   | ■ |   |   |   |    |    |
| IV   |   | ■ |   |   |   |   |   |   |   | ■  |    |
| V    |   |   |   |   |   |   | ■ |   | ■ |    |    |
| VI   |   |   |   |   | ■ |   |   |   |   |    |    |
| VII  |   |   |   |   |   | ■ |   |   |   |    |    |
| VIII |   |   | ■ |   |   |   | ■ |   |   |    |    |
| IX   |   |   |   | ■ |   |   |   |   |   |    |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Sous Pape de sécurité.
- II. Spécialistes entre le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.
- III. Norme européenne de téléphonie - Entre le tire et les fesses.
- IV. Sorti - Russe.
- V. Réalité abstraite - Un arbre qui se si en anglais.
- VI. Coince - Physicien italien qui a conçu la première pile atomique à uranium.
- VII. On est sur un petit nuage quand il est bon, mais dans un gros nuage c'est moins bon - Grand madrilène.
- VIII. Du boulot - Substantif - Un gag qui a mal tourné.
- IX. Buts de touristes -C'est canon comme support !
- X. Très matériel.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Rimiste.
- 2. Qui contient un poison.
- 3. Mémoire utile - Une image qui remonte.
- 4. La deuxième est connue - A l'envers : du beurre pour la banque - Service discret.
- 5. Le grand Albert.
- 6. Une couverture avec un gros trou - Entrée de service - Habilla sénorita.
- 7. A l'envers : a de bonnes mâchoires - Posa.
- 8. Mettre au courant - La moitié de la moitié de mémé.
- 9. Très mal écrit - Gouverner.
- 10. A fait entrer les jeunes filles au lycée - Orner de métaphores.
- 11. Coupure.

## Grilles de sudoku

**Facile**

|     |     |     |     |     |     |     |   |   |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|---|---|
| 8   |     | 5 1 |     | 9   |     |     |   |   |
| 5 1 |     | 4   |     |     |     | 3 1 |   | 8 |
|     | 7 9 |     |     |     |     |     |   |   |
| 3   |     | 1   |     |     |     | 4   |   |   |
| 7   | 1 9 |     | 3 6 |     |     |     | 8 | 7 |
|     | 2   |     | 6   |     |     |     |   | 7 |
| 9 5 |     |     |     | 8 7 |     |     |   |   |
| 8   |     |     | 5   |     | 6 1 |     |   |   |
| 3   | 8 1 |     |     |     |     |     |   | 9 |

**Moyen**

|   |   |     |   |     |     |   |       |   |
|---|---|-----|---|-----|-----|---|-------|---|
| 8 | 4 | 5   |   |     |     |   |       | 3 |
|   |   |     | 9 | 8   |     |   |       | 2 |
|   |   | 3   |   |     |     |   |       | 7 |
| 3 |   |     |   |     | 9 4 |   |       |   |
|   |   | 6 5 |   | 3 8 |     |   |       |   |
|   |   | 1 4 |   |     |     |   |       | 2 |
|   | 6 |     |   |     |     | 7 |       |   |
|   | 5 |     | 8 | 4   |     |   |       |   |
|   |   | 8   |   |     |     |   | 2 4 5 |   |

**Difficile**

|     |     |   |       |   |  |   |   |   |
|-----|-----|---|-------|---|--|---|---|---|
|     |     | 2 |       |   |  | 9 |   |   |
| 8   |     |   | 1     |   |  | 5 |   |   |
| 6 1 | 7   |   |       |   |  |   |   | 8 |
|     | 3 6 |   |       |   |  | 4 |   |   |
| 6   | 5   |   |       |   |  | 8 | 2 |   |
|     |     |   |       |   |  |   |   |   |
| 9   |     |   | 2 1   |   |  |   |   |   |
| 1   |     |   | 7 4 5 |   |  |   |   |   |
|     | 8   | 3 |       | 6 |  |   |   |   |
| 3   |     |   | 5     |   |  |   |   |   |

**Expert**

|   |     |   |     |     |   |   |   |   |
|---|-----|---|-----|-----|---|---|---|---|
| 4 | 5   |   | 7   | 3   | 6 |   |   |   |
|   | 6   |   |     | 5 8 |   |   |   |   |
|   |     |   |     |     |   |   | 7 |   |
|   |     |   |     |     |   |   |   |   |
| 9 | 2   | 8 |     | 7   |   |   |   |   |
|   |     |   |     |     |   |   |   |   |
|   | 8   |   | 7 9 |     |   |   |   | 3 |
|   |     |   |     |     |   |   |   |   |
| 8 |     |   |     |     |   |   |   |   |
|   | 4 5 |   |     |     |   | 6 |   |   |
| 5 | 3 7 |   |     |     |   | 1 | 4 |   |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 3 | 9 | 5 | 1 | 8 | 7 | 4 | 6 |
| 4 | 7 | 8 | 3 | 9 | 6 | 2 | 5 | 1 |
| 6 | 5 | 1 | 7 | 4 | 2 | 3 | 9 | 8 |
| 8 | 4 | 2 | 9 | 3 | 7 | 1 | 6 | 5 |
| 5 | 9 | 6 | 1 | 2 | 4 | 8 | 7 | 3 |
| 7 | 1 | 3 | 8 | 6 | 5 | 4 | 2 | 9 |
| 3 | 6 | 7 | 2 | 8 | 9 | 5 | 1 | 4 |
| 9 | 8 | 5 | 4 | 7 | 1 | 6 | 3 | 2 |
| 1 | 2 | 4 | 6 | 5 | 3 | 9 | 8 | 7 |

**Moyen**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 5 | 1 | 7 | 3 | 8 | 9 | 4 | 6 |
| 8 | 6 | 9 | 1 | 5 | 4 | 3 | 7 | 2 |
| 3 | 7 | 4 | 6 | 2 | 9 | 1 | 8 | 5 |
| 4 | 9 | 2 | 3 | 8 | 5 | 7 | 6 | 1 |
| 7 | 8 | 3 | 4 | 1 | 6 | 5 | 2 | 9 |
| 5 | 1 | 6 | 2 | 9 | 7 | 8 | 3 | 4 |
| 9 | 2 | 8 | 5 | 6 | 3 | 4 | 1 | 7 |
| 6 | 4 | 5 | 8 | 7 | 1 | 2 | 9 | 3 |
| 1 | 3 | 7 | 9 | 4 | 2 | 6 | 5 | 8 |

**Difficile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 3 | 4 | 6 | 1 | 2 | 9 | 8 | 7 |
| 1 | 2 | 8 | 9 | 7 | 4 | 3 | 5 | 6 |
| 9 | 7 | 6 | 3 | 5 | 8 | 1 | 2 | 4 |
| 3 | 6 | 1 | 5 | 8 | 7 | 2 | 4 | 9 |
| 2 | 8 | 9 | 1 | 4 | 3 | 6 | 7 | 5 |
| 4 | 5 | 7 | 2 | 9 | 6 | 8 | 1 | 3 |
| 8 | 9 | 5 | 7 | 6 | 1 | 4 | 3 | 2 |
| 7 | 1 | 2 | 4 | 3 | 9 | 5 | 6 | 8 |
| 6 | 4 | 3 | 8 | 2 | 5 | 7 | 9 | 1 |

**Expert**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 9 | 1 | 3 | 4 | 5 | 6 | 8 | 2 |
| 3 | 2 | 6 | 8 | 1 | 9 | 4 | 7 | 5 |
| 5 | 4 | 8 | 2 | 7 | 6 | 3 | 1 | 9 |
| 4 | 6 | 3 | 7 | 9 | 2 | 1 | 5 | 8 |
| 8 | 5 | 7 | 1 | 6 | 3 | 9 | 2 | 4 |
| 9 | 1 | 2 | 5 | 8 | 4 | 7 | 3 | 6 |
| 2 | 7 | 4 | 6 | 5 | 1 | 8 | 9 | 3 |
| 1 | 3 | 9 | 4 | 2 | 8 | 5 | 6 | 7 |
| 6 | 8 | 5 | 9 | 3 | 7 | 2 | 4 | 1 |

## Solution mots croisés d'hier

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I    | P | A | T | A | T | I | P | A | T | A  | T  | A  |
| II   | A | M | E | R | I | C | A | N | I | S  | E  | R  |
| III  | R | E | M | E | M | O | R | E | R | ■  | T  | R  |
| IV   | O | U | ■ | C | O | N | T | R | E | R  | A  | I  |
| V    | I | T | E | ■ | R | E | ■ | I | R | O  | N  | E  |
| VI   | S | E | L | B | A | S | N | E | ■ | S  | I  | R  |
| VII  | S | E | A | ■ | I | ■ | U | S | I | T  | E  | E  |
| VIII | I | ■ | G | E | S | S | E | ■ | N | R  | ■  | T  |
| IX   | E | C | U | L | E | ■ | R | A | G | E  | U  | R  |
| X    | N | E | E | ■ | S | I | A | U | R | ■  | S  | A  |
| XI   | N | U | R | I | ■ | R | ■ | R | A | S  | S  | I  |
| XII  | E | X | A | S | P | E | R | A | T | I  | O  | N  |

# Economie

Accord de partenariat pour la mise en place d'un incubateur de start-up dans le secteur du commerce

Une convention de partenariat a été signée, mardi à Rabat, entre le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique et l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir (UM6P), pour la mise en place d'un incubateur et accélérateur de startup dans le secteur du commerce, "Moroccan Retail Tech Builder" (MRTB).

Paraphée par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, et le président de l'UM6P, Hicham El Habti, cette convention a pour objectif d'accompagner une centaine de porteurs de projets dans le développement de solutions digitales innovantes au profit du commerce de proximité qui a besoin d'outils digitaux simples et accessibles lui permettant à la fois de se moderniser et d'améliorer sa valeur ajoutée, rapporte la MAP.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du déploiement du Plan de relance du commerce 2021-2023, qui compte parmi ses axes stratégiques la consolidation des meilleures pratiques du commerce à travers la digitalisation, dont l'importance a suscité une prise de conscience collective au cours de la crise sanitaire de Covid-19.

L'accompagnement de ces porteurs de projets se fera de la phase d'idéation et de prototypage jusqu'à la phase de mise sur le marché et d'accélération et ce à l'horizon 2023.

En favorisant la diffusion de solutions digitales adaptées aux besoins des commerçants et consommateurs, le projet répond à la nécessité de promouvoir la transition digitale des professionnels du commerce en tant que levier incontournable pour la croissance et la compétitivité du secteur. S'exprimant à cette occasion, M. Elalamy a affirmé que «conformément aux Hautes Orientations Royales pour l'accélération de la transformation digitale de l'économie nationale, le développement d'un écosystème entrepreneurial innovant et dynamique dans le secteur du commerce est une priorité».

«A travers l'accompagnement des entrepreneurs marocains porteurs de projets de digitalisation dans ce secteur et le renforcement de leurs capacités d'innovation, nous ambitionnons de mettre à profit l'outil digital au service de la croissance et de la compétitivité du secteur», a-t-il souligné. De son côté, M. El Habti a fait savoir qu'«au vu de l'importance du secteur du commerce dans le tissu économique national, nous mettons à contribution notre écosystème d'accompagnement de start-up au service de ce nouveau projet». Et de poursuivre qu'à travers ce partenariat, «nous confirmons notre volonté de continuer à accompagner les efforts des pouvoirs publics, en phase avec les priorités de l'UM6P qui s'articulent autour de l'innovation, la formation et l'entrepreneuriat».

Le "Moroccan Retail Tech Builder", financé conjointement par la Fondation OCP et le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, sera hébergé au niveau de l'écosystème d'innovation de l'UM6P qui accueille une panoplie de programmes d'incubation et d'accélération afin de permettre aux porteurs de projets de bénéficier d'un environnement propice à leur développement.

## Le niveau de vie au Maroc s'est amélioré entre 2013 et 2019, mais à un rythme plus long



Le niveau de vie au Maroc s'est amélioré entre 2013 et 2019, indique le Haut-commissariat au plan (HCP) dans une récente étude sur l'«Evolution du niveau de vie des ménages et impact de la pandémie de Covid-19 sur les inégalités sociales».

Cette amélioration a toutefois été marquée par une nette décélération par rapport à la période 2006-2013, relève l'institution publique dans une note rendue publique mercredi 24 mars précisant que les inégalités sociales et la pauvreté monétaire au Maroc ont été appréhendées à partir des données issues de son enquête nationale sur les sources de revenu réalisée auprès d'un échantillon de 3.290 ménages du premier décembre 2019 à fin mars 2020.

Qu'à cela ne tienne, les données recueillies par le Haut-commissariat montrent globalement que le niveau de vie a augmenté en dirham constant à un taux annuel de 2,7% au cours de cette période, contre 3,6% entre 2007 et 2014.

Comme le relève le HCP dans sa note, cette progression a concerné aussi bien le milieu urbain où le niveau de vie par tête a progressé de 2,4% entre 2013 et 2019 contre 2,6% entre 2007 et 2014 ; que le milieu rural où il a progressé de 2,7% contre 4,6%.

Mesuré par la dépense de consommation annuelle moyenne des biens et services acquis par les ménages marocains, le niveau de vie par ménage en 2019 est évalué, au niveau national, à 86.094DH, soit 7.175 DH par mois, 95 950 DH en zones urbaines (8.000 DH par mois) et 64.530 DH en zones rurales (5.378 DH par mois), souligne la même source.

L'étude du HCP révèle en outre que près de 66,1% des ménages ont un niveau de vie inférieur à la moyenne nationale. Ils sont 59,9% en milieu urbain et 79,6% en milieu rural à se trouver dans la même situation, selon l'institution statistique qui précise qu'à dépense égale par ménage, le niveau de vie diffère selon les tailles des ménages.

L'institution chargée de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc en conclut qu'en termes nominaux, le niveau de vie par tête est passé de 15.900DH en 2013 à 20.389 DH en 2019.

D'après elle, «cette amélioration a profité aussi bien aux citoyens, pour lesquels le niveau de vie est passé de 19.500 DH en 2014 à 24.500 DH en 2019, qu'aux ruraux, passant de 10.425 DH à 13.360 DH au cours de la même période».

C'est ainsi qu'aux termes de cette progression, «le niveau de vie a augmenté en dirham constant à un taux annuel de 2,7% entre 2013 et 2019, contre 3,6% entre 2007 et 2014», fait-elle savoir.

Le niveau de vie moyen étant fortement influencé par le degré de dispersion de la dépense des ménages et tiré vers le haut par les dépenses les plus élevées au détriment des dépenses les plus prépondérantes, pour remédier à cette limite, le Haut-commissariat explique que «le niveau de vie médian est utilisé pour avoir une première estimation plus globale du niveau de vie». Tout en sachant

qu'il représente la valeur de la dépense qui scinde la population en deux segments sociaux à taille égale: 50% de la population vivant en dessous de ce niveau de vie et 50% au-dessus», souligne le HCP.

On en arrive à ce constat que la moitié des ménages dépense moins de 67.500 DH par an, soit 5.625 DH par mois, au niveau national. Selon l'étude du HCP, «cette valeur médiane s'élève à 74.090 DH par an en milieu urbain, 6.174 DH par mois, et à 54.900 DH par an en milieu rural, 4.575 DH par mois».

Autre enseignement à tirer sur ce point, c'est que le niveau de vie médian, mesuré par personne, montre qu'un Marocain sur deux vit avec une dépense annuelle inférieure à 15.187 DH en 2019 (1.266 DH par mois). Par milieu de résidence, le niveau de vie médian est de l'ordre de 18.040 DH par personne dans les villes (1.503 DH par mois) et de 11.233 DH dans la campagne (936 DH par mois)».

Entre 2013 et 2019, l'étude laisse apparaître que la progression du niveau de vie a profité à l'ensemble des ménages, particulièrement aux catégories les plus modestes, et est moins inégalitaire.

Au cours de cette période, le niveau de vie par habitant et catégorie sociale «a connu une amélioration en termes réels de 3,5% pour les 20% des ménages les plus défavorisés contre 3,9% entre 2007 et 2014 ; 2,9% pour la catégorie sociale intermédiaire contre 3,6% entre 2007 et 2014 ; 2,5% pour les 20% des ménages les plus aisés contre 2,4% entre 2007 et 2014».

A ce sujet, le Haut-commissariat constate que le schéma de la répartition sociale du niveau de vie est marqué par les trois principaux traits. Le premier concerne la moitié la plus aisée de la population (50% de la population appartenant au haut de l'échelle sociale) qui réalise 75,1% de la masse totale des dépenses (contre 75,8% en 2014), alors que la moitié la plus modeste n'en dispose que de 24,9% (24,2% en 2014). Le deuxième

trait porte sur les 10% des personnes les plus aisées qui ont un niveau de vie supérieur à 37.631 DH et réalisent près de 30,9% des dépenses totales de consommation, alors que les 10% les plus modestes, avec un niveau de vie inférieur à 7.402 DH, n'en effectuent que 2,9%. Puis, les 20% des personnes les plus aisées qui totalisent 46,1% de la consommation totale des ménages (47% en 2014), contre 7% pour les 20% les moins aisées (6,7% en 2014).

L'institution statistique en conclut que des inégalités du niveau de vie, mesurées par l'indice de Gini, affichent une nette baisse passant de 39,5% en 2013 à 38,5% en 2019, dénotant une croissance économique qui aurait été pro-pauvres».

Concernant la pauvreté et la vulnérabilité monétaires, des phénomènes observés surtout ruraux, il apparaît qu'elles ont continué leur baisse en 2019.

En effet, l'étude révèle qu'au niveau national, l'incidence de la pauvreté absolue a baissé de 4,8% en 2013 à 1,7% en 2019. Par milieu de résidence, elle a respectivement baissé de 9,5% à 3,9% en milieu rural et de 1,6% à 0,5% en milieu urbain», note le HCP ajoutant que la vulnérabilité économique a également connu une baisse notable.

Sur ce dernier point, l'institution précise que «la part des personnes économiquement vulnérables est passée de 12,5% en 2014 à 7,3% en 2019 au niveau national, respectivement de 7,9% à 4,6% en milieu urbain et de 17,4% à 11,9% en milieu rural».

Soulignons enfin que l'étude montre que, sous l'effet de la crise sanitaire et sans les aides publiques, la pauvreté aurait été sept fois plus élevée et la vulnérabilité multipliée par deux, creusant profondément les inégalités.

A en croire le HCP, les aides publiques ont réduit l'incidence de la pauvreté de neuf points de pourcentage, la vulnérabilité de huit points et les inégalités de six points.

Alain Bouithy



Sous l'effet de la crise sanitaire et sans les aides publiques, la pauvreté aurait été sept fois plus élevée et la vulnérabilité multipliée par deux

## Le pôle portuaire de Tanger Med réalise un résultat net consolidé de 608 MDH en 2020

Le pôle portuaire du Groupe Tanger Med a réalisé à fin 2020 un résultat net consolidé de 608 millions de dirhams (MDH), en baisse de 19% par rapport à une année auparavant.

Cette baisse est expliquée par l'intégration totale de la contribution de 300 MDH au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus, indique le groupe dans un communiqué sur ses résultats financiers au titre de l'année 2020.

Le pôle portuaire du Groupe Tanger

Med qui englobe la société Tanger Med Port Authority chargée de l'exploitation du Port Tanger Med 1 et du Port Passagers et Rouliers ainsi que la société TM2 porteuse du projet Tanger Med 2, a enregistré un chiffre d'affaires de 2,418 milliards de dirhams (MMDH), en légère hausse (+1%) par rapport à fin 2019. De son côté, l'excédent brut d'exploitation ressort à 1,760 MMDH, en progression de 4% par rapport à 2019, fait savoir la même source.

## Wafabail affiche une baisse de son résultat net social à fin décembre dernier

Le résultat net social de Wafabail a affiché une baisse de 73% pour atteindre 34,6 millions de dirhams (MDH) à fin décembre 2020.

Le produit net bancaire social s'est établi, pour sa part, à 334 MDH à fin décembre 2020, en repli de 10,1% par rapport à fin décembre 2019, indique la filiale du Groupe Artijariwafa Bank dans un communiqué sur ses résultats au 31 décembre 2020.

Le total bilan social s'est établi, à fin 2020, à 12,5 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 5,2% par rapport à fin 2019, indique

le communiqué, ajoutant que la production cumulée à fin décembre 2020 a baissé, de son côté, de 32,9% pour s'établir à 2,9 MMDH à fin décembre 2020 contre 4,4 MMDH une année auparavant. L'encours financier a baissé, à fin décembre 2020, de 4,3% par rapport à la même période en 2019 pour se situer à 12,6 MMDH, précise la filiale, ajoutant qu'en dépit de cette baisse, Wafabail a maintenu sa position de leader du secteur en termes d'encours financier avec une part de marché de 25,6%.

# Signature de 21 conventions entre le CAM et les opérateurs du secteur agricole

Vingt et une conventions ont été signées récemment à Rabat, entre le Crédit Agricole du Maroc (CAM) et les parties prenantes du secteur agricole et du monde rural, en marge d'un Symposium, tenu sous le thème "Génération Green : quel accompagnement par le Groupe Crédit Agricole du Maroc (CAM) ?".

Portant les engagements respectifs de la banque et des interprofessions, 18 conventions ont été signées avec 18 interprofessions visant à accompagner l'ensemble des filières dans l'opérationnalisation des objectifs fixés dans le cadre de leurs contrats-programmes 2021-2030, en facilitant l'accès aux financements du Groupe CAM à l'ensemble des opérateurs, rapporte la Map.

Ces protocoles posent le cadre d'accompagnement par le Groupe CAM de chaque filière dans le cadre de la nouvelle stratégie agricole "Génération Green 2020-2030". A ce titre, la banque se mobilisera aux côtés de

chaque filière en adaptant son offre pour permettre aux opérateurs de réaliser leurs objectifs en termes d'investissements (renforcement de l'amont productif, modernisation de l'outil de valorisation de la production, modernisation des circuits de commercialisation, développement du marché intérieur et/ou international, installation d'unités de transformation, valorisation des produits...).

Dans une déclaration à la presse peu avant la signature de ces conventions, le président du directoire du CAM, Tariq Sijilmassi, a relevé que ces 18 programmes s'assignent comme objectif principal la mise en œuvre de la Vision de S.M le Roi Mohammed VI qui vise la création d'une nouvelle génération d'entrepreneurs dans le milieu rural ainsi que la création d'une classe moyenne dans ce même milieu, outre l'accompagnement du plan Génération Green 2020-2030.

Par ailleurs, deux autres conventions quadripartites de haut niveau ont été scellées par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, Du Développement rural et des Eaux et Forêts, la Fédération des Chambres d'agriculture du Maroc (FECAM), la Confédération marocaine de l'Agriculture et de développement rural (COMADER) et le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) visant à accompagner le déploiement de la nouvelle stratégie agricole, notamment en ce qui concerne l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural et le développement des filières agricoles.

A travers la première convention, le Groupe CAM œuvrera à accompagner la mise en œuvre de la stratégie Génération Green 2020-2030, notamment en apportant sa contribution

pour le développement des investissements productifs à fort impact socio-économique et en participant à la consolidation des acquis du Plan Maroc Vert à travers un financement via le réseau de la banque et de ses filiales dédiées (Tamwil El Fellah, Fondation ARDI, CAM Leasing, Al Akhdar Bank...) et d'un autre financement dans le cadre du Programme Al Moustatmir Al Qaraoui (AMAQ) pour les TPE éligibles à ce programme national. Le groupe bancaire s'engage, ainsi, à mettre en place un dispositif institutionnel complet et intégré comprenant des mesures de soutien spécifiques à chacune des filières agricoles et un dispositif d'accompagnement personnalisé par opérateur. A ce titre, la banque accompagnera les parties prenantes pour la dynamisation du secteur agricole et la mise en œuvre des dispositions des différents contrats-programmes et apportera les financements nécessaires pour booster les investissements et répondre aux besoins de fonctionnement de l'ensemble des filières de production agricole à travers des offres de financement adaptées aux éventuels besoins des filières agricoles.

Le GCAM mettra également à la disposition des opérateurs du secteur agricole son expertise dans le domaine à travers le conseil financier et se mobilisera pour la digitalisation des écosystèmes agricoles via le déploiement de solutions innovantes de nature à fluidifier les échanges entre les acteurs et les dynamiser et à assurer l'inclusion financière de l'ensemble des agriculteurs toutes catégories confondues.

Quant à la deuxième convention, elle vise l'accompagnement spécifique pour les jeunes entrepreneurs agricoles.

Le CAM a ainsi lancé dans ce sens, conjointement avec le ministère de l'Agriculture plusieurs offres d'accompagnement financier et non financier, dont notamment les packs "CAM-Génération Green Jeunes" et "CAM-Génération Green Melkisation".

Afin d'opérationnaliser l'accompagnement spécifique des jeunes entrepreneurs agricoles et contribuer à l'émergence d'une classe moyenne rurale, la présente convention définit les engagements de chacune des parties signataires (ministère-GCAM-Comader-FECAM). Pour sa part, le groupe bancaire accompagnera les dispositions de la nouvelle stratégie agricole dans son volet relatif à l'élément humain et à la classe moyenne rurale par la mise en œuvre d'une offre au profit des jeunes porteurs de projets dans le milieu rural via "CAM - Génération Green Jeunes", destiné aux jeunes agriculteurs ainsi qu'à la jeune entreprise rurale de services à l'agriculture et "CAM - Génération Green Melkisation". Il poursuivra également le déploiement du programme Al Moustatmir Al Qaraoui autant via un accompagnement financier dédié aux jeunes entrepreneurs que par un accompagnement non financier à travers le conseil et la mise à disposition de l'expertise de la banque et de son écosystème. Le CAM accompagnera également la Comader et les interprofessions dans leurs actions de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes agriculteurs. Afin de compléter le dispositif d'accompagnement de la nouvelle stratégie Génération Green 2020-2030 notamment en ce qui concerne la mobilisation des terres collectives au profit des ayants droit et la création d'une classe moyenne rurale,

la Direction des affaires rurales relevant du ministère de l'Intérieur, l'Agence nationale de la Conservation foncière du cadastre et de la cartographie et le Groupe CAM ont signé une convention ayant pour objet de définir le cadre général de financement et d'accompagnement par le groupe CAM des ayants droit à titre individuel ou organisés dans des coopératives et bénéficiaires de l'opération de melkisation des terres collectives pour la réussite de leurs projets et activités génératrices de revenus.

Cette opération d'accompagnement, qui se fera en concertation avec la Direction des affaires rurales en collaboration avec l'Agence nationale de la Conservation foncière, du cadastre et de la cartographie vise à faire bénéficier d'un accompagnement financier les porteurs de projets viables, à titre individuel ou en groupements agricoles.

Le dispositif financier mis en place se décline en 3 composantes, à savoir, un crédit pour faire face aux frais générés par le dossier administratif et financier spécifique à l'opération de titrisation de la (ou les) parcelle de l'ayant droit, des crédits d'investissement (irrigation, mécanisation, plantations, équipements, aménagement, installation, construction...) ainsi que des crédits de fonctionnement : frais de culture, facilité de caisse, labellisation, certification, promotion commerciale...

Clôturant un cycle de rencontres entre les différents opérateurs du secteur et formalisant les engagements et les mesures d'accompagnement mises en œuvre par le Groupe CAM, ce symposium, tenu en "phygital", est co-organisé en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, la Fédération des Chambres d'agriculture du Maroc et la Comader.



**Faciliter l'accès aux financements du Groupe à l'ensemble des opérateurs**

# L'ONMT signe le retour de Air France sur Tanger

La compagnie aérienne Air France renforce sa présence dans le Royaume à travers le lancement, dès cet été, d'une nouvelle liaison aérienne reliant les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Tanger-Ibn Battouta, a annoncé mardi l'Office national marocain du tourisme (ONMT).

Dans un communiqué, l'ONMT a indiqué que suite à la tournée régionale de ses équipes dans les régions du Royaume, "un grand travail de prospection a été fait notamment auprès des compagnies aériennes qui desservent le pays. C'est ainsi qu'en partenariat avec l'Office national marocain du tou-

risme - ONMT-, la compagnie aérienne Air France renforce sa présence sur le Maroc à travers le lancement dès cet été d'une nouvelle liaison aérienne reliant les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Tanger-Ibn Battouta".

Ainsi, rapporte la MAP, à partir du 3 juin, Air France connectera la capitale française à la ville du Détroit à raison d'un maximum de 3 vols hebdomadaires (jeudi/dimanche en juin, mardi/vendredi/ dimanche en juillet/août), "confirmant ainsi l'attractivité de la destination auprès des touristes français". "Suite à notre tournée régionale où

nous avons pris note des besoins des opérateurs du tourisme, nous avons convenu avec Air France de renforcer sa présence sur le Maroc à travers cette nouvelle route aérienne. Il s'agit d'une grande opportunité de relier non seulement Tanger à la capitale française mais aussi de profiter du hub parisien de la compagnie pour connecter le Nord du Maroc aux marchés européens et mondiaux", a souligné Adel El Fakir, directeur général de l'ONMT, cité dans le communiqué.

Grâce à son partenariat avec l'ONMT, Air France renforce ainsi sa présence sur le Maroc où la compagnie dessert déjà toute

l'année au départ de la capitale française, les villes de Marrakech, Casablanca, Rabat et en pic été la ville d'Agadir. Pour son programme été 2021, la compagnie compte programmer un total de 277.950 sièges, renforcés notamment par 10.036 sièges mis en place dans le cadre de la ligne Paris-Tanger.

A travers ce partenariat, l'ONMT confirme le positionnement de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima comme destination majeure du tourisme national et répond à un axe fondamental du développement de la région, basé notamment sur le renforcement de son accessibilité et de sa connectivité.

## “Amghar” de Bouchaib El Messaoudi primé au London international filmmaker festival

Le film documentaire “Amghar” du réalisateur marocain Bouchaib El Messaoudi a remporté le prix du “Meilleur film documentaire en langue étrangère” au London international filmmaker festival, qui s’est tenu du 15 au 19 mars courant. Le film “Amghar” (2020) traite, en environ 61 minutes, un aspect du patrimoine culturel marocain incarné par le personnage de “Amghar” (ou le sage) qui joue différents rôles pour résoudre les multiples problèmes et conflits entre les habitants, notamment aux niveaux économique et social, a indiqué M. El Messaoudi dans une déclaration à la MAP. Le documentaire dépeint également la vie quotidienne de différentes

catégories de personnes, et la philosophie de la coexistence entre eux en faisant appel à la sagesse d’“Amghar”, l’homme honnête, juste et altruiste, a ajouté le réalisateur. En braquant les projecteurs sur les mouvements et les rencontres d’Amghar, et en lui parlant lors de ses voyages, l’ampleur du rôle que cette personne, choisie par le groupe, joue pour s’assurer que les affaires du groupe sont gérées de manière juste et équitable et garantir sa cohésion, est mis en exergue. Le documentaire met également en lumière les conditions que tout “Amghar” doit remplir afin d’accomplir efficacement sa mission.

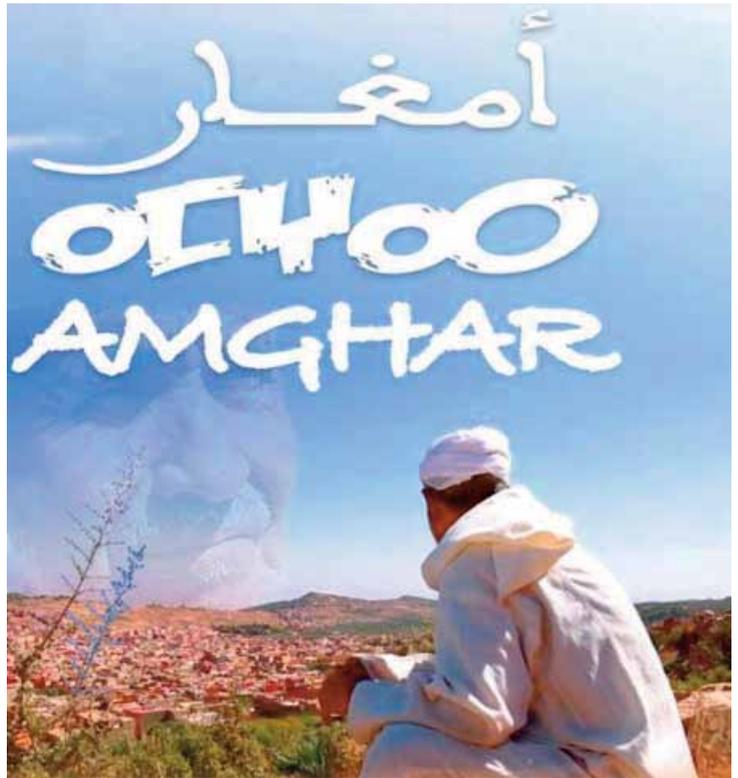
Ce documentaire a été choisi pour concourir pour les prix de ce genre

cinématographique, avec sept autres films lors de la 10ème édition du Festival du film africain de Louxor, en Égypte, a-t-il relevé.

Produit par la société “Créativité pour la production Audiovisuelle”, le film est le fruit du travail d’une équipe composée de Rachid Al Hajoui (idée et décor), Tahar Abdellaoui et Issam Chahbouni (photographie) et Bouchaib El Messaoudi (réalisation).

Le London International Filmmaker Festival est l’un des festivals les plus enrichissants et les plus utiles d’Europe pour les artistes émergents internationaux et les créateurs expérimentés. «Après quatre éditions réussies, nos événements ont attiré une multitude de ta-

lents du monde entier. Nous aidons les cinéastes à trouver la distribution et le financement de leurs projets cinématographiques», expliquent les organisateurs. «Année après année, nous sommes félicités par les cinéastes pour les opportunités qui se sont présentées à eux en participant à notre festival», ajoute-t-on de même source. «Il existe de nombreuses opportunités pour les cinéastes qui assistent à des événements de réseautage, des panels de discussion professionnels, des ateliers, des conférences, des avant-premières de films, des discussions sur les financements, ou à des rencontres avec des réalisateurs de tous les horizons», concluent les organisateurs.



## “Nomadland” primé par les producteurs de Hollywood, favori pour les Oscars



L’association des producteurs d’Hollywood a élu mercredi “Nomadland” meilleur film de l’année, renforçant encore un peu plus avec ce prix ses chances de l’emporter aux Oscars.

Alors que la pandémie a contraint les studios à repousser la sortie de grosses productions, le film intimiste de Chloé Zhao, qui suit des nomades modernes sillonnant les États-Unis dans leurs camping-cars (pour la plupart des acteurs amateurs), a déjà remporté la récompense suprême aux Golden Globes. Et il a une nouvelle fois damé le pion à ses principaux rivaux, “Les Sept de Chicago” et “Mank”, tous deux produits par Netflix.

“Durant une année où nous avons tous mené des vies si isolées et où les films ont paru si essentiels, nous sommes fiers d’avoir fait un film qui parle de la communauté et qui nous rassemble”, a dit Peter Spears, qui a produit “Nomadland”.

Les prix décernés par la Producers Guild of America (PGA) sont considérés comme un baromètre relativement fiable en vue des Oscars qui seront décernés fin avril. Composée de quelque 8.000 professionnels qui font la pluie et le beau temps à Hollywood, l’association des producteurs a primé dix des

treize derniers vainqueurs de l’Oscar du meilleur film.

Avec la pandémie qui a provoqué la fermeture des cinémas et bouleversé le calendrier des studios, les services de vidéo à la demande avaient le vent en poupe cette année dans la course aux prix cinématographiques.

Netflix et Amazon ont récolté à eux deux plus de la moitié des nominations de la catégorie cinéma aux PGA mais c’est finalement un film produit par Searchlight, filiale de Disney, qui l’a emporté grâce à “Nomadland”. Disney a aussi gagné dans la catégorie des films d’animation avec “Soul” et dans celle du film de télévision avec la captation de la comédie musicale “Hamilton”. Netflix s’est consolé avec le prix du meilleur documentaire pour le drame aquatique “La sagesse de la pieuvre”, bien parti également pour les Oscars. Toujours chez Netflix, “Le jeu de la dame” a été primé côté minisérie, de même que l’éternel

“The Crown” pour les séries dramatiques. La dernière saison de “Schitt’s Creek” l’a emporté sans grande surprise dans la catégorie des comédies tandis que “Last Week Tonight”, le talk show du Britannique John Oliver, a été primé par les PGA pour la sixième année consécutive.

## Le Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient ouvre une fenêtre sur le Maroc contemporain



La 16<sup>ème</sup> édition du Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient (PCMMO), qui se tient du 23 mars au 11 avril en île de France, ouvre une fenêtre sur le Maroc contemporain.

Cette édition, qui fait un focus sur le cinéma égyptien, se déclinera notamment en ligne sur Festival Scope, compte tenu du contexte sanitaire, indiquent les organisateurs.

Il s'agit, selon eux, de renouer avec l'Histoire, à la fois des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient et du festival lui-même.

La fenêtre sur le Maroc contemporain "renvoie à la toute première édition du festival, alors Panorama des cinémas du Maroc. Les femmes y sont particu-

lièrement mises à l'honneur, avec un Prix Dionysien-ne-s sur des figures féminines inspirantes", soulignent les organisateurs.

En outre, cette édition sera marquée par un hommage à la grande réalisatrice franco-marocaine Dalila Ennadre, décédée en 2020, qui a marqué plusieurs éditions du festival.

Cette année, "c'est également un Maroc musical à découvrir, de la musique traditionnelle juive à la culture punk", notent-ils.

Au programme de cette 16<sup>ème</sup> édition du PCMMO, 38 films en ligne, 22 documentaires et 16 fictions. Les compétitions de courts métrages se déroulent également en ligne jusqu'au 5 avril, alors que le palmarès sera annoncé le 9

avril. Le Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient est un festival cinématographique international ancré dans le paysage culturel d'Île-de-France, lancé depuis 2006 à Saint-Denis.

À sa création, il avait pour objectif de faire connaître le cinéma marocain, avant d'élargir deux ans plus tard, son champ pour devenir le Panorama des cinémas du Maghreb, avec la volonté de permettre à des films de l'Afrique du Nord d'être programmés.

En 2012, c'est au tour du cinéma du Moyen-Orient d'être intégré. Cette ouverture projetée de donner plus de visibilité à une cinématographie qui peine à se faire une place dans les salles en France.

### Bouillon de culture

#### BNRM

La Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc (BNRM) publiera, après un arrêt de quatre années, la Bibliographie Nationale de la période allant de 2015 à 2020, qui fournit une liste exhaustive des titres publiés au Maroc lors de cette période. Cette Bibliographie compte près de 2605 titres de monographies au titre de l'année 2015 ; 2.689 titres pour l'année 2016 ; 2.908 titres pour l'année 2017 ; 3.095 titres pour l'année 2018 ; 3.282 titres pour l'année 2019 et 2.702 titres pour l'année 2020, précise la BNRM dans un communiqué.

Pour la première fois, aux côtés des monographies, cette Bibliographie Nationale inclura un certain nombre de périodiques ainsi que des documents audiovisuels, a ajouté la même source, relevant qu'en plus de l'édition papier en six volumes de la Bibliographie Nationale, les chercheurs et les lecteurs peuvent avoir accès à sa version numérique en consultant le site officiel de la BNRM ([www.bnrm.ma](http://www.bnrm.ma)).

Le communiqué souligne également que la BNRM préparera, à partir de cette année, la Bibliographie Nationale sur une base annuelle et procédera à sa publication de manière régulière. Elle s'attachera également à présenter un état des lieux détaillé de l'édition au Maroc lors de la rentrée culturelle et littéraire, dans le but de faire connaître, mais également de susciter l'envie de lire ce qui est publié au Maroc. Pour rappel, la Bibliothèque Nationale est responsable de la réalisation et de l'édition de la Bibliographie Nationale, de la vulgarisation de cette forme particulière de patrimoine, et de la diffusion à destination du grand public de tout ce qui concerne les ouvrages publiés au Maroc.



## Nouvelle édition du Festival national du court-métrage d'Oujda



La deuxième édition du Festival national du court-métrage d'Oujda aura lieu du 01 au 05 avril prochain, sous le thème "Le cinéma au service des jeunes".

Organisée par l'association Hna Houma Hna pour le cinéma et le théâtre, cette édition qui porte le nom de feu Abdeljebbar Louzir, le célèbre comédien marocain décédé en septembre dernier, se déroulera en mode virtuel en raison du contexte exceptionnel marqué par la Covid-19.

Dix films représentant différentes régions du Maroc seront en compétition pour le Grand prix de ce festival, dont le jury sera composé notamment du critique de cinéma, Abdelkarim Ouakrim, du réalisateur Mohamed Taha Benslimane et de l'actrice Khouloud Bettioui.

Pour les organisateurs, cet événement cinématographique tend à enrichir la scène culturelle dans la région de l'Oriental, et à favoriser l'intégra-

tion des jeunes talents dans le domaine du cinéma en particulier, et dans les activités culturelles en général, tant au niveau local qu'à l'échelon national.

Le festival vise également à mettre en avant les spécificités et les richesses culturelles et artistiques qui caractérisent les différentes régions du Royaume, ainsi que les compétences et le savoir-faire dont jouissent les jeunes cinéastes marocains.

Outre la projection de films, le programme de cette seconde édition comporte des hommages à des personnalités connues et reconnues sur la scène artistique, des ateliers sur certains métiers du cinéma, le décor en particulier, encadrés par l'artiste Yousef Chettati, en sus d'une table ronde sur le cinéma et les jeunes et d'un master class, animés respectivement par le professeur Mustapha Remdani et le critique de cinéma marocain Abdelkarim Ouakrim.

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
 DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET  
 DE L'EAU  
 DIRECTION PROVINCIALE DE  
 L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
 LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TĒTOUAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° : 17/2021**

Le 22 avril 2021 à 11 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **Travaux d'entretien coordonné de la chaussée aux enrobés à chaud de la RN2 entre PK24+400 et PK51+800, la RN16 entre PK64+000 et PK143+000, la RR401 entre PK0+000 et PK9+200 et la RR417 entre PK50+000 et PK73+800 (Province de Tétouan et Préfecture M'Diq-Fnideq).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan. (Service Gestion et Programmes Bureau des Marchés), 33, Av. Med. V Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Quatre vingt mille dirhams (80.000,00 DH).**  
 L'estimation des travaux fixée par le maître d'ouvrage est : **Cinq millions cent soixante deux mille cinq cent vingt dirhams (5.162.520,00 DH).**

En application des dispositions de l'article 156 du décret n°2.12.349 et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°3011-13 du 30 Octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n°2-12-349 le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

| Secteur                               | Qualification                            | classe |
|---------------------------------------|--|--------|
| B : Travaux routier et voirie urbaine | B.6 : Assises traités et enrobés à chaud | 3      |

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

**N°2630/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 المديرية العامة للمياه والري  
 Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification  
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat  
 المديرية الإقليمية للمياه والري ومكافحة التصحر بالرباط

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert n° 35/2021/DPEFLCD-Rbt**  
 (Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 20/04/2021 à 10h, il sera procédé dans le bureau du Directeur de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam – RABAT à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**LES TRAVAUX DE REBOISEMENT SUR 20HA DANS LA FORET URBAINE DE LA CEINTURE VERTE RELEVANT DE LA DPEFLCD DE RABAT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Dix mille Dirham (10 000,00 Dh).**  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **deux cent six mille quatre cent Dirhams (206 400,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
- Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCEFLCD relatant les données suivantes

| Secteur | Catégorie | Qualification |
|---------|-----------|---------------|
| 1       | 5         | 1.4           |

**N°2632/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 المديرية العامة للمياه والري  
 Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification  
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat  
 المديرية الإقليمية للمياه والري ومكافحة التصحر بالرباط

**Avis d'appel d'offres ouvert n° : 34/2021**  
 (Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 19/04/2021 à 10h il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de régénération de chêne liège au niveau de la parcelle BVIII, Forêt de Maamora, sur une superficie de 40ha, relevant de la DPEFLCD de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 dhs)**  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent soixante-dix-neuf mille neuf cent soixante-quatorze dirhams et quarante centimes TTC (279974,40 Dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
- Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCEFLCD relatant les données suivantes

| Secteur | Catégorie | Qualification |
|---------|-----------|---------------|
| 1       | 5         | 1.4           |

**N°2631/PA**

المملكة المغربية  
 Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 قطاع المياه والغابات  
 Département des Eaux et Forêts  
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zeas.  
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

**Avis d'appel d'offres ouvert n°: 37/2021**  
 (Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 21/04/2021 à 10h il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de Reboisement au niveau de la parcelle « Frifina 1 », Forêt de Shoul sur une superficie de 100 ha, relevant de la DPEFLCD de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000,00 dhs)**  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre Cent Quatre-Vingt Seize mille Sept-Cent Six Dirhams et Soixante-Sept Centimes TTC (496706,76 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
- Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCEFLCD relatant les données suivantes

| Secteur | Catégorie | Qualification |
|---------|-----------|---------------|
| 1       | 4         | 1.4           |

**N°2633/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
Haut Commissariat Aux  
Eaux et Forêts et A la Lutte  
Contre la Désertification  
Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la  
Lutte Contre la  
Désertification de Rabat.  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert n°

36/2021/DPEFLCD-Rbt  
(Réservé aux petites et  
moyennes entreprises, Coo-  
opératives et Auto-entrepre-  
neurs)

Le 20/04/2021 à 11h00min,  
il sera procédé dans le bu-  
reau du Directeur de la Di-  
rection Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la lutte  
Contre la Désertification de  
Rabat sis à Km 8,3 Avenue  
Mohammed VI Suissi Dar  
Essalam – RABAT à l'ou-  
verture des plis, relatifs à  
l'appel d'offres sur offres de  
prix pour :

Les TRAVAUX D'ENTRE-  
TIEN DES PLANTATIONS  
ANCIENNES SUR 75,5HA  
DANS LA FORET UR-  
BAINE DE LA CEINTURE  
VERTE DE RABAT RELE-  
VANT DE LA DPEFLCD  
RABAT.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Bureau  
d'ordre de La Direction Pro-  
vinciale des Eaux et Forêts  
et de la lutte Contre la Dé-  
sertification de Rabat sis à  
Km 8,3 Avenue Mohammed  
VI Suissi Dar Essalam –  
RABAT, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics  
à partir de l'adresse électro-  
nique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: QUINZE MILLE DI-  
RHAMS (15 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de Cent Cin-  
quante et Un Mille Deux  
Cent Trente-Neuf Dirhams  
et Soixante-deux centimes  
(159 894,72 Dh)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
n°27, 29 et 31 du décret n°  
2.12.349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau d'Ordre de La  
Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la lutte  
Contre la Désertification de  
Rabat sis à Km 8,3 lotisse-  
ment MKHINZA HASSA-  
NIA Route Zaer 10000  
Youssoufia – RABAT

• Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précitée ;  
• Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

• Soit Déposer leurs offres  
par voie électronique.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de consultation.

N° 2634/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et

des Eaux et Forêts  
Département des Eaux  
et Forêts  
Direction Régionale des  
Eaux et Forêts et de la  
Lutte Contre la Désertifica-  
tion de Rabat-Sale-  
Zemmour-Zeers.  
Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et  
de la Lutte Contre la  
Désertification de Rabat.  
Avis d'appel d'offres  
ouvert n° : 39/2021  
(Réservé aux petites et  
moyennes entreprises,  
Coopératives  
et Auto-entrepreneurs)

Le 23/04/2021 à 11h il sera  
procédé, dans les bureaux  
de La Direction Provinciale  
des Eaux et Forêts et de la  
lutte Contre la Désertifica-  
tion de Rabat sis à Km 8,3  
lotissement MKHINZA  
HASSANIA Route Zaer  
10000 Youssoufia – RABAT  
à l'ouverture des plis rela-  
tifs à l'appel d'offres sur of-  
fres de prix, pour Travaux  
de Reboisement au niveau  
des parcelles 16 et 24, Forêt  
de Shoul sur une superficie  
de 30 ha, relevant de la  
DPEFLCD de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Bureau  
d'ordre de La Direction Pro-  
vinciale des Eaux et Forêts  
et de la lutte Contre la Dé-  
sertification de Rabat sis à  
Km 8,3 lotissement  
MKHINZA HASSANIA  
Route Zaer 10000 Youssou-  
fia – RABAT, il peut égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics à partir de l'adresse  
électronique suivante :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: QUINZE MILLE DI-  
RHAMS (15 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de Cent Cin-  
quante et Un Mille Deux  
Cent Trente-Neuf Dirhams  
et Quarante-Huit Centimes  
TTC (151239,48DH)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n°  
2.12.349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau d'Ordre de La  
Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la lutte  
Contre la Désertification de  
Rabat sis à Km 8,3 lotisse-  
ment MKHINZA HASSA-  
NIA Route Zaer 10000  
Youssoufia – RABAT

• Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précitée ;  
• Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

• Soit Déposer leurs offres  
par voie électronique.  
• Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de consultation.

N° 2635/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Énergie,  
des Mines et de  
l'Environnement  
Département de  
l'Environnement

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRE DE PRIX  
N°05/LAB/2021

Le 23/04/2021 à 11h00, il  
sera procédé à la salle de  
réunion du Laboratoire  
National des Etudes et de  
Surveillance de la Pollution  
relevant du Département de  
l'Environnement/Minis-  
tère de l'Énergie, des  
Mines et de l'Environne-  
ment ; sis à Avenue Mo-  
hammed Ben Abdellah  
Erregragui, Madinat Al Ir-  
fane, Agdal- Rabat, à l'ou-  
verture des plis relatif à  
l'Appel d'Offres sur offres  
de prix N°05/LAB/2021,  
relatif l'achat de fourni-  
tures pour matériel tech-  
nique relatif aux analyses  
microbiologiques des eaux

de baignade au profit du  
Laboratoire National des  
Etudes et de Surveillance  
de la Pollution relevant du  
Département de l'Environ-  
nement, en lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré dans le bu-  
reau du secrétariat du La-  
boratoire National des  
Etudes et de la Surveillance  
de la Pollution, sis Avenue  
Mohammed Ben Abdellah  
Erregragui, Madinat Al Ir-  
fane, Agdal- Rabat. Il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à 10  
000,00 Dhfs (dix mille di-  
rhams).  
L'estimation est fixée à un

montant de 563.400,00  
(Cinq cent soixante-trois  
mille quatre cent dirhams)  
DH TTC.

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation et le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles  
27,29 et 31 du décret  
n°2.12.349 du 8 jourmada 1er  
1434 (20 mars 2013) relatif  
aux marchés publics, tel  
qu'il a été modifié et complé-  
té.

Les concurrents peuvent :  
1. Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité ;  
2. Soit les déposer, contre  
récepissé, au secrétariat du  
Laboratoire National des  
Etudes et de Surveillance de

la Pollution, sis Avenue Mo-  
hammed Ben Abdellah Er-  
regragui, Madinat Al Irfane,  
Agdal- Rabat ;

3. Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

4. Soit les transmettre par  
voie électronique conformé-  
ment aux dispositions de  
l'arrêté du Ministre de  
l'Économie et des Finances  
n°20-14 du 8 kaada 1435 (4  
septembre 2014) relatif à la  
dématérialisation des pro-  
cédés de passation des  
marchés publics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de la consultation.

N° 2636/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**09/DRP/ANP/2021**

**AVIS RECTIFICATIF**

**09/DRP/ANP/2021**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres n°  
que l'objet de l'appel d'offres est :

**FOURNITURE ET INSTALLATION DE MATERIEL DE BUREAU POUR LES PORTS DE LA DRPJ**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale Atlantique Centre (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia - EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31.

**N°2637/PA**

**LE PROGRAMME PREVISIONNEL**  
**ANNEE BUDGETAIRE 2021**

Le programme prévisionnel des marchés que l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

| <b>Travaux</b>   |  |                      |                   |                                  |   |  |
|--|--|----------------------|-------------------|----------------------------------|---|--|
| Objet des travaux  | Nature des travaux   | Lieu d'exécution     | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné   | Réservé au PME aux Coopératives et à l'Auto-entrepreneur |
| Travaux d'extension du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation Draa Tafilalet à El Yemchidja   | Travaux de construction  | CT Yemchidja         | AOO               | début 19 2021                    | Services des achats et des marchés<br>TEL : 0535792361<br>Email: ANP_DT@gmail.com | ---  |
| <b>Fournitures</b>   |  |                      |                   |                                  |   |  |
| Objet des fournitures  | Nature des fournitures   | Lieu d'exécution     | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné   | Réservé au PME   |
| Achat de fournitures de bureau et informatiques pour le siège de l'AREP-DT et le centre régional des métiers au titre de l'exercice 2021   | Fournitures de bureau, de reprographie, informatiques et audio-visuelles | siège de l'AREP      | ATXO              | début Avril 2021                 | Services des achats et des marchés<br>Email: ANP_DT@gmail.com<br>TEL : 0535792361 | ---  |
| Achat de Fournitures de bureau, et informatique pour l'organisation des examens de 6ème et 9ème années à l'AREP-DT à Errechidja.   | fournitures de bureau, de reprographie, informatiques et audio-visuelles | Directions de l'AREP | AOO               | début Avril 2021                 |   | X  |
| Achat des prix pour la cérémonie d'excellence régionale  | Matériels informatiques et livres  | siège de l'AREP      | AOO               | début Mai 2021                   |   | X  |
| Achat de matériels éducatifs au profit des établissements scolaires relevant de l'AREP-DT  | Matériels éducatifs  | siège de l'AREP      | AOO               | début Mai 2021                   |   | ---  |
| Achat de fournitures de bureau, de reprographie, informatiques et audio-visuelles au profit de l'AREP-DT   | fournitures de bureau, de reprographie, informatiques et audio-visuelles | siège de l'AREP      | AOO               | début juin 2021                  |   | ---  |
| Achat de mobiliers d'enseignement polyvalente au profit des établissements scolaires relevant de l'AREP-DT   | Achat de mobiliers d'enseignement  | Directions de l'AREP | AOO               | début juin 2021                  |   | ---  |
| Achat de mobiliers d'enseignement au profit des établissements scolaires relevant de l'AREP-DT   | Achat de mobiliers d'enseignement  | Directions de l'AREP | AOO               | début juin 2021                  |   | ---  |
| Achat de mobilier de bureau au profit des établissements scolaires relevant de l'AREP-DT   | mobilier de bureau   | Directions de l'AREP | AOO               | début juin 2021                  |   | ---  |
| Achat de matériel informatique et logiciel au profit des établissements scolaires de l'AREP-DT   | matériel informatique  | Directions de l'AREP | AOO               | début mai 2021                   |   | ---  |
| Acquisition des valeurs multimédia dans le cadre du programme (BENT) destinées aux établissements scolaires relevant de l'AREP-DT à Errechidja.                                      | matériel informatique  | Directions de l'AREP | AOO               | début juin 2021                  |   | ---  |
| Acquisition de Matériel informatique dans le cadre du programme (BENT) destinées aux établissements scolaires relevant de l'AREP-DT à Errechidja.                                    | matériel informatique  | Directions de l'AREP | AOO               | début juin 2021                  | ---   |  |
| Achat de mobilier d'internet au profit des lycées relevant de l'AREP-DT  | mobilier d'internet  | Directions de l'AREP | AOO               | début juin 2021                  | ---   |  |
| Achat de matériel d'internet au profit des lycées relevant de l'AREP-DT  | Matériel d'internet  | Directions de l'AREP | AOO               | début juin 2021                  | ---   |  |
| <b>Services</b>  |  |                      |                   |                                  |   |  |
| Type de services   | Objet des services   | Lieu d'exécution     | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné   | Réservé au PME   |
| Absence accident de travail au profit des cadres de l'AREP-DT  | Absence  | Siège de l'AREP      | AOO               | début Avril 2021                 | Services des achats et des marchés<br>Email: ANP_DT@gmail.com<br>TEL : 0535792361 | ---  |
| L'abonnement au programme IT ACADEMY et au droit d'accès au test pour certification Microsoft office spécialistes (MOS) et Microsoft CERTIFIED EDUCATOR (MCE) au profit de l'AREP-DT | L'abonnement au programme IT ACADEMY                                     | siège de l'AREP      | AOO               | début Septembre 2021             |   | X  |

**N°2638/PA**

Royaume du Maroc

Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme,  
de l'Habitat et la politique de la ville  
Agence Urbaine de Taza-Taounate



المملكة المغربية

وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة  
الوكالة الحضرية لتازة-تاونات

## Programme Prévisionnel au titre de l'année 2021

En application des dispositions de l'article 14 du règlement, fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate, le programme prévisionnel au titre de l'année 2021 est donné ci-après :

| fourniture/prestations                            | Objet des Appels d'offres   | Lieu de livraison                            | Mode de passation | Période prévue pour le lancement                     | Coordonnées du service concerné            | Marchés réservés à PME |
|---|---|--|-------------------|--|--|------------------------|
| Matériel informatique                             | - Acquisition de Matériel Informatique  | Siège de l'Agence Urbaine de Taza - Taounate | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année budgétaire 2021 | Service Equipement<br>Tél : 05 35-28-52-42 | 100%                   |
| Matériel de bureau                                | - Acquisition Materiel De Bureau  |  |                   |  |  | 100%                   |
| Achat de fournitures                              | - Fourniture de bureau<br>- Fourniture pour matériel informatique et technique  | Siège de l'Agence Urbaine de Taza - Taounate | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année budgétaire 2021 | Service Equipement<br>Tél : 05 35-28-52-42 | 100%                   |
| Prestations                                       | - L'exécution des prestations de nettoyage des locaux de l'Agence Urbaine de Taza et des locaux de son antenne à la ville de Taounate                     | Siège de l'Agence Urbaine de Taza - Taounate | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année budgétaire 2021 | Service Equipement<br>Tél : 05 35-28-52-42 | -                      |
|   | - L'exécution des prestations d'accueil et de gardiennage, surveillance et gestion des entrées et sorties des locaux de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate |  |                   |  |  | -                      |
| Constructions de bâtiments et grosses réparations | Travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation du siège de l'AUTT  | Siège de l'Agence Urbaine de Taza - Taounate | A.O.O             | 1 <sup>ère</sup> semestre de l'année budgétaire 2021 | Service Equipement<br>Tél : 05 35-28-52-42 | -                      |

| Etudes et restitutions | Objet des Appels d'offres  | Lieu de livraison                             | Mode de passation | Période prévue pour le lancement                | Coordonnées du service concerné            | Marchés réservés à PME |
|------------------------|--|---|-------------------|---|--|------------------------|
| Planification urbaine  | Plan d'Aménagement et de sauvegarde de la Médina de Taza   | Siège de l'Agence Urbaine de Taza et Taounate | A.O.O             | 1 <sup>er</sup> Stre de l'année budgétaire 2021 | Service Equipement<br>Tél : 05 35-28-52-42 | 100%                   |
|                        | Couverture aériennes et travaux photogrammétriques d'un ensemble des centres dans les provinces de Taza et Taounate, |   |                   |   |  | -                      |

- Le pourcentage figurants sur la colonne « marchés réservés à la PME » constituent au moins 20 % de l'estimation globale de l'ensemble des appels d'offres relatés par le présent programme prévisionnel ;

N°2639/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE FIGUIG  
COMMUNE DE FIGUIG

## PROGRAMME PREVISIONNEL

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Figuig envisage lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

## TRAVAUX:

| Objet des travaux   | Nature des travaux          | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période prévue pour lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à PME - Cooperatives et Auto entrepreneurs |
|---|-----------------------------|------------------|-------------------|-------------------------------|---------------------------------|---|
| Protection de l'Oasis de Figuig contre les inondations  | Construction neuve          | Ville de Figuig  | A.O.O             | Septembre 2021                | Tel: 0536899326                 | -   |
| Extension du réseau d'électricité basse tension (BT) dans quelques ksour de l'oasis de Figuig (Ksar zenaga Ammas Noubabder - Ksar hammam Foukani - Ksar lamaiz - Ksar Laabidet) | Construction neuve          | Ville de Figuig  | A.O.O             | Mai 2021                      | Tel: 0536899326                 | -   |
| Travaux de construction clôture du terrain de sport FOOT à Ksar Hammam Foukani ville Figuig   | Construction (2ème tranche) | Ville de Figuig  | A.O.O             | Mai 2021                      | Tel: 0536899326                 | -   |
| Construction d'un mur de protection au virage de kachtine et à Hammam El Foukani  | Construction neuve          | Ville de Figuig  | A.O.O             | Octobre 2021                  | Tel: 0536899326                 | 100%  |
| Construction d'un hangar à l'unité de fabrication et production du compost à la ville de Figuig   | Construction (2ème tranche) | Ville de Figuig  | A.O.O             | Mai 2021                      | Tel: 0536899326                 | -   |
| travaux d'entretien du Parc Auto  | Entretien                   | Ville de Figuig  | A.O.O             | Decembre 2021                 | Tel: 0536899326                 | -   |
| Etude et réalisation du projet d'évacuation des eaux pluviales à l'intérieur du périmètre urbain  | Etude et réalisation        | Ville de Figuig  | A.O.O             | Decembre 2021                 | Tel: 0536899326                 | -   |
| Promotion paysagère de l'espace oasien dans quelques Ksour de l'oasis de Figuig y compris les études: Amenagement et equipement de quelques places de l'Oasis de Figuig         | Amenagement et equipement   | ville de Figuig  | A.O.O             | Decembre 2021                 | Tel: 0536899325                 | -   |
| canalisation: travaux de construction du reseau d'assainissement liquide  | Construction                | Ville de Figuig  | A.O.O             | Juin 2021                     | Tel: 0536899325                 | -   |

## FOURNITURES

| Type de fourniture  | Objet de Fourniture  | Quantité                            | Lieu de livraison | Mode de passation       | Période prévue pour lancement | coordonnées du service concerné | Marchés réservés à PME-Cooperatives et auto entrepreneurs |
|---|--|-------------------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---|
| Achat de carburants et lubrifiants pour véhicules et engins de la commune | Achat de carburants et lubrifiants pour véhicules et engins de la commune    | 22000 L Gazoil<br>1000 L Lubrifiant | ville de Figuig   | Contrat du droit commun | Avril 2021                    | Tel: 0536899326                 | -   |
| Acquisition du Matériel électrique et électronique                        | Achat du matériel d'éclairage public   | -                                   | Ville de Figuig   | A.O.O                   | Avril 2021                    | Tel: 0536899326                 | -   |
| Adduction d'eau potable   | Achat de tuyauterie et pièces spéciales pour réseau AEP à la ville de Figuig | -                                   | Ville de Figuig   | A.O.O                   | Avril 2021                    | Tel: 0536899325                 | -   |
| Acquisition des véhicules et engins pour collecte des ordures             | Acquisition des véhicules et engins pour collecte des ordures                | 02                                  | ville de Figuig   | Contrat du droit commun | Mai 2021                      | Tel: 0536899325                 | -   |
| Acquisition du matériel informatique, logiciels et licence électronique   | Acquisition du matériel informatique, logiciels et licence électronique      | -                                   | ville de Figuig   | A.O.O                   | Mai 2021                      | Tel: 0536899325                 | -   |

N°2640/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'OUAOUZERTH  
CAIDAT DE TAGULEFT  
C.R: AIT OUKABLI

### AVIS DE CONCOURS

Le président de la commune AIT OUKABLI porte à la connaissance des fonctionnaires communaux qu'il organisera un concours d'aptitude professionnelle selon le tableau suivant :

| Nature de concours  | Date de concours | Lieu de concours                   | Dernier délais de dépôt de dossiers | Conditions demandées  |
|---|------------------|------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Aptitude professionnelle pour atteindre le grade adjoint technique 2° grade | 26/04/2021       | Siège maison communale AIT OUKABLI | 22/04/2021                          | Six ans d'ancienneté dans le grade adjoint technique 3° grade |

Ceux qui souhaitent passer l'examen ci-dessus doivent déposer leur dossier au bureau des services du personnel avant la date sus-indiquée.

N°2641/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

### AVIS DE RECTIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° BER 01/2021

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Berkane, annonce au public que l'avis d'appel d'offre ouvert n° Ber 01/2021 relatif aux Missions d'assistance à Maitrise d'ouvrage pour le contrôle et le suivi des Travaux d'aménagement des pénétrantes de la voie de contournement de la ville de Berkane :

- Voie reliant le Giratoire situé au PK 2+820 de la VCB au PK 515+000 de la RN2, Longeant Oued Cherrâa. Province de Berkane.

Porte les rectifications suivantes :

Le Dossier technique à fournir comprend :

- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément justifiant le domaine d'activité D4 et D5 pour les concurrents installés au Maroc.
- Pour les autres pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans le règlement de la consultation.

Le reste de l'avis reste sans changement.

N°2642/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE CASABLANCA

### AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 13/2021 DU 15/04/2021 A 11h

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca porte à la connaissance du Public qu'une erreur est glissée dans l'avis d'appel d'offres n°13/2021 relatif à :

**TRAVAUX DE BALISAGE DE LA PLAGE DE TAMARIS 1, COMMUNE DAR BOUAZZA, PROVINCE NOUACEUR**

publié au journal Libération du 19/03/2021 au niveau de l'avis d'appel d'offres.

Soit :

La suppression du paragraphe suivant :

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

| Secteur                            | Qualification Exigée          | Classe |
|------------------------------------|-------------------------------|--------|
| E<br>Travaux maritimes et fluviaux | E15<br>Signalisation maritime | 5      |

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Toutes les autres informations concernant le dit appel d'offres demeurent inchangées.

N°2643/PA

المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتكوين المهني  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة مراكش آسفي  
المديرية الإقليمية بالرحامنة

Projet du programme prévisionnel de lancement  
des Appels d'Offres pour l'exercice Budgétaire 2021  
Budget d'exploitation

Conformément à l'article 14 Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel des marchés d'exploitation que le directeur provincial du ministère de l'éducation nationale de RHAMNA en tant que sous-ordonnateur envisage lancer au titre de l'année budgétaire 2021 est le suivant :

| Type de prestations | Objet de prestations   | Période prévue pour le lancement |
|---------------------|--|----------------------------------|
| service             | Externalisation des tâches de cuisson au profit des internes et cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de RHAMNA en deux lots<br>- Lot n°01 : lycées collégiaux.<br>- Lot n°02 : lycées qualifiants.   | 20/04/2021                       |
|                     | prestations de nettoyage et d'entretien des locaux relevant de la direction provinciale de RHAMNA en deux lots.<br>- Lot n°01 : écoles primaires et lycées collégiaux.<br>- Lot n°02 : lycées qualifiants et services administratifs   | 21/04/2021                       |
|                     | Les prestations de restauration et de réception destinées aux participants et intervenants aux différentes activités organisées par la DP RHAMNA   | 23/04/2021                       |
| fournitures         | Achat de matières et fournitures d'enseignement au profit des classes de l'enseignement préscolaire et des établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de RHAMNA (En Lot Unique)   | 27/04/2021                       |
|                     | Achat de produits d'hygiène et de désinfection au profit des établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de RHAMNA   | 28/04/2021                       |
|                     | Achat de Fournitures de bureau, de reprographie et d'informatiques au profit des classes de l'enseignement préscolaire, éducation non formelle, les établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial et secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de RHAMNA (En Lot Unique). | 29/04/2021                       |
|                     | Achat des denrées alimentaires au profit des cantines scolaires des établissements de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de RHAMNA.  | 03/05/2021                       |

NB :

- Tous les projets seront lancés en mode de passation « Appel d'offres ouvert sur offres de prix »
- Toutes les ouvertures aura lieu au sein de la direction provincial du MENPERES Rhamna - Salle de réunion
- 20% des projets lancés au titre du programme prévisionnel 2020 seront réservés à des PME.
- Les dates des séances d'ouvertures des plis des appels d'offres relatifs à ce programme peuvent changer et seront publiés ultérieurement dans la presse nationale et le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et ce conformément à la réglementation en vigueur.

المديرية الإقليمية للتربية والتكوين بالرحامنة. مصلحة الشؤون الإدارية والمالية البناءات والتجهيزات والممتلكات  
الزاوية المرزوقية ابن جرير، ص.ب 193، ت. 052437129، ف. 0524317130  
المرصد الإلكتروني: Direction Provinciale Rhamna @ gmail.com

N°2644/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE LARACHE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/DPETLE/Lar 2021

**Le 22 AVRIL 2021 à 10 H du matin**, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'entretien de la chaussée aux enrobés à chaud de la RR417 entre PK.32+100 et PK.50+000 sur diverses sections discontinues (Province de Larache)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma).

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.500 ,00 DHS (MILLE CINQ CENT DHS).**  
**L'estimation du coût des prestations : 18.150,00 DIRHAMS, ( DIX HUIT MILLE CENT CINQUANTE DIRHAMS T T C).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr. Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

| Nouveau système | activité | Qualification | Catégorie |
|-----------------|----------|---------------|-----------|
|                 | CQ       | CQ4           | 4         |

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N°2645/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
S.G/D.E

**PROGRAMME PREVISIONNEL**

**MAITRE D'OUVRAGE : PROVINCE DE SETTAT  
ANNEE BUDGETAIRE 2021**

Conformément à l'article 14 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel des marchés que la Province de Settat compte passer au titre de l'année budgétaire 2021 est le suivant :

**A- TRAVAUX**

| Objet de travaux   | Nature de travaux | Lieu d'exécution                       | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, auto-preneur, coopérative et union coopératives |
|--|-------------------|--|-------------------|----------------------------------|---------------------------------|---|
| <b>1. BUDGET GENERAL</b>   |                   |  |                   |                                  |                                 |   |
| Travaux d'aménagement au siège de la Province  | Aménagement       | Ville Settat                           | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     | OUI   |
| Travaux de construction du logement du Caïd/Caidat/OuledSaid et du logement Pacha de la ville de Settat                              | Construction      | Commune d'ouledSaid et la Ville Settat | A.O.O             | 3 <sup>ème</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     | OUI   |
| Travaux d'aménagement à la résidence officielle  | Aménagement       | Ville Settat                           | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Travaux d'aménagement de logements Administratifs  | Aménagement       | Divers logements Administratifs        | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Travaux d'aménagement de bâtiments Administratifs  | Aménagement       | Divers bâtiments Administratifs        | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     | OUI   |
| Travaux de mise à niveau de la résidence officielle de la ville de Settat -Province de Settat.                                       | Mise à niveau     | Ville Settat                           | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| <b>2. FDR</b>  |                   |  |                   |                                  |                                 |   |
| Travaux de mise à niveau de l'infrastructure de santé de base (4ème tranche) à la commune OuledMrah -Province de Settat.             | Mise à niveau     | Commune OuledMrah                      | A.O.O             | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| <b>2. INDH</b>   |                   |  |                   |                                  |                                 |   |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 1)  | Construction      | Diverses communes                      | A.O.R             | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 2)  | Construction      | Diverses communes                      | A.O.R             | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 3)  | Construction      | Diverses communes                      | A.O.R             | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 4)  | Construction      | Diverses communes                      | A.O.R             | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 5)  | Construction      | Diverses communes                      | A.O.R             | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     | OUI   |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 6)  | Construction      | Diverses communes                      | A.O.R             | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 7)  | Construction      | Diverses communes                      | A.O.R             | Trimestre 2021                   | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 10) | Construction      | Diverses communes                      | A.O.R             | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     | OUI   |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 11) | Construction      | Diverses communes                      | A.O.R             | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 12) | Construction      | Diverses communes                      | A.O.R             | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 13) | Construction      | Diverses communes                      | A.O.R             | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     | OUI   |

|  |                             |                                 |       |                                 |                             |     |
|--|-----------------------------|---------------------------------|-------|---------------------------------|-----------------------------|-----|
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 14)             | Construction                | Diverses communes               | A.O.R | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021 | S.G/D.E. Province de Settat |     |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 15)             | Construction                | Diverses communes               | A.O.R | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021 | S.G/D.E. Province de Settat | OUI |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 16)             | Construction                | Diverses communes               | A.O.R | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021 | S.G/D.E. Province de Settat | OUI |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 17)             | Construction                | Diverses communes               | A.O.R | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021 | S.G/D.E. Province de Settat | OUI |
| Travaux de construction des salles de classes préscolaires aux communes relevant du territoire de la Province de Settat (tranche 18)             | Construction                | Diverses communes               | A.O.R | 1 <sup>ère</sup> Trimestre 2021 | S.G/D.E. Province de Settat |     |
| Travaux de construction d'un hospice pour les vieillards à la ville de Ben Ahmed -Province de Settat   | Construction                | Ville de Ben Ahmed              | A.O.R | 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021 | S.G/D.E. Province de Settat |     |
| Travaux de la réalisation des forages d'exploitation pour l'alimentation en eau potable des Communes : M'garto et Oued Naanaa Province de Settat | Alimentation en eau potable | Communes M'garto et Oued Naanaa | A.O.R | 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021 | S.G/D.E. Province de Settat |     |

**B - SERVICES**

| Type de services            | Objet des services   | Lieu d'exécution                       | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, auto-preneur, coopérative et union coopératives |
|-----------------------------|--|--|-------------------|----------------------------------|---------------------------------|---|
| <b>1. BUDGET GENERAL</b>    |  |  |                   |                                  |                                 |   |
| Les études                  | Etudes liées aux Travaux de construction du logement du Caïd Caidat OuledSaid et du logement Pacha de la ville de Settat                             | Commune d'ouledSaid et la Ville Settat | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Expertise                   | Expertise du logement du CaïdCaidatMzoura  | Commune Mzoura                         | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| <b>2.FDR</b>                |  |  |                   |                                  |                                 |   |
| Consultation architecturale | La conception et suivi des travaux de construction du centre de santé urbain niveau 2 à la commune OuledMrah -Province de Settat.                    | Commune OuledMrah                      | A.O.O             | 2ème Trimestre 2021              | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Contrôle laboratoire        | Etude géotechnique et contrôle de qualité des travaux de construction du centre de santé urbain niveau 2 à la commune OuledMrah -Province de Settat. | Commune OuledMrah                      | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |
| Contrôle technique          | Contrôle technique des plans et des travaux de construction du centre de santé urbain niveau 2 à la commune OuledMrah -Province de Settat.           | Commune OuledMrah                      | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021  | S.G/D.E. Province de Settat     |   |

**C-FOURNITURE**

| Type de fournitures                  | Objet de Fournitures                                   | Quantitatif             | Lieu de livraison              | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, auto-preneur, coopérative et union coopératives |
|--------------------------------------|--|-------------------------|--------------------------------|-------------------|----------------------------------|---------------------------------|---|
| <b>BUDGET GENERAL</b>                |  |                         |                                |                   |                                  |                                 |   |
| Fournitures de produits consommables | Fourniture de bureau papeteries et imprimés            | Voir bordereau des prix | Siège de la Province de Settat | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> trimestre 2021  | S.G/D.B. Province de Settat     | OUI   |
| Fournitures de produits consommables | Fournitures pour le matériel technique et informatique | Voir bordereau des prix | Siège de la Province de Settat | A.O.O             | 2 <sup>ème</sup> trimestre 2021  | S.G/D.B. Province de Settat     | OUI   |

" Sté BOUGHROUM CARS SARL " L'AGE du 15/02/2021 de la société « BOUGHROUM-CARSSARL » au capital de 10.000,00 dh dont le siège social est 16; Avenue Abdékarim El Khattabi Al-Hoceima a approuvé :  
 • Cession des parts entre le cédant M. AMAKRAN Hassan titulaire de 50 parts et l'acheteur Mme. BOUGHROUM Loubna (50 parts).  
 • Retrait définitif de M. AMAKRAN Hassan, conformément à l'acte de cession des parts par lequel il a cédé la totalité des parts qu'il possède à Mme. BOUGHROUM Loubna.  
 • Transfert de siège social de la société à l'adresse suivante : n°45; rue Ajdir AL Hoceima  
 • Modification corrélative et mise à jour des statuts.  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 05/03/2021 sous le N°81.

N° 2649/PA

LACENTRALE IT RC : 315031

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique du 01/03/2021, l'associée Unique de la société "LA CENTRALE IT" SARL AU, ayant le siège social à Lotissement Selouane Office 51 étage 4 N°24 Hay Hassani Casablanca, a décidé ce qui suit :  
 • Transfert du siège social de l'ancienne adresse : 103 BD Yaacoub el Mansour 1er étage Casablanca à la nouvelle adresse Lotissement Selouane Office 51 étage 4 N°24 Hay Hassani Casablanca.  
 • La refonte des statuts.  
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 23/03/2021 sous le N°771423.

N° 2650/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER FEDELA INGENIERIE "S.A.R.L.AU" Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 15/03/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 DENOMINATION: FEDELA INGENIERIE "S.A.R.L.AU"  
 OBJET : BUREAU DES ETUDES TECHNIQUES DE GENIE CIVIL ET TRAVAUX PUBLICS.  
 LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H. CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune.  
 - Mr KARIM KADDOURY... 100,00 Parts  
 Soit un total de 100,00 Parts  
 GERANCE : La société est gérée par Mr KARIM KADDOURY  
 ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
 Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/03/2021 sous le numéro 771554.  
 RC N° 495957.  
 Pour extrait et mention  
 N° 2651/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT  
 PREFECTURE DE CASABLANCA  
 COMMUNE DU MECHOUAR DE CASABLANCA  
 DIRECTION DES SERVICES  
 DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
 SERVICE MARCHÉ  
 N°.....

PROGRAMME PRÉVISIONNEL  
 AU TITRE DE L'ANNEE BUDGETAIRE 2021

Le programme prévisionnel des marchés que la Commune du Mechouar de Casablanca envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

TRAVAUX

| Objet des travaux                          | Nature des travaux   | Lieu d'exécution                                   | Mode de passation                        | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné   | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise |
|--|--|--|--|----------------------------------|-----------------------------------|--|
| Travaux de réaménagement et de maintenance | Travaux de réaménagement des façades extérieures du siège de la Commune du Mechouar. | Territoire de la Commune du Mechouar de Casablanca | Appel d'offres ouvert sur offres de prix | Au cours de l'année 2021         | S.TECHNIQUE<br>tél: 0661.05.59.87 |  |
|  | Travaux de réhabilitation des voiries et trottoirs de la Commune du Mechouar.        |  |  |                                  |                                   |  |
|  | Travaux d'entretien et maintenance de fontainerie de la Commune du Mechouar          |  |  |                                  |                                   |  |
|  | Travaux de réaménagement de la pépinière Lamartine                                   |  |  |                                  |                                   |  |
|  | Travaux d'entretien de la place du Mechouar  |  |  |                                  |                                   |  |

SERVICE

| Objet des services  | Lieu d'exécution                                   | Mode de passation                        | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné   | Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise |
|---|--|--|----------------------------------|-----------------------------------|--|
| Etude Technique de maintenance de fontainerie de la Commune du Mechouar.                          | Territoire de la Commune du Mechouar de Casablanca | Appel d'offres ouvert sur offres de prix | Au cours de l'année 2021         | S.TECHNIQUE<br>tél: 0661.05.59.87 |  |
| Etude technique pour le réaménagement des façades extérieures du siège de la Commune du Mechouar. |  |  |                                  |                                   |  |
| Etude technique pour la réhabilitation des voiries et trottoirs de la Commune du Mechouar.        |  |  |                                  |                                   |  |

N°2647/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 إقليم نواكشوط  
 جماعة اكلسي  
**البرنامج التقني لجماعة اكلسي للسنة المالية 2021:**  
 طبقا لمقتضيات المادة 14 من المرسوم رقم 2.12.349 الصادر في 08 جمادى الأولى 1434 (20 مارس 2013) المتعلقة بالصفقات العمومية، نتعزم جماعة اكلسي اطلاق اعلانات طلبات العروض التالية:

Travaux ( Fonctionnement)

| OBJET DES TRAVAUX                             | NATURE DE TRAVAUX | LIEU D'EXECUTION               | PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT | COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE | MODE DE PASSATION | MARCHES RESERVES AU PME% |
|---|-------------------|--------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------------|
| Entretien courant de bâtiments administratifs | Entretien         | Siège de la commune et annexes | 2ème Semestre                    | Service Technique               | B.C               | 20%                      |

Services (Fonctionnement)

| Type de services | Objet de Service  | Lieu d'exécution          | PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT | COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE | MODE DE PASSATION | MARCHES RESERVES AU PME% |
|------------------|---|---------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------------|
| Affermage        | Affermage du Souk Communal<br>Location de l'abattoir du Souk Communal | Souk Hebdomadaire Had Igi | 4ème Semestre                    | Service des biens communaux     | A.O               | 20%                      |
| AUTRES           | Location de matériel de fêtes   | La Commune                | 2ème Semestre                    | Service Technique               | B.C               | 20%                      |
|                  | Frais d'hébergement et de restauration et de réception                | La Commune                | 2ème Semestre                    | Service Technique               | B.C               | 20%                      |

Fourniture (Fonctionnement)

| Matériel   | Objet de fourniture  | Lieu d'exécution | PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT | COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE | MODE DE PASSATION | MARCHES RESERVES AU PME% |
|------------|--|------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------------|
|            | Achat de petit matériel de décoration et de pavoisement  | La commune       | 2ème Semestre                    | Service des biens               | B.C               | 20%                      |
| Fourniture | Achat d habillement des agents y ayant droit   | La Commune       | 2ème Semestre                    | Service Technique               | B.C               | 20%                      |
| Fourniture | Achat fourniture de bureau   | La Commune       | 2ème Semestre                    | Service Technique               | B.C               | 20%                      |
| Fourniture | Achat de fourniture pour matériel informatique et technique  | La Commune       | 2ème Semestre                    | Service Technique               | B.C               | 20%                      |
| Fourniture | Achat de pièces de rechange et pneumatiques  | La Commune       | 2ème Semestre                    | Service Technique               | B.C               | 20%                      |
| Fourniture | Achat de matériaux de construction (ciment, Trottoirs, Carreaux, Produits de ferronnerie, regards et buses, peinture, Chaux produit de carrière) | La Commune       | 2ème Semestre                    | Service Technique               | B.C               | 20%                      |
| Fourniture | Achat de produits des infectants   | La Commune       | 2ème Semestre                    | Service Technique               | B.C               | 20%                      |
| Fourniture | Achat article de sport   | La Commune       | 2ème Semestre                    | Service Technique               | B.C               | 20%                      |
| Fourniture | Achat de fourniture scolaires. Livres remis en prix.   | La Commune       | 2ème Semestre                    | Service Technique               | B.C               | 20%                      |

Travaux ( Equipement)

| OBJET DES TRAVAUX                            | NATURE DE TRAVAUX   | LIEU D'EXECUTION  | PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT | COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE | MODE DE PASSATION | MARCHES RESERVES AU PME% |
|--|---|---|----------------------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------------|
| Chemins vicinaux et pistes et place publique | - Aménagement des routes, Chemins, pistes et une place publique | - Douars : Agadir Chiabna, Agadir Laamour, Sidi Hmad et douar Agadir Lakbir | 2ème Semestre                    | Service Technique               | A.O<br>B.C        | 20%                      |
| Terrain de sport et complexe sportif         | Aménagement d'un terrain de foot ball                           | douars :Laassakra et Timedouine   | 2ème Semestre                    | Service Technique               | A.O               | 20%                      |
| Réseau d'Electricité                         | -Extension et renforcement du réseau électrique                 | -divers douars appartenant à la commune                                     | 2° et 3° Semestre                | Service technique               | A.O<br>B.C        | 20%                      |

Services (Equipement)

| Objet des services | Objet de Service    | Lieu d'exécution | PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT | COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE | MODE DE PASSATION | MARCHES RESERVES AU PME% |
|--------------------|---------------------|------------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------------|
| -Etudes Générales  | - Etudes Techniques |                  | 2° et 3° Semestre                | Service Technique               | B.C               | 20%                      |

-Pour toutes informations contactez : 0528850865

Email : communciegli1966@gmail.com

N°2648/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement,  
du Transport,  
de la Logistique  
et de l'Eau

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA MÉTÉOROLOGIE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 06/2021/DGM  
Le présent Appel d'offres  
est réservé à la petite  
et moyenne entreprise  
nationale

Le 27/04/2021 à 10h, il  
sera procédé, dans le bu-  
reau des marchés de la Di-  
rection Générale de la  
Météorologie, en face de la  
préfecture Hay Hassani  
Boîte Postale 8106 à Casa-  
blanca à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'of-  
fres sur offres de prix n°  
06/2021/DGM, pour La  
maintenance du système  
d'automatisation de l'ob-  
servation météorologique  
à l'aérodrome de Bouarfa  
(Province de Bouarfa)  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Service  
des Marchés Publics de la

Direction Générale de la  
Météorologie en face de la  
préfecture Hay Hassani  
Boîte Postale 8106 à Casa-  
blanca, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics  
(www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : 5 000,00  
dhs (Cinq Mille Dirhams)

-L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : 375 600,00  
dhs (Trois cent soixante-  
quinze mille six cents di-  
rhams TTC)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
27,29 et 31 du décret  
n°2.12.349 relatif aux mar-  
chés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Ser-  
vice des Marchés Publics de  
la Direction Générale de la

Météorologie en face de la  
préfecture Hay Hassani  
Boîte Postale 8106 à Casa-  
blanca.

- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
Service précité;

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit transmettre par voie  
électronique conformément  
aux dispositions de l'arrêté  
du ministre de l'économie  
et des finances n° 20-14 du  
08 Kaada 1435 (04 Septem-  
bre 2014) relatif à la déma-  
tériation des procédures de  
passation des marchés  
publics

Il est prévu une visite des  
lieux le : 13/04/2021 à  
10h au Centre Provincial  
Météorologique de  
Bouarfa.

Les pièces justificatives à  
fournir, sont celles prévues  
par l'article 10 du règle-  
ment de consultation.

N° 2652/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE LARACHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 08/DPETLE/Lar 2021**

**Le 20 AVRIL 2021 à 10 H du matin**, il sera procédé dans les  
bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la  
Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis  
relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**Travaux d'entretien de la chaussée aux enrobés à chaud de la RR417  
entre PK.32+100 et PK.50+000 et la RP 4702 entre PK 30+200 et PK  
48+000 sur diverses sections discontinues  
(Province de Larache)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE  
de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du  
portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse  
électronique suivante : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma).

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 72.000 ,00 DHS  
(SOIXANTE DOUZE MILLE DHS) .  
L'estimation du coût des prestations : 4.807.680,00 DIRHAMS,  
( QUATRE MILLIONS HUIT CENT SEPT MILLE SIX CENT QUATRE VINGT  
DIRHAMS T T C).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada  
I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le  
Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de  
Larache place Oued El Makhazine Larache.

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de  
consultation.  
Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée  
(certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

| SECTEUR | Qualification Exigées | Classe minimale |
|---------|-----------------------|-----------------|
| B       | B6                    | 3               |

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique  
tel que définie dans le règlement de consultation.

N°2655/PA

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية  
(خاص بموظفي الجماعة الترابية لسيدي محمد الدليل)**

يعلن رئيس المجلس الجماعي لسيدي محمد الدليل عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية الخاصة بالموظفين  
العاملين بالجماعة والمستوفين للشروط النظامية المطلوبة ، وذلك بمقر الجماعة وفق الجدول أسفله:

| آخر أجل لإيداع<br>الترشيحات | دورة/تاريخ إجراء<br>الامتحان | السنة المعنية | عدد<br>المناصب<br>المتحتن في<br>شأنها | الشروط النظامية   | الامتحان المهني                          |
|-----------------------------|------------------------------|---------------|---------------------------------------|---|--|
| 2021/04/17                  | 2021/04/24                   | 2021          | 01                                    | 06 سنوات من الخدمة الفعلية<br>بصفة مساعد اداري من<br>الدرجة الثالثة السلم 6 | مساعد اداري<br>الدرجة الثانية<br>السلم 7 |
| 2021/04/17                  | 2021/04/24                   | 2021          | 01                                    | 06 سنوات من الخدمة الفعلية<br>بصفة مساعد تقني من<br>الدرجة الثالثة السلم 6  | مساعد تقني<br>الدرجة الثانية<br>السلم 7  |

تودع طلبات الترشيح بمصلحة الموظفين بالجماعة مقابل وصل إيداع وذلك داخل أجل أقصاه 2021/04/17

N°2653/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFT  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
CERCLE DE AHMER  
CADAT DE JDJOUR  
COMMUNE RURALE DE JDJOUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/2021**

Il sera procédé dans le bureau de monsieur le président de la COMMUNE DE JDJOUR à l'ouverture des plis relatifs à :  
L'appel d'offres de prix pour:

| N°        | L'objet de l'offre   | caution provisoire | Lieu, date et heure  |
|-----------|--|--------------------|--|
| 01 / 2021 | travaux d'aménagement et de<br>construction des pistes a la commune<br>territoriale de jjour | 25.000,00<br>dh    | Au siège communal<br>de JDJOUR en date du<br>06 / 05 /2021<br>A 11h00 du matin |

Il peut également être téléchargé à partir du site [WWW.marchespublics.gov.ma](http://WWW.marchespublics.gov.ma)  
Appel d'offre N° 01 / 2021

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Cinq mille dirhams (25.000,00 dh)  
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de  
Neuf cent quatre mille six dirhams quatre-vingt centimes TTC (904.006,80dh)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2.12.349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

-soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de commune.  
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant  
l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°2654/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE SKHIRATE-TEMARA  
DIVISION BUDGET ET MARCHÉ  
SERVICE MARCHES

**Appel d'offres ouvert sur offres de prix  
N° 3/2021/FDR**

Le 20 Avril 2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle de réunion du secrétariat général de  
la Préfecture de Skhirate-Témara à l'ouverture des plis relative à **L'appel d'offres  
ouvert sur offres de prix** pour : **Travaux De Reconstruction Du Centre De Santé  
Sebbah.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de : bureau du service des marchés de  
la préfecture de Skhirate-Témara Il peut également être téléchargé à partir du portail des  
marchés de l'état ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le prix d'acquisition des plans est : **15 Dhs (Quinze dirhams)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **75 000,00 Dhs (Soixante Quinze  
Mille dirhams).**

L'estimation est fixé à la somme de : **3 003 432,60 Dhs (Trois Million Trois Mille  
Quatre Cent Trente Deux Dirhams 60 Cts) toute taxe comprise.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes  
aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 des  
marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la préfecture de  
Skhirate-Témara  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer via le portail des marchés de l'état ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))  
conformément à l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

-Une visite des lieux sera organisée Le 13 Avril 2021 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de  
consultation.

Conformément aux dispositions du décret n°2-94-223 du 16 juin 1994 relatif à la  
qualification et la classification des entreprises de bâtiment et de travaux publics et les  
textes le modifiant ou le complétant, il est exigé des concurrents installés au Maroc , la  
production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le  
secteur , la classe et qualification suivante :

|                                    | SECTEUR | CLASSE MINIMALE | QUALIFICATIONS EXIGÉES |
|------------------------------------|---------|-----------------|------------------------|
| Classification et<br>qualification | A       | 4               | A2                     |

N°2656/PA

OFFICE NOTARIAL  
MAITRE ELYAZID  
ALAMI HASSANI  
PATRIMOINE  
ET ENTREPRISE  
Cession des droits indivis  
de fonds de commerce  
RC 271952  
Siège social : Casablanca,  
11 ROND POINT TIZI  
OUSLI, AIN SEBAA  
Royaume du Maroc  
Ministre de la Justice  
Cour d'Appel de com-  
merce de Casablanca  
Tribunal de commerce de  
Casablanca  
Dossier n° : 130124  
Cp n° : 13097  
Cession de droits indivis  
Par  
Monsieur Ahmed EL ARIF  
CIN N° : B 456150  
A  
Monsieur MESSAOUD  
ANOUAR CIN  
N° : B 202554  
La totalité des droits indivis  
appartenant au cédant  
soit les 25% du fonds de  
commerce de « L'ALIMENTA-  
TION GENERALE » sis  
à Casablanca 11 Rond-  
point TIZI OUSLI AIN  
SEBAA  
Pour lequel le cédant est  
immatriculé au dit fonds  
de commerce sous le nu-  
méro : 271952  
Les oppositions seront re-  
çues au secrétariat greffe  
du tribunal de commerce  
(service du registre de com-  
merce) dans les quinze  
jours au plus tard après la  
deuxième insertion.  
2ème : INSERTION  
N°2568/PA

Fiduciaire Al Mouahidine,  
149 Avenue Lalla Yacout  
6ème étage  
Bureau 183-184 –  
Casablanca  
Tél : 06-61-97-22-09  
Constitution  
de la Sté Print Smile Pro  
S.A.R.L.  
1) Il a été établi les statuts  
d'une société SARL ayant  
les caractéristiques sui-  
vantes :  
Dénomination : Print Smile  
Pro S.A.R.L.  
Objet : Imprimerie & Tra-  
vaux d'impression  
Siège social : 10, rue Liberté  
3ème étage Appt 05 – Casa-  
blanca  
Durée : 99 années à com-  
pter du jour de sa constitu-  
tion  
Capital social : 100.000,00  
DH divisé en 1000 parts so-  
ciales de 100 DH chacune,  
souscrites et libérées  
comme suit :  
- M. El Bahi Taoufik : 510  
parts  
- M. El Bahi Hicham : 490  
parts  
Total des parts : 1000 parts  
Année sociale : Du 1er jan-  
vier au 31 décembre  
Gérance : La société a  
nommé M. El Bahi Taoufik  
comme gérant de la société  
& M. El Bahi Hicham cogé-  
rant.  
Signature : Les associés ont  
décidé d'engager pour tous  
les actes administratifs et  
financiers concernant la so-  
ciété par la signature  
conjointe de M. El Bahi  
Taoufik & M. El Bahi Hi-  
cham.  
Le dépôt légal a été effectué  
au CRI de Casa le 09-03-  
2021 sous le N° 493813.  
N° 2657/PA

Panorama Imp Exp  
SARLAU  
Constitution d'une société  
Suite à un acte sous seing  
privé en date du 05-03-  
2021, il a été constitué les  
statuts d'une société dont  
les caractéristiques sont :  
1/ Dénomination : Pano-  
rama Imp Exp  
2/ Forme : SARLAU  
3/ Adresse : 144, rue Med  
Smiha résidence Jawharate,  
6ème étage n° 35 Casa-  
blanca  
4/ Objet : Commerce de  
gros de bois, import export  
5/ Capital : le capital de la  
société est de 100.000,00  
DH composé de 1000 parts  
de 100 DH chacune appor-  
tenant à M. Nour Tarek  
Ahmed Ibrahim Hassan.  
6/ La durée : 99 ans, com-  
mence le 04-03-2021 et doit  
finir le 03-03/2121.  
7/ Gérance : La société sera  
gérée par le gérant unique  
M. Nour Tarek Ahmed  
Ibrahim Hassan de national-  
ité égyptienne passeport  
A22079273.  
Le dépôt légal a été effectué  
au tribunal le 19-03-2021  
sous le registre de com-  
merce numéro 495327, nu-  
méro dépôt 770961.  
N° 2658/PA

Constitution de la société  
NH aménagement SARL  
Aux termes d'un acte sous  
seing privé établi en date  
du 03/10/2020, il a été  
constitué une société à res-  
ponsabilité limitée, dont les  
caractéristiques sont les  
suivantes :  
Dénomination sociale : NH  
AMENAGEMENT  
Forme juridique : Société à  
responsabilité limitée  
Objet : la société a pour  
objet, tant au Maroc qu'à  
l'étranger :  
- Tous travaux de peinture  
en intérieur et extérieur,  
d'aménagement intérieur  
et de décoration, notam-  
ment revêtements de sols et  
staff.  
- Toute réalisation d'acti-  
vité de maçonnerie, de car-  
relage, de peinture, de  
menuiserie, de jardinage,  
d'aluminium, de plomberie,  
d'électricité, d'installa-  
tion, de dépannage.  
- Toute activité de réalisa-  
tion d'installation et d'en-  
retien de climatisation, de  
génie climatique, d'instal-  
lation de chauffage indivi-  
dual, de pompe à chaleur.  
- Tout type de travaux du  
BTP, de construction, de ré-  
novation tout corps d'Etat  
en entreprise générale,  
pose de faux plafonds, cloi-  
sons, travaux de vitrerie,  
ravalement intérieur et ex-  
térieur de BTP, la réalisa-  
tion d'études techniques, le  
conseil, l'analyse des essais,  
la gestion de projets et d'aff-  
aires, acquisition pour son  
propre compte et gestion  
de toutes valeurs mobili-  
ères.  
- L'achat et la vente, le né-  
goce de tous les produits,  
matériel, composants et  
accessoires électriques, de  
plomberie, de climatisation  
et de peinture, d'alumi-  
nium, de jardinage, de me-  
nuiserie et tous les produits  
en général.  
- La conception, l'étude la  
réalisation, le montage et  
l'entretien de toutes instal-

lations électriques, d'auto-  
matisme, de régulation,  
d'instrumentation, de cou-  
rants faibles et courants  
forts ainsi que toute assis-  
tance technique s'y rapport-  
ant.  
- Et plus généralement  
toutes opérations commer-  
ciales, industrielles, finan-  
cières, mobilières ou im-  
mobilières se rattachant  
directement ou indirecte-  
ment en tout ou en partie,  
à l'une ou l'autre des opé-  
rations visées ci-dessus, de  
manière à faciliter, favori-  
ser ou développer l'acti-  
vité de la société, sous quel-  
que forme que ce soit.  
Durée : Quatre-vingt-dix-  
neuf (99) années à compter  
de sa constitution.  
Siège social : N°128 RUE  
EL ARAAR ETG 2 BU-  
REAU 6 Casablanca.  
Capital social : le capital so-  
cial est fixé à la somme de  
Dix Mille (10.000) dirhams  
et divisé en cent (100) parts  
sociales de cent (100) di-  
rhams chacune, entière-  
ment souscrites et libérées  
en numéraire, et attribuées  
aux associés dans les pro-  
portions suivantes :  
- Mme LAAROUSSI  
NADIA : 70 Parts  
- Mr KHDIM HATIM : 20  
Parts  
- Mr BOUKHRIS MOHA-  
MED : 10 Parts  
Gérance : la société est  
gérée pour une durée illi-  
mitée par :  
- Mr KHDIM HATIM, titu-  
laire de la CIN BL 146903  
Registre du commerce : La  
société a été immatriculée  
au registre de commerce de  
Casablanca le 04 Novem-  
bre 2020 sous le numéro  
478585.  
N° 2659/PA

Etude de Me Abdelaziz  
ENNAHAL, Notaire  
à Casablanca  
405, Bd Al Qods,  
Résidence Asskane Al  
Anik Hay Al Omara,  
1er étage N° 05, Ain choc  
Casablanca  
Tél : 05 22 21 75 79.  
Fax : 05 22 21 76 95  
« AGRO RBABY » SARL  
AU  
Aux termes d'un acte au-  
tentique au rapport de Me  
Ennahal, notaire à Casa-  
blanca, il a été procédé à la  
constitution d'une société  
aux caractéristiques sui-  
vantes :  
Dénomination : « AGRO  
RBABY » SARL AU  
Objet : La société a pour  
objet, au Maroc qu'à  
l'étranger, directement ou  
indirectement, sous  
quelque forme que ce soit :  
- L'exploitation agricole et  
l'élevage.  
- L'achat et la vente de tout  
produit et matière fini ou  
semi fini à usage directe-  
ment ou indirectement à  
l'exploitation agricole.  
- L'importation des vaches  
et des bœufs en vue de re-  
vendre ou pour l'élevage.  
- L'achat et la vente des en-  
grènes et des matériels et  
les accessoires liés directe-  
ment ou indirectement à  
l'usage et l'exploitation  
agricole.  
- Et plus généralement,  
toutes opérations commer-  
ciales, industrielles, finan-  
cières, mobilières et

immobilières se rattachant  
directement ou indirecte-  
ment à l'objet de la société.  
- Capital : 100.000,00 DHS,  
divisé en 1000 parts so-  
ciales de 100,00 DHS cha-  
cune, attribuées à Mr  
Hassan Rbaby.  
- Siège social : Berrchid,  
commune Laghimiyyine,  
Douar Lmouka  
- Durée : 99 années.  
- Année sociales : du pre-  
mier Janvier au 31 Décem-  
bre.  
- Bénéfices : Après constitu-  
tion de la réserve légale, ils  
sont soit répartis, soit re-  
portés à nouveau suivant  
décision d'associé.  
- Gérance : Gérant et asso-  
cié unique Mr Hassan  
Rbaby pour une durée illi-  
mitée.  
- Le dépôt légal a été effec-  
tué au tribunal de première  
instance de Berrechid le 22-  
03-2021, sous le Numéro  
372.  
N° 2660/PA

Société « ADMIRAL  
SERVICE » SARL AU  
Aux Termes d'un acte sous  
seing privé en casa date du  
03/03/2021 Casablanca il a  
été établi les Statuts d'une  
SARL ayant les caractéris-  
tiques suivant :  
- Dénomination Sociale: «  
ADMIRAL SERVICE »  
- Forme Juridique : SARL  
AU  
- Capital : 100000 DHS ré-  
parti en 1000 part de 100 di-  
rhams chacune entièrement  
libéré.  
- Siège Sociale : RUE 7 N 5  
ETAGE 2 APPT N° 4  
SAADA SIDI BERNOUSSI  
CASABLANCA  
- Durée : 99 ans  
- Objet Sociale : Activités  
de soutien aux autres in-  
dustries extractives.  
- Gérance : Mr MOSTAFA  
AMAKHMAK est  
nommé gérant de la société  
pour une durée illimitée.  
- Dépôt légal a été effectué  
au Greffe du Tribunal de  
Commerce de Casablanca  
sous le n°771683 en date du  
24/03/2021  
- Registre de Commerce :  
La Société est immatriculée  
au Registre de Commerce  
de Casablanca sous le  
n°495993.  
N° 2661/PA

LOGA NETTOYAGE ET  
SERVICE SARL AU  
Au capital de  
100 000,00 DHS  
Siège sociale : 265, BD  
ZERKTOUNI ETAGE 9  
N°92, CASABLANCA.  
RC : 398331  
Aux termes des délibéra-  
tions de l'assemblée Géné-  
rale Extraordinaire du 04  
mars 2021, il a été décidé  
de :  
1. L'assemblée générale  
après avoir pris connais-  
sance de la cession des  
parts intervenue suivant  
acte de cession sous seing  
privé du 04 mars 2021,  
constate que : Mr MOHA-  
MED BENMMANE a cédé  
la totalité des parts qu'il  
possède soit cinq cent «  
500 » parts de 100,00 Di-  
rhams chacune lui appar-  
tenant en faveur de Mr  
ADIL REGUIAT.  
2. L'assemblée générale  
accepte la démission de Mr  
MOHAMED BENM-

MANE de sa fonction de  
cogérant, et nomme Mr  
ADIL REGUIAT gérant  
unique de la société LOGA  
NETTOYAGE ET SERVICE  
S.A.R.L AU pour une  
durée illimitée.  
3. L'assemblée générale dé-  
cide conformément à la loi  
et les statuts, de se transfor-  
mer à compter de se jour de  
la société a responsabilité  
limitée (SARL) en société a  
responsabilité limitée à as-  
socié unique (SARL AU)  
4. L'Assemblée Générale en  
conséquence des résolu-  
tions précédentes décide  
une refonte intégrale des  
statuts, ces derniers com-  
porteront toutes les modifi-  
cations antérieures y  
compris celles du présent  
procès verbal.  
Dépôt légale a été effectué  
au Greffe du Tribunal de  
Commerce de Casablanca  
sous le n°771203 en date du  
22/03/2021.  
N° 2662/PA

GOLDEN PNEU SARL  
AU Au capital de 1 000  
000,00 DHS  
Siège sociale : 103 lotisse-  
ment MAURITANIA,  
rez de chaussée  
et 1er étage,  
QI sidi benoussi  
Casablanca.  
RC : 334301  
Aux termes des délibéra-  
tions de l'assemblée Géné-  
rale Extraordinaire du 11  
février 2021, il a été décidé  
de :  
1. L'assemblée générale  
après avoir pris connais-  
sance de la cession des  
parts intervenue suivant  
acte de cession sous seing  
privé du 11 février 2021,  
constate que : Mr OU-  
HOUNNOUS LAHCEN a  
cédé la totalité des parts  
qu'il possède soit cinq mille  
« 5 000 » parts de 100,00  
Dirhams chacune lui ap-  
partenant en faveur de Mr  
OUHOUNNOUS MUSTA-  
PHA.  
2. L'assemblée générale ac-  
cepte la démission de Mr  
OUHOUNNOUS LAH-  
CEN de sa fonction de co-  
gérant, et nomme Mr  
OUHOUNNOUS MUSTA-  
PHA gérant unique de la  
société GOLDENPNEU  
S.A.R.L AU pour une  
durée illimitée.  
3. L'assemblée générale dé-  
cide conformément à la loi  
et les statuts, de se transfor-  
mer à compter de se jour de  
la société a responsabilité  
limitée (SARL) en société a  
responsabilité limitée à as-  
socié unique (SARL AU).  
4. L'Assemblée Générale en  
conséquence des résolu-  
tions précédentes décide  
une refonte intégrale des  
statuts, ces derniers com-  
porteront toutes les modifi-  
cations antérieures y  
compris celles du présent  
procès verbal.  
Dépôt légale a été effectué  
au Greffe du Tribunal de  
Commerce de Casablanca  
sous le n°771202 en date du  
22/03/2021.  
N° 2663/PA  
CABINET EXTRA  
COMPTA SARL AU  
Travaux de Comptabilité  
et conseils fiscaux  
Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date à Khou-

ribga du 14/03/2021, il a  
été établi les statuts d'une  
société à responsabilité li-  
mitée à associé unique dont  
les caractéristiques sont les  
suivantes :  
Nom de la société : SAB-  
BAB PREFE SARL AU  
Capital social : 100 000  
DH  
Siège social : DOMICILIE  
AU 14 ANCIEN SOUK  
ETG 2 BLOC D RUE 21  
AOUT KHOURIBGA.  
Objet : Travaux Divers ou  
Construction-Import-Ex-  
port  
Gérance : La société est  
gérée par Mr SABBAB  
AHMED  
Durée : 99 ans.  
Dépôt légal : acte déposé le  
23/03/2021 au bureau  
d'ordre du tribunal de La  
première instance de Khou-  
ribga sous le n°146, Imma-  
triculé au registre de  
commerce sous le n° 8943.  
N° 2664/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE BOULEMANE  
COMMUNE OULAD ALI  
YOUSSEF  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
SEANCE PUBLIQUE  
N° : 02/ COAY / 2021.  
Le : 26 / 04 / 2021 à 11 h 00  
min , il sera procédé en  
séance publique dans le  
bureau du président de  
la commune à l'ouverture  
des plis relatif à : Appro-  
visionnement Douar lakbir  
en eau potable ,  
commune ouled ali youssef  
province de boulemane  
- Le maître d'ouvrage est  
Monsieur le Président de la  
commune oulad ali yous-  
sef.  
- Le dossier d'appel d'of-  
fres peut :  
\* Soit le retiré du service  
des marchés de la com-  
mune.  
\* Soit le téléchargé à par-  
tir du portail des marchés  
de l'Etat www.marches-pu-  
blics.gov.ma  
- Le dossier d'appel d'of-  
fres peut :  
\* Soit l'envoyé par voie  
postale en courrier recom-  
mandé avec accusé de ré-  
ception à Monsieur le  
Président de la commune .  
\* Soit le déposé contre ré-  
cépissé au bureau de ser-  
vice technique.  
\* Soit le remis directe-  
ment au président de la  
commission d'appel d'of-  
fres séance tenante et  
avant le commencement  
de l'ouverture des plis  
\* Soit participer par la sou-  
mission électronique à par-  
tir du portail des marchés  
de l'Etat  
- Les pièces justificatives à  
fournir sont celles indi-  
quées à l'article 9 du ré-  
glement de  
la consultation  
- Le montant du caution-  
nement provisoire est fixé  
à : Six mille dirhams  
(6.000,00 dhs).  
- Le montant de l'estima-  
tion du maître d'ouvrage  
est fixé à : Deux cent seize  
mille cent quatre vingt  
douze dirhams, 00 cen-  
times (216 192,00 dhs )  
N° 2665/PA

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني  
 والتعليم العالي والبحث العلمي  
 المديرية العامة للتربية والتكوين  
 بـجـة مـرـكـبـة مـدـيـنـة مـسـكـة  
 المديرية الإقليمية مسكدة



**PROGRAMME PREVISIONNEL -ANNEE BUDGETAIRE 2021-**

Conformément à l'article 14 du Décret n° 2-12-349 relatif aux Marchés Publics, le programme prévisionnel des marchés que la DP de l'AREF DT à Midelt envisage de lancer au titre de l'exercice 2021 se décline comme suit :

**PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES-2021- Fournitures**

| Type de fourniture/service/ Travaux   | Objet  | Lieu(x) d'exécution                    | Mode de passation    | Période prévue pour lancement | réserve aux " PME" nationale,coopératives et aux unions de coopératives et à l'autoentrepreneur | Coordonnées du service concerné   |
|---------------------------------------|--|--|----------------------|-------------------------------|---|---|
| Fournitures de bureau et informatique | Achat de fournitures de bureau destinées aux établissements scolaires                      | SIÈGE DE DP DE L'AREFDT A MIDELE       | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   | Bureau des marchés -DP de l'AREF DT A MIDELE- TEL : 0661782342<br>E-mail : marchés.dp@midelt.ma |
|                                       | Achat de fournitures de bureau et informatique destinées aux préscolaires-                 | SIÈGE DE DP DE L'AREFDT A MIDELE       | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|                                       | Achat de fournitures informatiques destinées aux établissements scolaires                  | SIÈGE DE DP DE L'AREFDT A MIDELE       | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
| fournitures d'enseignement            | Achat de fournitures d'enseignement destinées aux préscolaire .                            | SIÈGE DE DP DE L'AREFDT A MIDELE       | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   | Bureau des marchés -DP de l'AREF DT A MIDELE- TEL : 0661782342<br>E-mail : marchés.dp@midelt.ma |
|                                       | Achat de fournitures d'enseignement destinées aux établissements scolaires                 | SIÈGE DE DP DE L'AREFDT A MIDELE       | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
| Produits hygiène et d'entretien       | Achat de fournitures d'entretien et de désinfection destinées aux établissements scolaires | SIÈGE DE DP DE L'AREFDT A MIDELE       | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   | Bureau des marchés -DP de l'AREF DT A MIDELE- TEL : 0661782342<br>E-mail : marchés.dp@midelt.ma |
| Documentation et Impression           | Impression des registres destinés aux établissements scolaires                             | SIÈGE DE DP DE L'AREFDT A MIDELE       | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
| Combustible                           | Achat de charbon anthracite pour les établissements scolaires                              | Etablissements scolaires bénéficiaires | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   | Bureau des marchés -DP de l'AREF DT A MIDELE- TEL : 0661782342<br>E-mail : marchés.dp@midelt.ma |
|                                       | Achat de bois de chauffage pour les établissements scolaires                               | Etablissements scolaires bénéficiaires | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
| Fournitures d'alimentation            | Achat de matières d'alimentation pour les établissements scolaires                         | Etablissements scolaires bénéficiaires | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   | Bureau des marchés -DP de l'AREF DT A MIDELE- TEL : 0661782342<br>E-mail : marchés.dp@midelt.ma |
|                                       | Alimentation des personnes bénéficiaires de sessions de formation continue .               | centres de formation de la DP          | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |

**PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES-2021- services**

| Type de service   | Objet  | Lieu(x) d'exécution  | Mode de passation                           | Période prévue pour lancement | réserve aux " PME" nationale,coopératives et aux unions de coopératives et à l'autoentrepreneur | Coordonnées du service concerné   |     |
|---|--|--|---|-------------------------------|---|---|-----|
| Etudes géotechniques et Suivi des travaux de construction | Etudes géotechniques et Suivi des travaux de construction du lycée QUALIFIANT MZIZL -CT MZIZL-   | CT MZIZL- PROVINCE DE MIDELE   | Appel d'offre ouvert                        | MOIS AVRIL                    | OUI   | Bureau des marchés -DP de l'AREF DT A MIDELE- TEL : 0661782342<br>E-mail : marchés.dp@midelt.ma |     |
|   | Etudes géotechniques et Suivi des travaux de construction de l'Ecole communautaire BOUADILE-CT SIDI YAHYA OUYOUSSEF-                                     | CT SIDI YAHYA OUYOUSSEF- PROVINCE DE MIDELE  | Appel d'offre ouvert                        | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |     |
|   | Etudes géotechniques et Suivi des travaux de construction de centre de deuxième chance -nouvelle generation-CT BOUMIA- PROVINCE DE MIDELE                | CT BOUMIA- PROVINCE DE MIDELE  | Appel d'offre ouvert                        | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |     |
|   | Etudes géotechniques et Suivi des travaux de construction de CENTRE TAFATOUH-CT MIDELE-  | CT MIDELE- PROVINCE DE MIDELE  | Appel d'offre ouvert                        | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |     |
|   | Etudes géotechniques et Suivi des travaux de construction de quatre Espaces d'orientation- CT AGHBALOU,CT GOURRAMMA, CT ITZER,CT RICH-PROVINCE DE MIDELE | CT AGHBALOU,CT GOURRAMMA, CT ITZER,CT RICH- PROVINCE DE MIDELE   | Appel d'offre ouvert                        | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |     |
|   | Etudes géotechniques et Suivi des travaux de construction de40 salles de préscolaire aux CT de DP DE MIDELE-   | Diverses communes territoriales de Midelt  | Appel d'offre ouvert                        | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |     |
|   | Etudes géotechniques et Suivi des travaux de construction de2 salles primaire à l'ANNEXE TIMICHA - CT IMILCHIL-  | CT IMILCHIL- PROVINCE DE MIDELE  | Appel d'offre ouvert                        | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |     |
|   | Etudes géotechniques et Suivi des travaux de construction d'une salle primaire à l'ANNEXE AIT ALI OUALLA -CT AIT AYACH                                   | CT AIT AYACH- PROVINCE DE MIDELE   | Appel d'offre ouvert                        | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |     |
|   | Etudes géotechniques et Suivi des travaux de construction d'un mur de clôture à l'école Aghbalou - CT AGHBALOU   | CT AGHBALOU- PROVINCE DE MIDELE  | Appel d'offre ouvert                        | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |     |
|   | Etudes géotechniques et Suivi des travaux de construction des BLOCS sanitaires aux 12 écoles primaires -   | Diverses communes territoriales de Midelt  | Appel d'offre ouvert                        | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |     |
|   | Etudes techniques et suivi de travaux de construction  | Etudes techniques et suivi de travaux de construction du lycée QUALIFIANT MZIZL -CT MZIZL-PROVINCE DE MIDELE     | CT MZIZL- PROVINCE DE MIDELE                | Appel d'offre ouvert          | MOIS AVRIL  |   | OUI |
|   |  | Etudes techniques et suivi de travaux de construction de l'Ecole communautaire BOUADILE-CT SIDI YAHYA OUYOUSSEF- | CT SIDI YAHYA OUYOUSSEF- PROVINCE DE MIDELE | Appel d'offre ouvert          | MOIS AVRIL  |   | OUI |

| Type de fourniture/service/ Travaux                    | Objet  | Lieu(x) d'exécution  | Mode de passation    | Période prévue pour lancement | réserve aux " PME" nationale,coopératives et aux unions de coopératives et à l'autoentrepreneur | Coordonnées du service concerné   |
|--|--|--|----------------------|-------------------------------|---|---|
| Contrôle technique et suivi de travaux de construction | Etudes techniques et suivi de travaux de construction de centre de deuxième chance -nouvelle generation-CT BOUMIA                                    | CT BOUMIA- PROVINCE DE MIDELE                                  | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   | Bureau des marchés -DP de l'AREF DT A MIDELE- TEL : 0661782342<br>E-mail : marchés.dp@midelt.ma |
|  | Etudes techniques et suivi de travaux de construction de CENTRE TAFATOUH-CT MIDELE-PROVINCE DE MIDELE  | CT MIDELE- PROVINCE DE MIDELE                                  | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|  | Etudes techniques et suivi de travaux de construction de quatre Espaces d'orientation- CT AGHBALOU,CT GOURRAMMA, CT ITZER,CT RICH-PROVINCE DE MIDELE | CT AGHBALOU,CT GOURRAMMA, CT ITZER,CT RICH- PROVINCE DE MIDELE | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|  | Etudes techniques et suivi de travaux de construction de40 salles de préscolaire aux CT de DP DE MIDELE-   | Diverses communes territoriales de Midelt                      | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|  | Etudes techniques et suivi de travaux de construction de2 salles primaire à l'ANNEXE TIMICHA -CT IMILCHIL-   | CT IMILCHIL- PROVINCE DE MIDELE                                | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|  | Etudes techniques et suivi de travaux de construction d'une salle primaire à l'ANNEXE AIT ALI OUALLA A CT AIT AYACH - PROVINCE DE MIDELE             | CT AIT AYACH - PROVINCE DE MIDELE                              | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|  | Etudes techniques et suivi de travaux de construction d'un mur de clôture à l'école Aghbalou - CT AGHBALOU -   | CT AGHBALOU- PROVINCE DE MIDELE                                | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|  | Etudes techniques et suivi de travaux de construction des BLOCS sanitaires aux 12 écoles primaires -   | Diverses communes territoriales de Midelt                      | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|  | Contrôle technique et suivi de travaux de construction du lycée QUALIFIANT MZIZL -CT MZIZL-PROVINCE DE MIDELE  | CT MZIZL- PROVINCE DE MIDELE                                   | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|  | Contrôle technique et suivi de travaux de construction de l'Ecole communautaire BOUADILE-CT SIDI YAHYA OUYOUSSEF-                                    | CT SIDI YAHYA OUYOUSSEF- PROVINCE DE MIDELE                    | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|  | Contrôle technique et suivi de travaux de construction de centre de deuxième chance -nouvelle generation-CT BOUMIA                                   | CT BOUMIA- PROVINCE DE MIDELE                                  | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|  | Contrôle technique et suivi de travaux de construction de centre TAFATOUH-CT MIDELE  | CT MIDELE- PROVINCE DE MIDELE                                  | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|  | Contrôle technique et suivi de travaux de construction de quatre Espaces d'orientation- A CT AGHBALOU,CT GOURRAMMA, CT ITZER,CT RICH-                | CT AGHBALOU,CT GOURRAMMA, CT ITZER,CT RICH- PROVINCE DE MIDELE | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |

| Type de fourniture/service/ Travaux                             | Objet  | Lieu(x) d'exécution  | Mode de passation    | Période prévue pour lancement | réserve aux " PME" nationale,coopératives et aux unions de coopératives et à l'autoentrepreneur | Coordonnées du service concerné   |
|---|--|--|----------------------|-------------------------------|---|---|
| Consultation Architecturale et suivi de travaux de construction | Contrôle technique et suivi de travaux de construction de40 salles de préscolaire -  | Diverses communes territoriales de Midelt                      | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   | Bureau des marchés -DP de l'AREF DT A MIDELE- TEL : 0661782342<br>E-mail : marchés.dp@midelt.ma |
|   | Etudes techniques et suivi de travaux de construction de2 salles primaire à l'ANNEXE TIMICHA - CT IMILCHIL-                                      | CT IMILCHIL- PROVINCE DE MIDELE                                | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|   | Contrôle technique et suivi de travaux de construction d'une salle primaire à l'ANNEXE AIT ALI OUALLA - CT AIT AYACH -                           | CT AIT AYACH - PROVINCE DE MIDELE                              | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux de construction du lycée QUALIFIANT MZIZL -CT MZIZL-   | CT MZIZL- PROVINCE DE MIDELE                                   | CA                   | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux de construction de l'Ecole communautaire BOUADILE-CT SIDI YAHYA OUYOUSSEF-                       | CT SIDI YAHYA OUYOUSSEF- PROVINCE DE MIDELE                    | CA                   | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux de construction de centre de deuxième chance -nouvelle generation-CT BOUMIA-PROVINCE DE MIDELE   | CT BOUMIA- PROVINCE DE MIDELE                                  | CA                   | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux de construction de centre TAFATOUH-CT MIDELE-  | CT MIDELE- PROVINCE DE MIDELE                                  | CA                   | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux de construction de quatre Espaces d'orientation- CT AGHBALOU,CT GOURRAMMA, CT ITZER,CT RICH-     | CT AGHBALOU,CT GOURRAMMA, CT ITZER,CT RICH- PROVINCE DE MIDELE | CA                   | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux de construction de 40 salles de préscolaire -PROVINCE DE MIDELE                                  | Diverses communes territoriales de Midelt                      | CA                   | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux de construction de2 salles primaire à l'ANNEXE TIMICHA - CT IMILCHIL-PROVINCE DE MIDELE          | Diverses communes territoriales de Midelt                      | CA                   | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux de construction d'une salle primaire à l'ANNEXE AIT ALI OUALLA -CT AIT AYACH -PROVINCE DE MIDELE | CT AIT AYACH - PROVINCE DE MIDELE                              | CA                   | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux de construction d'un mur de clôture à l'école Aghbalou - CT AGHBALOU -PROVINCE DE MIDELE         | CT AGHBALOU - PROVINCE DE MIDELE                               | CA                   | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux de construction des BLOCS sanitaires aux 12 écoles primaires -                                   | Diverses communes territoriales de Midelt                      | CA                   | MOIS AVRIL                    | OUI   |   |

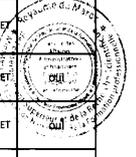
| Type de fourniture/service/Travaux                            | Objet   | Lieu(x) d'exécution                       | Mode de passation    | Période prévue pour lancement | réservé aux "PME" nationale, coopérative, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur | Coordonnées du service concerné |
|---|---|---|----------------------|-------------------------------|---|---------------------------------|
| d'extension   | Etudes géotechniques et Suivi des travaux d'extension de 25 salles primaires- PROVINCE DE MIDELT  | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
| Etudes techniques et Suivi des travaux d'extension            | Etudes techniques et Suivi des travaux d'extension de 12 salles au collège AIT OUMGHAR A LA CT AIT AYACH -                                      | CT AIT AYACH - PROVINCE DE MIDELT         | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
|   | Etudes techniques et Suivi des travaux d'extension de 25 salles primaires-  | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
| Consultation Architecturale et suivi de travaux d'extension   | Consultation Architecturale et suivi de travaux d'extension de 12 salles au collège AIT OUMGHAR A LA CT AIT AYACH                               | CT AIT AYACH - PROVINCE DE MIDELT         | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux d'extension de 25 salles primaires-   | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
| Consultation Architecturale et suivi de travaux d'Aménagement | Consultation Architecturale et suivi de travaux d'Aménagement de 7 établissements et un internat dans le cadre de programme AFD-                | Diverses communes territoriales de Midelt | CA                   | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
|   | Consultation Architecturale et suivi de travaux d'Aménagement de chauffage central dans deux internats dans le cadre de programme AFD-          | CT SIDI HAMZA                             | CA                   | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
| Etudes techniques et Suivi des travaux d'Aménagement          | Etudes techniques et Suivi des travaux d'Aménagement de 6 salles de préscolaire - province de midelt  | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
|   | Etudes techniques et Suivi des travaux d'Aménagement de 7 établissements et un internat dans le cadre de programme AFD-                         | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
|   | Etudes techniques et Suivi des travaux d'Aménagement de chauffage central dans deux internats dans le cadre de programme AFD-PROVINCE DE MIDELT | CT SIDI HAMZA                             | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
|   | Etudes techniques et Suivi des travaux d'Aménagement du lycée qualifiant ZAIDA A LA CT ZAIDA-   | CT ZAIDA- PROVINCE DE MIDELT              | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
|   | Etudes techniques et Suivi des travaux d'Aménagement de branchement de 7 établissements au réseau de l'eau potable- PROVINCE DE MIDELT          | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |
|   | Etudes techniques et Suivi des travaux d'Aménagement de branchement de 20 établissements au réseau de l'électricité-                            | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |



| Type de fourniture/service/Travaux | Objet   | Lieu(x) d'exécution                  | Mode de passation    | Période prévue pour lancement | réservé aux "PME" nationale, coopérative, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur | Coordonnées du service concerné |
|------------------------------------|---|--------------------------------------|----------------------|-------------------------------|---|---------------------------------|
|                                    | Etudes techniques et Suivi des travaux d'Aménagement de deux salles de ressources -PROVINCE DE MIDELT | CT MIDELT-CT RICH PROVINCE DE MIDELT | Appel d'offre ouvert | MOIS AVRIL                    |   |                                 |

**PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES-2021- TRAVAUX**

| Type de travaux         | Objet  | Lieu(x) d'exécution   | Mode de passation                | Période prévue pour lancement | réservé aux "PME" nationale, coopérative, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur | Coordonnées du service concerné |
|-------------------------|--|---|----------------------------------|-------------------------------|---|---------------------------------|
| Travaux de construction | Travaux de construction de l'Ecole ALKARAME A LA CT MIDELT-  | CT MIDELT- PROVINCE DE MIDELT   | Appel d'offre ouvert             | Mois JUIN                     |   |                                 |
|                         | Travaux de construction de collège Zitoune A LA CT AMERSID- PROVINCE DE MIDELT   | CT AMERSID- PROVINCE DE MIDELT  | Appel d'offre ouvert             | Mois JUIN                     |   |                                 |
|                         | Travaux de construction d'un internat au collège No'ah A LA CT BOUZMOU - PROVINCE DE MIDELT                            | CT BOUZMOU- PROVINCE DE MIDELT  | Appel d'offre ouvert             | Mois JUIN                     |   |                                 |
|                         | Travaux de construction de 22 salles primaire à l'ANNEXE TIMICHA A CT IMILCHIL- PROVINCE DE MIDELT                     | CT IMILCHIL- PROVINCE DE MIDELT   | Appel d'offre ouvert             | MOIS JUILLET                  | oui   |                                 |
|                         | Travaux de construction d'une salle primaire à l'ANNEXE AIT ALI OUALLA A CT AIT AYACH -PROVINCE DE MIDELT              | CT AIT AYACH- PROVINCE DE MIDELT  | Appel d'offre ouvert             | MOIS JUILLET                  | oui   |                                 |
|                         | Travaux de construction de 40 salles de préscolaire -PROVINCE DE MIDELT  | Diverses communes territoriales de Midelt                                   | Appel d'offre ouvert             | MOIS JUILLET                  |   |                                 |
|                         | Travaux de construction de CENTRE DE deuxième chance -nouvelle generation-CT BOUMIA-PROVINCE DE MIDELT                 | CT BOUMIA- PROVINCE DE MIDELT   | Appel d'offre ouvert             | MOIS JUILLET                  |   |                                 |
|                         | Travaux de construction de CENTRE FAYATOUH-CT MIDELT-PROVINCE DE MIDELT  | CT MIDELT- PROVINCE DE MIDELT   | Appel d'offre ouvert             | MOIS JUILLET                  |   |                                 |
|                         | Travaux de construction de quatre Espaces d'orientation- CT AGHBALOU,CT GOURRAMMA, CT ITZER,CT RICH-PROVINCE DE MIDELT | CT AGHBALOU,CT GOURRAMMA, CT ITZER,CT RICH-                                 | Appel d'offre ouvert             | MOIS JUILLET                  | oui   |                                 |
|                         | Travaux de construction d'un mur de clôture à l'école Aghbalou - CT AGHBALOU   | CT AGHBALOU- PROVINCE DE MIDELT   | Appel d'offre ouvert             | MOIS JUILLET                  | oui   |                                 |
|                         | Travaux de construction des BLOCS sanitaires aux 12 écoles primaires -   | Diverses communes territoriales de Midelt                                   | Appel d'offre ouvert             | MOIS JUILLET                  | oui   |                                 |
|                         | Travaux de substitution de 29 salles de préfabriqué -PROVINCE DE MIDELT  | Diverses communes territoriales de Midelt                                   | Appel d'offre ouvert             | MOIS JUIN                     |   |                                 |
|                         | Travaux d'extension  | Travaux d'extension de 12 salles au collège AIT OUMGHAR A LA CT AIT AYACH - | CT AIT AYACH- PROVINCE DE MIDELT | Appel d'offre ouvert          | MOIS JUILLET  |                                 |



| Type de fourniture/service/Travaux | Objet  | Lieu(x) d'exécution                       | Mode de passation    | Période prévue pour lancement | réservé aux "PME" nationale, coopérative, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur | Coordonnées du service concerné |
|------------------------------------|--|---|----------------------|-------------------------------|---|---------------------------------|
| Travaux d'Aménagement              | Travaux d'extension de 44 salles primaires- PROVINCE DE MIDELT                                 | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS JUILLET                  |   |                                 |
|                                    | Travaux d'extension de deux salles au collège TAGOUDITE- A LA CT AGOUDIM -                     | CT AGOUDIM- PROVINCE DE MIDELT            | Appel d'offre ouvert | MOIS JUIN                     | oui   |                                 |
|                                    | Travaux d'Aménagement de 6 salles de préscolaire -province de midelt                           | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS JUILLET                  | oui   |                                 |
|                                    | Travaux d'Aménagement de deux salles de ressources - province de midelt                        | CT MIDELT-CT RICH-PROVINCE DE MIDELT      | Appel d'offre ouvert | MOIS JUILLET                  | oui   |                                 |
|                                    | Travaux d'Aménagement de 7 établissements et un internat dans le cadre de programme AFD-       | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS JUILLET                  |   |                                 |
|                                    | Travaux d'Aménagement de chauffage central dans deux internats dans le cadre de programme AFD- | CT SIDI HAMZA                             | Appel d'offre ouvert | MOIS JUILLET                  |   |                                 |
|                                    | Travaux d'Aménagement du lycée qualifiant ZAIDA A LA CT ZAIDA-                                 | CT ZAIDA- PROVINCE DE MIDELT              | Appel d'offre ouvert | MOIS JUILLET                  |   |                                 |
|                                    | Travaux d'Aménagement de branchement de 7 établissements au réseau de l'eau potable-           | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS JUILLET                  | oui   |                                 |
|                                    | Travaux d'Aménagement de branchement de 20 établissements au réseau de l'électricité-          | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS JUILLET                  | oui   |                                 |
|                                    | Travaux d'Aménagement de 07 établissements primaires -   | Diverses communes territoriales de Midelt | Appel d'offre ouvert | MOIS JUIN                     |   |                                 |
|                                    | Travaux d'Aménagement du lycée collégial Anigou à la CT ANEMZI-                                | CT ANEMZI- PROVINCE DE MIDELT             | Appel d'offre ouvert | MOIS JUIN                     | oui   |                                 |

N°2666/PA

«JOCIE PARA »SARL  
 I- Aux termes d'une décision collective des Associations datée du 22/02/2021 de la société «JOCIE PARA » SARL, au capital de 100.000,00DHS, dont le siège social est établi à CASABLANCA, ANGLE RUE ABDELLAH NAFII ET RUE MASENA, il a décidé ce qui suit:  
 1-La dissolution anticipée de la société  
 2- Le siège de liquidation est fixé à CASABLANCA, ANGLE RUE ABDELLAH NAFII ET RUE MASENA.  
 3- La nomination de MR. JONATHAN AZRAN en tant que liquidateur de la société.  
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/03/2021 sous le N°771578.  
 LE LIQUIDATEUR  
 N° 2667/PA  
 TURBO LAND CAR «SARL » AU CAPITAL DE 500 000, 00 dhs.  
 SIÈGE SOCIAL : AVENUE MED V IMM. JASSIM MAGASIN N° 60 GUELIZ MARRAKECH  
 Modifications statutaires :  
 1- Suivant acte de donation des parts sociales en date du 13/01/2020, enregistrée à Marrakech le 21/01/2020, RE. 5467, en vertu duquel M. BAKKANE NAOUFAL, donne 2500 (deux mille cinq cent) parts à Mme OUDGHIRI IDRISSE GHITA.  
 2- Et en vertu de la décision de l'associée unique de Mme OUDGHIRI IDRISSE GHITA, en date du 19/02/2021, enregistré à Marrakech le 24/02/2021, approuve et accepte :  
 A. La nouvelle répartition des parts sociaux est

comme suit :  
 Mme OUDGHIRI IDRISSE GHITA..... 5 000 Parts.  
 Soit au total de : ..... 5 000 Parts  
 B. Changement de la forme juridique d'une Société A Responsabilité Limitée à une Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU).  
 C. Le maintien de Mme SELLAMA ZINEB à son poste en tant que gérante de la société pour une durée illimitée.  
 5-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 24/03/2021 sous le N° 122170, registre de commerce N° 92343.  
 N° 2668/PA  
 ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE MIDELT  
 SECRETARIAT GENERAL  
 D.B.M. /SM  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 01/CEM/2021  
 SEANCE PUBLIQUE  
 Le 20/04/2021 à 10 H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :  
 OBJET : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GITE TOURISTIQUE POUR LE COMPTE DES AYANTS DROIT DE LA COLLECTIVITE ETHENIQUA AIT IZDEG - CAIDAT AHOUAZE JABAL AYACHI  
 COMMUNE TERRITORIALE AIT IZDEG - PROVINCE DE MIDELT  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Mar-

chés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également télé-chargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marches-publics.gov.ma>.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUARANTE MILLE DIRHAMS (40 000,00 DHS)  
 L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION CINQUE CENT QUARANTE SIX MILLE CINQUE CENT SEIZE DIRHAMS ET 00 CTS (1 546 516,00 DHS).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation  
 N° 2669/PA

**CONSTITUTION**  
I/ Aux termes d'un acte SSP du 03/02/2021 à Settat, il a été établi les statuts d'une société SARL AU.  
-DENOMINATION : SOCIETE AL OUALID-AMBATIMENT SARL A ASSOCIE UNIQUE.  
-OBJET : Entrepreneur de Travaux Divers ou Construction. Promoteur Immobilier  
-SIEGE SOCIAL : SETTAT,

DR OLD MOUMEN BEN KACEM COMMUNE LA-HOUAZA ACHARKIA CAIDAT OLD SAID.  
-CAPITAL SOCAIL : 100.000.00 DHS (Cent mille dirhams), divisé en 1000 parts de cent dirhams (100.000DHS) chacune.  
-DUREE : 99 ans.  
-GERANCE : La société est gérée par : M. ACHIK MOHAMED pour une durée illimitée.

**-SIGNATURE BANCAIRE :**  
La société sera engagée par la signature de M. ACHIK MOHAMED.  
II/ Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Première Instance de Settat le 23/03/2021 sous N° 142/2021. RC N° 6423.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION**  
**N° 2670/PA**

**PROMOBLANCA**  
SARL au Capital de 100.000,00 DH  
Siège Social : Casablanca, Sidi Maarouf, Quartier Industriel, lotissement Lina, Rue 05, n° 283  
RC N° 329287  
IF N° 15273562  
TP N°36167365  
ICE000118912000076  
AUGMENTATION

**DE CAPITAL**  
Au terme d'un procès-verbal de l'A.G.E tenu le 10 Février 2021, L'assemblée Générale de la société « **PROMOBLANCA** » S.A.R.L a décidé  
1- Augmentation de capital social de 100 000 Dirhams A 7 000 000 Dirhams (Sept Millions de Dirhams) par apport en nature.  
2-Nouvelle répartition du

capital.  
3-Mise à jour des articles 6 et 7 des statuts  
4-Mise à jour des statuts.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23/03/2021. Sous le numéro771494  
Pour extrait et mention.  
La Gérance  
**N° 2671/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région Casablanca-Settat  
Province de Settat  
Commune Oulad Freïha  
Direction des Services Communaux  
Service des affaires techniques, hygiène et patrimoine  
Bureau de planification, des études, des marchés, études travaux et entretien : BPFMTE

**Programme prévisionnel des marchés au titre de l'année : 2021**  
**Maître d'ouvrage : Président de la commune Oulad Freïha**

**TRAVAUX**

| Nature des travaux      | Objet des travaux  | Lieu d'exécution     | Le mode de passation envisagé | Période prévisionnelle de l'appel à la concurrence. | Coordonnées du service concerné        | Réservations |
|-------------------------|--|----------------------|-------------------------------|---|--|--------------|
| Aménagement de bâtiment | Extension du siège de la commune Oulad Freïha relevant de la Province de Settat. | Commune Oulad Freïha | Appel d'offres ouvert         | 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> trimestre 2021 | Bureau : PFMTE<br>Tel : 05.23.71.38.12 | -----        |

**SERVICES**

| Nature des services | Objet des services  | Lieu d'exécution     | Le mode de passation envisagé | Période prévisionnelle de l'appel à la concurrence. | Coordonnées du service concerné        | Réservations |
|---------------------|---|----------------------|-------------------------------|---|--|--------------|
| Affermage           | Affermage de l'abattoir communal relevant de la Commune Oulad Freïha au titre de l'année : 2020                         | Commune Oulad Freïha | Appel d'offres ouvert         | 2 <sup>ème</sup> trimestre 2021                     | Bureau : PFMTE<br>Tel : 05.23.71.38.12 | -----        |
| Affermage           | Affermage du souk hebdomadaire relevant de la Commune Oulad Freïha sauf l'abattoir communal au titre de l'année : 2021. | Commune Oulad Freïha | Appel d'offres ouvert         | 3 <sup>ème</sup> trimestre 2021                     |  | -----        |
| Affermage           | Affermage de l'abattoir communal relevant de la Commune Oulad Freïha au titre de l'année : 2021.                        | Commune Oulad Freïha | Appel d'offres ouvert         | 3 <sup>ème</sup> trimestre 2021                     |  | -----        |

N°2672/PA

**Sur vos petits écrans**



07:00 : Lecture du Saint Coran  
07:05 : Tinoubka  
07:40 : Arrouad  
08:40 : Bangalow Ep 29  
09:10 : Moudawala  
10:00 : Dar Leghzlane Ep11  
10:55 : Derb Ep 7  
11:30 : Dhek Ala Rassek Ep 14  
11:35 : Dhek Ala Rassek Ep 15  
11:40 : Oussrati Ep 196  
12:40 : Intidarar  
12:50 : Quotidienne  
Lalla Laaroussa  
13:00 : JT Addahira  
13:38 : Priere du venderdi  
14:00 : Waadi saison 2 Ep 19  
14:30 : JT en Amazigh  
14:50 : JT en Espagnol  
15:10 : Intidarar  
15:20 : Fi Dilal al Islam  
15:40 : Addourous  
Alhassania  
16:30 : Alwan Mina Madih  
17:10 : Ya rab  
17:20 : Yass'alounak  
18:00 : Mawaki'e wa Wakaie  
19:00 : JT en Français  
19:20 : Dhek Ala Rassek Ep 16  
19:25 : Dhek Ala Rassek Ep 17  
19:30 : Bangalow Ep 30  
20:00 : Quotidienne  
Lalla Laaroussa  
20:10 : Intidarar  
20:20 : Derb Ep 8  
21:00 : JT Principal  
22:00 : Le jour de L' Aïd  
22:20 : Sans Réponse  
22:40 : HYA  
23:00 : Court metrage  
23:35 : Intidarar  
23:40 : Dernier bulletin d'information  
00:05 : Assafha Al Aoula  
01:00 : Taghrida  
02:45 : Tinoubka  
03:25 : Waadi saison 2 Ep 19  
04:05 : Dar leghzlane Ep 11  
05:05 : Arrouad  
06:00 : Amouddou

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hi-wat bladi  
06:30:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
07:45:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
08:40:00 : MAGAZINE : J'AI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE  
09:40:00 : SERIE : NSIB AL HAJ AZZOUZ  
10:05:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA: PAELLA AU LSSAN TIR  
10:10:00 : FEUILLETON : MAS-SIR ASSIA  
10:55:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
11:10:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHIYAT 2M  
12:00:00 : SERIE : Yak hna jirane  
12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR  
13:15:00 : MOUJAZ RIYADI  
13:35:00 : RELIGIEUX : PRIÈRE DU VENDREDI  
14:05:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
14:55:00 : INFORMATION : ECO NEWS  
15:00:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH  
15:10:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB  
16:25:00 : FEUILLETON : LGHRIBA  
17:05:00 : MAGAZINE : ADDINE WA ANNASS  
AL MAR'A AL MOUSLIMA WA QADIYAT AL IRT  
17:30:00 : MAGAZINE : TOUROUQ AL 3ARIFINE  
17:45:00 : DESSIN ANIME : SADIQ ATTARIQ  
17:50:00 : DESSIN ANIME : Glumpers  
17:55:00 : DESSIN ANIME : FADI WA FATINE  
18:00:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO  
18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA: BLANC DE POULET FARCI  
18:20:00 : MAGAZINE : POP UP  
18:35:00 : FEUILLETON : Attoyour al majrouha  
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR  
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
20:50:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
20:55:00 : INFORMATION : ECO NEWS  
21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA  
21:50:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
23:10:00 : FEUILLETON : AL QALB AL MAJROUH  
23:50:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
00:35:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
01:20:00 : SPECTACLE : HUMOURAJI  
18:00:00 : DESSIN ANIME : ASSIR AL MADFOUNE  
03:25:00 : MAGAZINE : POP UP  
03:50:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA  
BAHAE RONDA WA JAWQ AMINE ADDOUBI  
04:25:00 : FEUILLETON : Attoyour al majrouha  
05:10:00 : DOCUMENTAIRE : Hayawanat al maghrib : Le pur sang



# Sport

## Sepp Blatter et Jérôme Valcke suspendus six ans de plus

**D**éjà bannis du football mondial, l'ancien président de la Fifa Sepp Blatter et son ex-bras droit Jérôme Valcke ont écopé mercredi de six ans et huit mois de suspension supplémentaires pour s'être accordés de généreux bonus allant de 20 à 27 M EUR chacun.

Les deux hommes sont désormais privés de toute responsabilité "administrative ou sportive" jusqu'en juin 2028 pour M. Blatter et juin 2032 pour M. Valcke, en ajoutant ces sanctions à celles prises en 2015 et 2016 par la commission d'éthique de la Fifa.

La justice interne de l'instance leur a en outre infligé une amende d'un million de francs suisses (environ 900.000 euros) chacun, dans deux décisions notifiées mercredi et qu'ils peuvent contester auprès du Tribunal arbitral du sport.

Conclusion d'une enquête ou-

verte en septembre 2016, cette nouvelle condamnation exclut tout retour aux affaires du tandem, qui ne représentait déjà plus aucune menace pour l'actuelle direction de la Fifa, présidée depuis 2016 par Gianni Infantino.

Dans ce volet, la commission d'éthique reproche aux ex-dirigeants d'avoir "mis au point un système" leur accordant "des bénéfices extraordinaires avec un minimum d'effort", en violation de plusieurs règles éthiques.

Selon le détail de la décision, Sepp Blatter a ainsi empoché 23 millions de francs suisses (20,7 millions d'euros) de "bonus extraordinaires" liés au Mondial-2010 en Afrique du Sud, à la Coupe des Confédérations de 2013 et au Mondial-2014 au Brésil.

Le Français Jérôme Valcke, ancien journaliste sportif à Canal+, a de son côté perçu 30 millions de

francs suisses (27 millions d'euros) de bonus pour la même période, en plus de ses émoluments habituels.

Or pour cela, les deux dirigeants n'ont eu besoin d'aucune validation hormis celle de l'ancien directeur financier Markus Kattner, licencié en mai 2016 et suspendu pour dix ans en juin 2020 dans la même affaire, et celle de l'ex-vice président de la Fifa Julio Grondona, décédé en 2014.

"Ensemble, Messieurs Blatter, Valcke et Kattner se sont partagé 64,5 millions de francs suisses (58 millions d'euros) de bonus extraordinaires", ainsi que 4,5 millions de dollars (3,80 millions d'euros) pour Julio Grondona, résume la commission d'éthique.

Sepp Blatter, Julio Grondona et Jérôme Valcke "signaient les avenants" approuvant leurs bonus respectifs, pendant que Markus

Kattner se chargeait de les verser, s'abstenant de les signaler aux auditeurs de la Fifa ainsi que dans les communiqués financiers de l'instance.

Sepp Blatter, âgé de 85 ans, fait déjà face à plusieurs enquêtes de la justice suisse, dont celle sur le paiement controversé de 2 millions de francs suisses (1,8 million d'euros) à Michel Platini en 2011.

Cette nouvelle sanction représente un "coup derrière la nuque, douloureux et incompréhensible", a réagi auprès de l'AFP le Suisse, qui se remet dans une clinique valaisanne d'une hospitalisation en décembre et janvier.

"La commission d'éthique, dans sa forme actuelle, n'a plus rien à voir avec un organe indépendant - elle n'est plus que le bras armé du président de la Fifa et guère plus qu'une parodie de justice", a-t-il accusé, féroce critique

de son successeur depuis des années.

Jérôme Valcke, 60 ans, attend de son côté son procès en appel dans une affaire de gestion déloyale et de corruption impliquant également le patron de beIN Media et du PSG, Nasser Al-Khelaïfi.

Lors de l'audience en première instance, qui a abouti à l'acquiescement des deux hommes, M. Valcke avait confié vouloir se reconverter dans l'agriculture, après "deux-trois" autres tentatives "polluées" par des interventions de la Fifa.

La justice suisse a ouvert depuis 2015 une vingtaine d'enquêtes autour de l'instance: la plupart sont liées à l'ère Blatter, mais Gianni Infantino est lui aussi poursuivi depuis juillet 2020 pour trois rencontres secrètes avec l'ancien chef du parquet.



### Eliminatoires du Mondial-2022

## Fortunes diverses pour les grosses peintures européennes



**L**a Belgique, demi-finaliste de la Coupe du monde 2018 en Russie, a dominé le Pays de Galles à Louvain (3-1) et les Pays-Bas ont été surclassés en Turquie (4-

2), mercredi en ouverture des qualifications du Mondial-2022 au Qatar. Lors de cette première journée la Belgique a parfaitement assuré, avec des buts de Kevin De Bruyne (22e),

Thorgan Hazard (28e) et Romelu Lukaku (73e). Les Gallois avaient ouvert le score à la 11e minute par Harry Wilson, servi par Gareth Bale.

Autre grand d'Europe, le Portugal qui recevait l'Azerbaïdjan s'est imposé difficilement (1-0). La Croatie, finaliste en 2018, a été battue (1-0) en Slovaquie.

A Istanbul, les Néerlandais ont été humiliés, subissant un 3 à 0 en 46 minutes, grâce notamment à un doublé de l'attaquant de Lille, Burak Yilmaz, qui avait ouvert le score à la 15e minute.

L'attaquant du Milan AC Hakan Calhanoglu a marqué le but du 3 à 0 au retour des vestiaires (46e).

Les Oranjes ont espéré en revenant à 3 à 2 en deux minutes par Davy Klaassen (75e) et Luuk de Jong (76e). Mais le vétéran Yilmaz, 35 ans, a éteint leurs derniers espoirs d'un

coup franc dans la lucarne de Kurl (81e).

Les Néerlandais pourront se reprendre dès samedi lors de la 2e journée de qualifications en accueillant la Lettonie.

Dans une rencontre délocalisée à Turin pour raisons sanitaires, le Portugal (groupe A) a longtemps buté contre l'Azerbaïdjan, avant de bénéficier d'un but contre son camp de Medvedev (1-0, 36e) pour s'imposer sur la plus faible des marges.

Le carton de la soirée a été réalisé par la République tchèque (groupe E) qui est allée écraser l'Estonie (6-2), grâce notamment à un triplé du milieu de terrain de West Ham, Tomas Soucek.

Les champions du monde français ont buté contre l'Ukraine (1-1) dans le sommet inaugural de leur campagne qualificative pour le Mon-

dial-2022, mercredi à Saint-Denis, un accroc qu'il faudra effacer des mémoires dès dimanche au Kazakhstan.

Antoine Griezmann a beau avoir mis les Bleus sur orbite de manière précoce d'une sublime frappe enroulée (19e), la "Zbirna" n'a pas lâché prise et égalisé sur un "csc" du malheureux Presnel Kimpembe (57e).

En laissant filer la victoire contre l'Ukraine, rival a priori le plus coriace du groupe D de qualification, les Français échouent à prendre la tête, alors que la Finlande et la Bosnie-Herzégovine ont également partagé les points (2-2).

Cette 1re journée de qualification devait se poursuivre hier avec notamment les rencontres Allemagne-Islande, Italie-Irlande du Nord et Espagne-Grèce.

# L'EN en quête à Nouakchott du point qualificatif à la CAN 2021

Vahid Halilhodzic : *Notre objectif reste la victoire*



Ph. frmf.ma

Le Onze national défilera, ce soir à partir de 20 heures au stade Cheikha Ould Boudiyya, son homologue mauritanien pour le compte de la cinquième journée du groupe E des éliminatoires de la CAN 2021 dont les phases finales se dérouleront au Cameroun.

Pour cette confrontation, la Confédération africaine de football a autorisé la présence du public dont le nombre sera limité à 900 spectateurs, ce qui devrait agrémenter ce choc que les partenaires de Yassine Bounou tâcheront de sceller les débats sur une bonne note. D'ailleurs, avec 10 unités au compteur et une position de leader, l'EN n'a besoin que d'un petit point pour décrocher le sésame de l'édition camerounaise, au moment où son adversaire du jour est tenu de jouer à fond ses chances. Puisqu'avec 5 points, soit une longueur d'avance sur le Burundi qui jouera l'équipe de la République de Centrafrique (3 pts), les Mauritaniens n'ont pas encore assuré leur qualification à la Coupe

d'Afrique des nations, tournoi qu'ils ont disputé une seule fois, en Egypte en 2019.

Si, sur le papier, la partie ne devrait pas inquiéter outre mesure les internationaux marocains, le terrain exigerait le respect de l'adversaire qui souhaite grandir et se faire une renommée sur la scène continentale. Et le mieux placé que quiconque pour être au fait de cette réalité n'est autre que le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic qui, dans une déclaration sur place, relayée par le site officiel de l'instance fédérale, frmf.ma, a indiqué que « comme tous les matches disputés à l'extérieur, cette rencontre s'annonce difficile. Au match aller, la sélection mauritanienne nous a posé beaucoup de problèmes, mais notre objectif reste la victoire ».

Quant au sélectionneur de la Mauritanie, le Français Corentin Martinez, il a déclaré que "le match contre l'équipe nationale marocaine est de la plus haute importance, car il déterminera en grande partie le chemin vers

la qualification". Et d'ajouter, rapporte la MAP, qu'"il est nécessaire d'être prêts vendredi, en particulier parce que nous allons faire face à une équipe qui a une bonne composition humaine et comprend des joueurs évoluant au niveau international, mais nous disposons de la motivation mentale pour faire la différence".

A propos des joueurs retenus pour cette opposition, Halilhodzic a affirmé que « tout le monde est prêt et motivé pour jouer ce match », faisant par là même un clin d'œil aux nouveaux venus, à savoir Mounir Haddadi et Adam Massina, décidés à honorer leur première cape et à aller jusqu'au bout dans la double campagne de l'EN : CAN et Mondial 2022.

Pour ce qui est de l'état de santé des joueurs, le docteur de l'EN, Saïd Zakini, a souligné que tous les tests Covid s'étaient avérés négatifs et qu'il n'y a aucun blessé à déplorer. Le groupe dépêché, auquel manquera Achraf Lazaar, qui n'a pu quitter Lon-

dres à cause des mesures sanitaires restrictives, est fin prêt pour aborder cette partie dans les meilleures dispositions en vue de regagner le bercail avec les 3 points de la victoire ou du moins avec l'unité qu'il faut pour obtenir le sésame de la CAN à une journée de la fin des éliminatoires, manche prévue mardi prochain à la maison contre le Burundi.

Il convient de rappeler en dernier que la rencontre de ce vendredi sera le dixième face-à-face entre les deux

sélections. Lors des précédents affrontements, dont le premier remonte au tournoi de football des Jeux panafricains en Syrie en 1976, le Onze national s'était imposé à sept reprises contre deux scores de parité, sachant que la dernière confrontation directe, disputée au Complexe Moulay Abdellah de Rabat et datée du 15 novembre 2019 à l'occasion de la première journée des éliminatoires de la CAN 2021, s'était soldée sur un nul blanc.

Mohamed Bouarab

## Le Burkina et la Guinée qualifiés

Le Burkina Faso et la Guinée ont obtenu leur ticket mercredi pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations qui aura lieu au Cameroun en janvier prochain, lors de la cinquième journée des qualifications.

Dans le groupe A, les Guinéens ont dominé le Mali (1-0), déjà qualifié.

Les Burkinabais ont, quant à eux, scellé leur qualification grâce à un match nul en Ouganda (0-0).

Dans le groupe K, les Ethiopiens ont créé la surprise en écrasant à domicile Madagascar (4-0) et occupent provisoirement la première place en attendant la rencontre entre le Niger et la Côte d'Ivoire vendredi.

## Le relais de la flamme olympique lance le compte à rebours des JO retardés de Tokyo

Le relais de la flamme olympique des Jeux de Tokyo, reportés à cet été en raison de la pandémie, a été lancé jeudi initialement sans public dans le département de Fukushima, alors que les organisateurs tentent de dissiper les inquiétudes d'une population japonaise réticente.

La torche métallique d'or rose, au sommet en forme de fleur de cerisier, a été enflammée au sein du très symbolique complexe sportif J-Village, qui avait servi de base aux opérations de secours après la catastrophe nucléaire du 11 mars 2011, consécutive à un séisme et à un tsunami dans le nord-est du Japon.

S'exprimant lors d'une cérémonie, la présidente de Tokyo-2020, Seiko Hashimoto, a dit espérer que la flamme olympique serait "un rayon de lumière au bout de l'obscurité".

"Il n'y a pas beaucoup de bonnes nouvelles en ce moment, alors j'espère que ça pourra amener un peu de positif aux gens", a déclaré Aya Sameshima, championne du monde de

football en 2011, qui a pris part au relais avec ses anciennes camarades.

L'événement, auquel 10.000 coureurs doivent participer pendant 121 jours, sera --comme ces JO-- très différent des précédents, les spectateurs, tenus à l'écart de la cérémonie de départ et du premier tronçon, devant être masqués et n'ayant pas le droit d'acclamer.

Le public pourra ensuite suivre le parcours de la flamme qui passera par les 47 départements du Japon avant d'arriver au Stade national de Tokyo pour la cérémonie d'ouverture des Jeux le 23 juillet.

A cause des règles sanitaires, "cela manque un peu de feu", a regretté jeudi Tetsuya Ozawa, venu de la banlieue de Tokyo pour voir le relais. "Sans la pandémie, il y aurait eu davantage de monde et d'excitation", a-t-il dit à l'AFP, tout en saluant "un pas vers la réhabilitation" de Fukushima.

Cette première journée s'est déroulée dans une ambiance plutôt festive et les foulées des participants,

visiblement heureux de brandir la flamme, étaient parfois accompagnés par des chants, des tambours et des danses.

La flamme est arrivée au Japon en mars 2020, quatre jours seulement avant la décision du report des Jeux à cause du coronavirus.

Un an plus tard, la situation sanitaire est toujours préoccupante malgré les premiers vaccins et les responsables olympiques font face au scepticisme de la population japonaise.

Les spectateurs venus de l'étranger n'auront finalement pas le droit d'assister aux Jeux et il est probable que des limites soient imposées dans les stades pour le nombre de spectateurs vivant au Japon.

"Le relais de la flamme vise à faire savoir que les Jeux olympiques auront bien lieu", a souligné Toshiro Muto, directeur général de Tokyo-2020.

Il a admis que le relais ne suffirait pas à "surmonter tous les défis", mais les organisateurs sont convaincus que

la vue de la flamme permettra de susciter un certain enthousiasme.

Au départ, les JO de Tokyo-2020 étaient présentés comme les "Jeux de la reconstruction" et visaient à mettre en valeur les efforts de reconstruction de la région du Tohoku, dévastée par la triple catastrophe de 2011. La pandémie a quelque peu éclipsé ce message, mais les premiers porteurs de flamme espèrent que le relais ramènera les projecteurs sur la région.

Celui-ci traversera certaines localités qui ne sont que partiellement ouvertes au public, car la décontamination se poursuit.

Certains dans la région ont des sentiments mitigés. "C'est ennuyeux d'être utilisés pour cette sorte de propagande" des Jeux, a récemment déclaré Yoshiaki Suda, maire du bourg d'Onagawa.

D'autres sont plus enthousiastes, comme Makoto Sugioka, maire du village d'Iitate, qui voit dans les Jeux une occasion "pour nous de dire merci --nous vous sommes redeva-

bles-- aux personnes qui ont soutenu nos efforts de reconstruction".

Le relais de la flamme olympique empruntera un chemin sinueux, allant d'abord vers le sud jusqu'aux îles d'Okinawa, avant de faire demi-tour vers la région septentrionale d'Hokkaido et de revenir enfin vers Tokyo.

Plusieurs dizaines de relayeurs se sont désistés, invoquant des "problèmes de calendrier" ou des préoccupations liées à la pandémie.

Des responsables locaux ont prévenu qu'ils pourraient annuler le relais si les mesures anti-Covid n'étaient pas renforcées, et les organisateurs ont déclaré que le relais pourrait être suspendu s'il provoquait des attroupements trop importants.

Mais les organisateurs espèrent que l'événement offrira une lueur d'espoir. "Les gens se sentent coupés les uns des autres en ce moment", a déclaré mercredi la présidente de Tokyo-2020. "Ces 10.000 coureurs peuvent se connecter avec les gens partout dans le monde".

## Le bodysurf au Cap, corps à corps épuré avec la vague

**L'**aube émerge derrière la montagne, à l'approche de la plage. Sur le parking, des torses nus, combinaison pendant sur les hanches. Teint hâlé et cheveux longs, certains empoignent une planche, d'autres rien du tout: ils sont adeptes du bodysurf.

Lundi matin, il est un peu plus de 06h00. Un bandeau rose habille l'horizon au-dessus de Noordhoek, près du Cap. "Howzit bru?" (Ça va, frère?) Anthony se dépêche, après il va travailler. Neels lui s'en fout, il est plongeur sur des plateformes offshore. Quand il n'est pas en mission, il a tout son temps.

Il scrute l'écume, cherche les conditions idéales, loin de la foule des surfeurs. "Parfois, je me dirige vers des vagues moins bonnes, pourvu que je ne me retrouve pas en tas. Je tourne peut-être vieil acariâtre, mais j'évite absolument la foule", confie le nageur de 45 ans au physique sec, qui a passé l'âge de se bagarrer pour le meilleur emplacement.

Sur les rochers, des groupies observent les petits bonhommes chahutés par les rouleaux. A gauche, ils se hissent sur leurs planches, redessinant la vague de façon élégante pour les meilleurs, chutant dans des cascades maladroites pour d'autres.



Un peu plus loin, les "sans planche" épousent la vague, profondément immergés. Moins spectaculaire mais épuré et physique.

"Ta cage thoracique devient la coque d'un bateau", raconte Cobus Joubert, beau gosse juvénile de 50 ans. Planchettes sur les mains pour améliorer la glisse et la

stabilité, ou à mains nues, ils semblent tomber en diagonale dans les tunnels du ressac, le corps cambré pour limiter le contact avec l'eau qui freine.

Le bodysurf, "tu le pratiques gamin, intuitivement, avant même de savoir que ça porte un nom", dit-il. "On en a tous fait. C'est

amusant et tu ne peux pas vraiment te faire mal", acquiesce Liam Kilbride, 19 ans, qui a grandi à vingt minutes de la plage.

Cobus se dit "plus détendu" sans planche. "Je me sors de situations dangereuses facilement, il suffit de passer sous la grosse vague, de descendre dans l'eau. Tu

es plus mobile" qu'avec une planche qui s'accroche à la surface.

Il faut être bon nageur, prêt à donner des coups de pied énergiques "comme dans le ventre de ta mère", plaisante Cobus, descendant "à la dixième génération de huguenots français". "Ça te ramène à l'enfance, il n'y a rien de sérieux dans le bodysurf, c'est juste du plaisir".

"Tas de bonnes pensées ou la tête vide", dit-il.

"C'est joyeux, très joyeux", renchérit Neels, "l'impression de voler dans l'eau, d'être bien vivant".

Evidemment, sans planche, "tu intéresses beaucoup moins les filles", plaisante-t-il. C'est une pratique de niche, solitaire, zéro frime.

"La liberté absolue", respire Anthony, compact et charpenté, en se frictionnant à sa sortie de l'eau. "Prendre les vagues, épouser le mouvement. Rien de technique, tu te positionnes et tu kiffes".

Ce spot est "l'un des plus beaux" de la péninsule du Cap, la "définition même du surf" dans ce bout du monde, guide Cobus, amoureux de son mode de vie, que certains comparent parfois à celui de la Californie. Une vie saine, largement passée dehors, en "confrontation régulière avec la nature".

## Biscuit sablé au citron

### Ingrédients

1 paquet de sablé breton épais  
170g de jus de citron  
Zeste d'un citron jaune non traité  
2 oeufs entiers  
4 jaunes  
50g de sucre semoule  
65g beurre  
1 feuille de gélatine

### Etapes de préparation

1. Faites tremper la feuille de gélatine dans de l'eau froide.

Dans un saladier, mélangez au fouet

les œufs entiers, les jaunes, le sucre, le jus de citron et les zestes.

2. Faites chauffer le tout au bain-marie en fouettant jusqu'à épaississement.

□ Ajoutez la gélatine essorée et mélangez.

□ 3. Laissez refroidir puis incorporez le beurre avec un mixer plongeant pour obtenir une crème lisse.

□ 4. Répartissez la préparation dans des demi-sphères en silicone (du diamètre des biscuits sablés).

5. Placez-les au congélateur pendant 30 min. Démoulez les sphères, et déposez-les sur les sablés bretons.



## Un train roule à reculons sur 35 km



Un train de passagers indien a roulé à reculons sur une distance de 35 kilomètres, à la suite d'une "défaillance mécanique", selon des informations de presse parues jeudi.

Cette "défaillance mécanique" s'est produite mercredi sur la ligne ferroviaire reliant New Delhi à Tanakpur, dans l'Etat d'Uttarakhand (nord), après que le conducteur a dû soudainement freiner pour éviter un animal sur les voies, a rapporté la chaîne NDTV.

La North Eastern Railway, la compagnie ferroviaire concernée, a précisé que l'intrus sur la voie était... une vache, animal sacré pour les hindous.

Selon la presse, le train incontrôlable a fait marche arrière sur près de 35 kilomètres, mais le ministère des Chemins de fer n'a pas immé-

diatement confirmé cette distance.

Dans un communiqué laconique, la compagnie évoque un "incident" qui s'est produit mercredi impliquant "l'écrasement de bétail".

"Le train s'est arrêté juste avant la gare de Khatima en toute sécurité. Il n'y a pas eu de déraillement et tous les passagers ont été transportés à Tanakpur sains et saufs", a-t-elle indiqué dans son communiqué, ajoutant que le conducteur et un autre employé avaient été suspendus.

Elle n'a, en revanche, pas expliqué comment le train avait été maîtrisé.

Incidents en tout genre mais aussi accidents mortels sont fréquents sur le vaste réseau ferroviaire indien, souvent délabré.